R 5943

ISSN 0002-5208

Tome 23 **janvier-décembre 2004** Fasc. 5 à 8

ALEXANOR

Revue française de Lépidoptérologie

(Publication trimestrielle)

19 JUIL. 2010

45, rue Buffon
F-75005 PARIS

Fondateur : Jean Bourgogne †
DIRECTEUR : Gérard Chr. Luquet
Rédaction : Antoine Lévêque, Gérard Chr. Luquet, Xavier Lesieur, Frédéric Archaux
COMITÉ DE LECTURE : Jérôme Barbut, Roland Essayan, Christian Gibeaux, Patrice Leraut, Claude Tautel, Pierre Viette
Consultants à l'étranger : Barry Goater, Patrick Roper (G.-B.), Wolfgang Speidel (R.F.A.), Stanislav K. Korb (Russie)
Dessinateurs et conseillers pour l'illustration : Gilbert Hodebert et Christian Jacquard

ABONNEMENTS 2004

(quatre fascicules)

France ..... **42 €** **Étranger** ..... **44 €**

Les chèques doivent être libellés au nom de la revue *Alexanor*, 45, Rue Buffon, F-75005 Paris ; compte de chèques postaux : **Paris 17 476 09 €.**

Les abonnements partent du début de chaque année ; tout abonnement pris en cours d'année donne droit à la totalité des fascicules de l'année. **Les renouvellements sont dus en janvier.** Le réabonnement s'effectuant **par tacite reconduction**, les lecteurs qui ne désirent pas renouveler celui-ci sont priés de nous faire parvenir une **lettre de résiliation** avant le 31 janvier dernier délai.

CODES D'IDENTIFICATION DE LA REVUE

<table>
<tr><td colspan="8">Alexanor, Revue française de Lépidoptérologie</td></tr>
<tr><td colspan="8">ISSN (International Standard Serial Number) : 0002 – 5208</td></tr>
<tr><td colspan="6">Numéro de TVA intracommunautaire</td><td colspan="2">SIRET – Numéro d'identification de l'établissement (Revue Alexanor)</td></tr>
<tr><td colspan="6">FR88389271081</td><td colspan="2">FR8838927108100017</td></tr>
<tr><td colspan="6">Identifiant national de compte (RIP)</td><td colspan="2">Domiciliation du compte</td></tr>
<tr><td>Établissement</td><td colspan="2">Guichet</td><td colspan="2">Numéro de compte</td><td>Clé RIP</td><td colspan="2" rowspan="2">La Poste
Centre Financier de Paris
F-75900 Paris Chèques France</td></tr>
<tr><td>30041</td><td colspan="2">00001</td><td colspan="2">1747609F020</td><td>39</td></tr>
<tr><td colspan="7">Identifiant international de compte International Bank Account Number (IBAN)</td><td>Identifiant international de l'établissement bancaire Bank Identifier Code (BIC)</td></tr>
<tr><td>FR11</td><td>3004</td><td>1000</td><td>0117</td><td>4760</td><td>9F02</td><td>039</td><td>PSSTFRPPPAR</td></tr>
</table>

COMITÉ DE DÉTERMINATION

Les spécialistes dont les noms suivent acceptent de déterminer les matériaux qui leur sont soumis mais seulement après entente préalable. Nous rappelons qu'il est d'usage d'offrir au déterminateur, s'il le désire, une partie du matériel communiqué, en remerciement pour son travail.

Coleophoridae paléarctiques : G. BALDIZZONE, Via Manzoni 24, I-14100 ASTI, Italie.

Crambidae Crambinae du globe : R. T. A. SCHOUTEN, Museon, Département de Biologie, Stadhouderslaan 41, NL-2517 HV DEN HAAG, Pays-Bas.

Erebia : P. WILLIEN, 9, Rue du Belvédère, F-05300 LARAGNE.

Nymphalidae sud-américains : H. DESCIMON, Université de Provence, Laboratoire de Zoologie, Place Victor-Hugo, F-13331 MARSEILLE Cédex 3.

Pterophoridae paléarctiques : L. BIGOT, Résidence Bernard Palissy, D3, 116, Rue Gaston De Flotte, F-13012 MARSEILLE.

Rhopalocères himalayens et chinois, notamment **Parnassius** et **Colias ; Zygaena non européens** : J.-Cl. WEISS, 2, Place G. Hocquard, F-57000 METZ.

Satyrinae d'Afrique tropicale : M. CONDAMIN, La Sapinière II, Chalet Lewisia, F-06660 AURON.

Scythrididae ouest-paléarctiques : J.-M. COURTOIS, 6, Chemin des Lavandières, LORRY-LÈS-METZ, F-57050 METZ.

Sphingidae afro-tropicaux, Saturniidae du Cameroun : Ph. DARGE, Grande Rue, F-21490 CLÉNAY.

Yponomeutidae, Ethmiidae, Tortricidae et Pterophoridae paléarctiques : Chr. GIBEAUX, Résidence « Le Val Changis », H2, 2 *bis*, Rue des Basses-Loges, F-77210 AVON.

ALEXANOR

Revue française de Lépidoptérologie

ISSN 0002-5208

Tome 23 janvier-mars 2004 Fasc. 5

Sommaire

La Direction. Éditorial 258
Michel Savourey. La répartition en France d'*Everes alcetas* (Hoffmannsegg, 1804) (Lepidoptera, Lycaenidae) 261
Christian Gibeaux. *Orthonama vittata* (Borkhausen, 1794), la Phalène du Trèfle-d'eau, espèce retrouvée en Île-de-France et nouvelle pour la Seine-et-Marne (Lepidoptera Geometridae Larentiinae) 273
Jean-Marie Courtois. Nouvelle observation en France de *Stigmella lonicerarum* Frey, 1856 (Lep. Nepticulidae) 277
Vient de paraître. MOTHIRON (Philippe), 2010. — Contribution à la connaissance du patrimoine naturel francilien. Inventaire commenté des Lépidoptères de l'Île-de-France. Vol. 3. Bombycoïdes (Lepidoptera Hepialidae, Cossidae, Limacodidae, Lasiocampidae, Endromidae, Saturniidae, Lemoniidae, Sphingidae, Drepanidae, Notodontidae, Lymantriidae et Arctiidae) 280
Lucio Russo. Le latin dans la nomenclature des Rhopalocères européens. Accentuation et prononciation 281
Roland Essayan. Bilan d'un suivi trentenaire sur les Rhopalocères et Zygénides de la région de Thiverval-Beynes (Yvelines) (Lepidoptera Rhopalocera, Zygaenidae) 295
Gérard Brusseaux. *Hypotia muscosalis* Rebel, 1917 (= *H. delicatalis* Asselbergs, 2004), Pyrale nouvelle pour la Corse (Lepidoptera Pyralidae Pyralinae) 305
Antoine Lévêque, **Maurice Duquef** et **Georges Orhant**. Sur la répartition française de *Nothocasis sertata* (Hübner, [1817]) (Lepidoptera, Geometridae, Larentiinae) 307
Christophe Lutrand. Découverte de l'Azuré de la Faucille (*Everes alcetas*) dans le département de l'Orne (Insecta, Lepidoptera, Lycaenidae) 317

Les sommaires des fascicules 6, 7 et 8 figurent respectivement aux pages 321, 385 et 435

Tarifs 2004 et 2009

Votre abonnement 2004 (France : 42 €; Étranger : 44 €) se terminera avec les présents fascicules 5 à 8 du tome 23. Pour la bonne marche de notre secrétariat, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir dans les meilleurs délais le montant de votre abonnement 2009 : France : 45 €; Étranger : 47 €.

Si vous vous en êtes déjà acquitté (notamment au titre de l'abonnement 2005), ne tenez pas compte de cet avis. La Direction d'*Alexanor* vous remercie d'avance pour votre aimable et prompte collaboration.

En remerciement pour leur fidélité et leur promptitude, tous les lecteurs qui nous ont déjà fait parvenir le montant de leur(s) abonnement(s) 2004, 2005 et suivants en se référant à l'ancien tarif pourront se dispenser de nous adresser le complément.

En ce qui concerne les abonnements aux millésimes postérieurs à 2004, nous prions nos lecteurs de bien vouloir se reporter à ce qui est écrit à ce sujet dans l'éditorial (p. 258 *sqq*).

Bibliothèque Centrale Muséum

3 3001 00341880 2

Éditorial

Vous avez reçu en juin 2009 les fascicules 3 et 4 du tome 23 d'*Alexanor* (128 pages), couvrant le deuxième trimestre du millésime 2003. Vous recevez aujourd'hui les fascicules 5 à 8 du même tome (256 pages), qui couvrent l'intégralité du millésime 2004. La Revue a ainsi honoré ses engagements envers les abonnés qui s'étaient acquittés de leurs abonnements 2003 et 2004. Afin de réduire les frais de fabrication et d'acheminement, nous avons choisi l'option consistant à réunir sous une même couverture et à regrouper en un seul envoi les quatre fascicules de la seconde moitié du tome 23.

Simultanément paraît dans la série *Contribution à la connaissance du patrimoine naturel francilien* le troisième volume de l'*Inventaire commenté des Lépidoptères de l'Île-de-France* de Philippe Mothiron, consacré aux Bombycoïdes (Hepialidae, Cossidae, Limacodidae, Lasiocampidae, Endromidae, Saturniidae, Lemoniidae, Sphingidae, Drepanidae, Notodontidae, Lymantriidae et Arctiidae ; au total, 224 espèces traitées). Vous pourrez passer commande de ce volume (124 pages, 6 pl. photogr. coul.) en vous reportant à la page 280 du présent quadruple fascicule.

Poursuite de la tomaison et report des abonnements déjà versés

Comme nous vous l'avons expliqué dans l'éditorial du fascicule 3 (*cf.* p. 130), le tome 24 débutera avec le millésime 2009, dans la mesure où le retard accumulé ne peut être rattrapé dans des délais raisonnables — étant donnée la masse de travail considérable que représente la mise en forme de huit fascicules, soit 1024 pages de texte — et du fait que la publication « en salve » de quatre millésimes (2005 à 2008) sur un laps de temps très court grèverait la trésorerie de la Revue comme celle de nos abonnés. Les lecteurs qui s'étaient déjà acquittés de leurs abonnements 2005 et 2006 verront donc leurs versements automatiquement imputés à la couverture des abonnements 2009 et 2010 (fascicules 1 à 8 du tome 24), et ainsi de suite jusqu'à épuisement des annuités versées d'avance. En remerciement pour la confiance qu'ils nous ont accordée, nos fidèles abonnés ayant versé d'avance les abonnements d'un ou de plusieurs millésimes seront dispensés de verser un complément, au cas ou leurs règlements ne correspondraient plus aux tarifs actuels.

Nouveaux tarifs et abonnements

Les montants de nouveaux tarifs sont indiqués page 257 et rappelés en quatrième page de la couverture ; nous prions nos lecteurs de bien vouloir s'y reporter. Comme à l'accoutumée, nous vous recommandons de bien vouloir vérifier sur l'enveloppe d'expédition, avant de vous débarrasser de celle-là, que vous êtes en règle avec la trésorerie de la Revue ; l'explication du rappel éventuel porté sur l'enveloppe (« R », « R2», etc.) figure, comme d'habitude, sur le feuillet volant, imprimé en rouge, glissé à l'intérieur de votre fascicule.

Retards de paiements et changements d'adresses

Nous insistons tout particulièrement sur le fait que de nombreux abonnés (environ deux cents), bien qu'ayant reçu les fascicules des derniers tomes parus, restent redevables d'une ou plusieurs années d'abonnement, accumulant parfois jusqu'à quatre ou cinq années de retard de paiement. Chacun comprendra aisément que le bon fonctionnement de la Revue ne peut être assuré sans que notre trésorerie puisse établir, au début de chaque année, un budget prévisionnel afin d'honorer les factures de notre imprimeur. Ces abonnés négligents, relancés plusieurs fois, y compris par courrier recommandé — ce qui pèse inutilement sur les finances de la revue —, font la sourde oreille. Quantité de lettres (ou de fascicules) nous reviennent pour motifs d'adresse incomplète, de « boîte non identifiable » ou d'abandon de l'adresse indiquée, alors que ces mêmes abonnés ne nous ont jamais fait part de leur changement d'adresse. Pire, certains d'entre eux, retrouvés grâce aux annuaires en ligne, ont catégoriquement refusé de payer les fascicules reçus, arguant du fait que la revue ne les intéressait plus. Nous rappelons ici une nouvelle fois que les abonnements, selon une tradition commune aux revues éditées par les sociétés savantes, s'effectuent par tacite reconduction (*cf.* page 2 de la couverture), que tout abonné souhaitant résilier son abonnement doit nous le signaler par courrier avant le 31 janvier de l'année pour laquelle il renonce à cet abonnement, et que tout fascicule non retourné à l'expéditeur est considéré comme accepté. Afin de limiter la portée de tels actes d'incivisme, nous avons donc décidé de ne plus adresser *Alexanor* à l'ensemble des abonnés redevables de plus de deux années d'abonnement. Dès l'an prochain, cette mesure sera rendue plus stricte ; le délai maximum de retard de paiement sera réduit à une année.

Déstockage

Nous attirons l'attention de tous nos lecteurs qui souhaiteraient compléter leur collection par l'acquisition d'années anciennes que nous appliquons à partir de 2010 de très fortes réductions de prix sur l'ensemble des années anciennes et des divers titres que nous diffusons. L'essentiel de ces réductions figure dans le tableau imprimé en page 4 de la couverture. Nous consentons par ailleurs de fortes remises sur divers lots de plusieurs ouvrages ; nous prions nos lecteurs de bien vouloir se reporter aux annonces placées pages 329 et 344. Ces baisses importantes de tarifs nous sont imposées par la nécessité d'écouler rapidement au moins une partie de notre stock, la pérennité de celui-ci n'étant pas garantie de manière absolue dans la conjoncture actuelle de restructuration de l'établissement sous les auspices duquel paraît *Alexanor*. Afin de parer à toute éventualité — et notamment à la perte définitive de notre stock —, nous invitons les lecteurs intéressés par ces offres à commander les années ou les ouvrages qui leur manquent dans les meilleurs délais. Les lecteurs souhaitant effectuer des acquisitions importantes (commandes de gros volume) sont priés de bien vouloir prendre contact directement avec l'administration de la Revue qui proposera des remises adaptées pour les commandes volumineuses ou groupées.

Une nouvelle équipe

Comme nous l'avions indiqué dans l'éditorial du fascicule 3, une nouvelle équipe se met en place afin d'améliorer le fonctionnement de la Revue, tant au niveau de la rédaction et de la mise en pages que de la gestion administrative (abonnements, trésorerie).

Notre collègue M. Antoine Lévêque, spécialiste des Géométrides, a bien voulu accepter de se voir confier la charge de Rédacteur en chef. MM. Frédéric Archaux (centre d'intérêt naturaliste : écologie générale des Lépidoptères) et Xavier Lesieur, spécialiste de Cténuchides, collaborent également au nouveau comité de rédaction, au sein duquel la contribution de votre serviteur reste acquise.

MM. Jérôme Barbut, spécialiste des Noctuides, et Claude Tautel, spécialiste des Géométrides (et notamment des *Eupithecia*), ont accepté de se joindre au comité de lecture, chacun dans sa spécialité.

Notre collègue M. Christian Jacquard, qui s'occupe avec talent depuis de nombreuses années de l'illustration d'*Alexanor*, mais aussi de la mise en pages de certains suppléments, s'est proposé pour effectuer l'ensemble de la mise en pages de la Revue sur X-Press, un logiciel dont il a acquis de longue date la maîtrise dans le cadre de ses activités professionnelles.

Enfin, M. Xavier Lesieur, déjà cité, a bien voulu accepter de prendre en charge la gestion de la trésorerie et des abonnements, tâche accaparante et ingrate s'il en est.

La Direction d'*Alexanor* remercie très chaleureusement tous ces abonnés dévoués pour leur investissement bénévole dans une gestion plus fonctionnelle de la Revue.

Appel aux auteurs

Nous manquons actuellement de « copie » pour la confection des prochains fascicules du tome 24. Nous prions donc tous les lecteurs de bien vouloir nous faire parvenir dans les meilleurs délais les manuscrits qu'ils souhaiteraient voir paraître prochainement dans *Alexanor*. Tous les thèmes relatifs à la lépidoptérologie générale sont les bienvenus, afin de diversifier au maximum les sujets abordés dans la Revue. N'hésitez pas non plus à nous confier de courtes notes d'observations, qui permettent également de varier le contenu de la publication.

*
* *

Que tous nos abonnés, simples lecteurs, auteurs ou collaborateurs bénévoles à la gestion de la Revue, soient très vivement remerciés pour l'intérêt qu'ils portent à *Alexanor* et pour les efforts auxquels ils consentent afin que perdure la *Revue française de Lépidoptérologie*, fondée en 1922 sous le titre *L'Amateur de Papillons* par l'éminent lépidoptériste que fut Léon Lhomme, et reprise au décès de ce dernier par le zygénologue bien connu Louis Gabriel Le Charles.

Gérard Chr. Luquet
Directeur d'*Alexanor*

La répartition en France d'*Everes alcetas* (Hoffmannsegg, 1804)

(Lepidoptera, Lycaenidae)

par Michel Savourey

Avec la collaboration des lépidoptéristes cités dans le texte

Introduction

Comme je l'ai déjà proposé aux lecteurs d'*Alexanor* pour *Clossiana selene* et *Mellicta deione*, voici une tentative de mise au point concernant la répartition française d'une espèce assez banale, *Everes alcetas* (Hoffmannsegg, 1804), et en tout cas très discrète par sa taille et ses mœurs, donc pas nécessairement notée systématiquement par les entomologistes ... Comme les deux précédentes, elle peut être confondue facilement, si l'on n'y prend garde, avec une autre espèce à l'habitus très proche, en l'occurrence le Lycène *Everes argiades*. Je commencerai donc par une courte mise au point à ce sujet ...

Remarques préliminaires sur *Everes alcetas* et *Everes argiades*

Tentons donc de rappeler les différences les plus significatives entre ces deux petits Lycènes très voisins.

1. Habitus

Les deux espèces présentent une faible taille, mais qui varie selon les générations, et leur fragilité nécessite de se référer à des individus frais, car l'effacement malencontreux des dessins peut conduire à des erreurs d'interprétation !

La plupart des auteurs ont signalé les caractères suivants :

— bordure marginale noire de l'avers large (1 mm) chez *E. argiades*, mais très fine chez *E. alcetas* ;

— macules orangées du revers des ailes postérieures très marquées chez *E. argiades* (frais !), vestigiales chez *E. alcetas*, comme indiqué sur la figure 1.

2. Biologie

Il ne semble pas exister de différences notables, excepté le fait que les larves d'*E. alcetas* semblent préférer les Fabacées (Légumineuses) de petite taille (Coronilles), alors que celles d'*E. argiades* exploiteraient davantage des espèces à port plus élevé (Luzernes). De plus, *E. alcetas* vole essentiellement dans des biotopes calcaires chauds et légèrement humides, souvent restreints et éloignés les uns des autres, alors qu'*E. argiades* préfère les

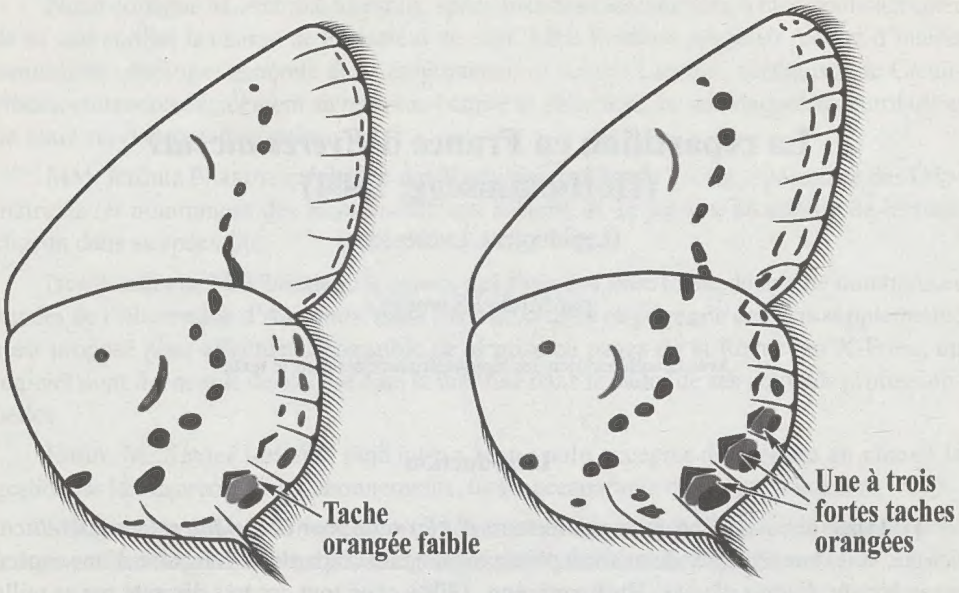

FIG. 1. — Ornementation classique du revers d'*Everes alcetas* et d'*E. argiades*. Dessin : Christian JACQUARD, d'après une esquisse de Michel SAVOUREY.

secteurs beaucoup plus humides, et présente une répartition très vaste, en rapport avec une activité migratrice significative.

3. Répartition

E. argiades occupe à peu près l'ensemble du territoire français (sauf l'extrême nord, les Causses et les Cévennes), alors qu'*E. alcetas* semble plus localisé, restreint au tiers sud du pays (*cf.* cartes 1 et 2), où il contourne le Massif Central. En Europe, son aire est très morcelée, s'étendant du nord de l'Espagne, par l'Italie centrale, la Serbie et la Slovaquie, jusqu'aux Balkans ; en Suisse, on ne le connaît que du Valais, et, en Italie du Nord, il n'est représenté que par quelques isolats (lac de Garde). À noter, dans les publications récentes, que la carte présentée par TOLMAN & LEWINGTON (1999) est très inexacte, tandis que celle de Tristan LAFRANCHIS (2000) se révèle au contraire très satisfaisante.

Bilan de répartition par régions administratives

J'ai pris le parti de mentionner nommément la plupart des localités contenues dans mon fichier, pour répondre au vœu de lecteurs très intéressés par mes précédentes compilations. Mais afin de ne pas trop alourdir le texte, je ne communiquerai dates et auteurs que

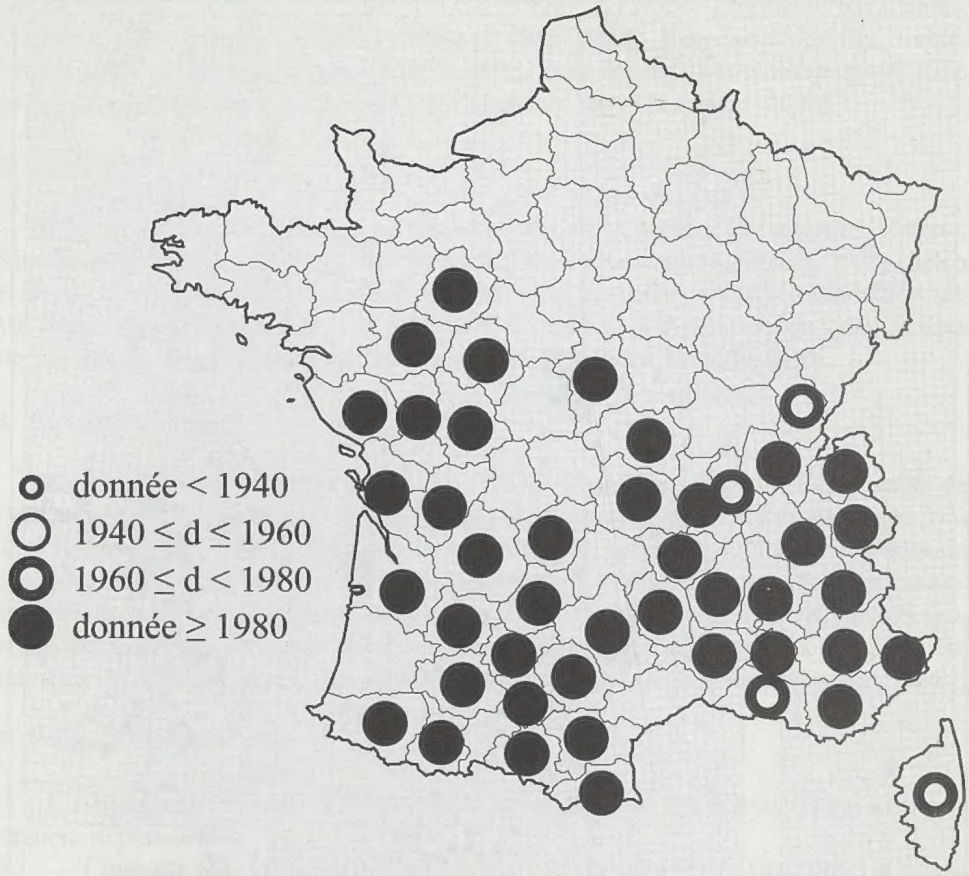

CARTE 1. — Représentation simplifiée, globalisée par départements, de la répartition en France d'*Everes alcetas* (mise à jour en 2009). Dessin : Christian JACQUARD.

pour les nouvelles et les plus récentes d'entre elles, ou pour quelques anciennes localités qu'il me paraît intéressant de mentionner complètement (1).

Afin de différencier clairement les deux types de sources d'informations, les noms des auteurs de communications personnelles seront cités entre accolades – {...} –, ceux des auteurs de publications, selon l'usage courant, entre parenthèses – (...).

(1) Lorsque les toponymes m'ont été communiqués de manière incomplète, la partie manquante du nom a été ajoutée entre crochets – par exemple : Le Taillan [-Médoc], La Robine [-sur-Galabre]. Lorsqu'ils désignent des lieux-dits, j'ai mentionné entre parenthèses le nom de la commune sur laquelle ces lieux-dits étaient implantés, précédé de la préposition « sur » – par exemple : Argentine (sur Saint-Généroux), Cantobre (sur Nant).

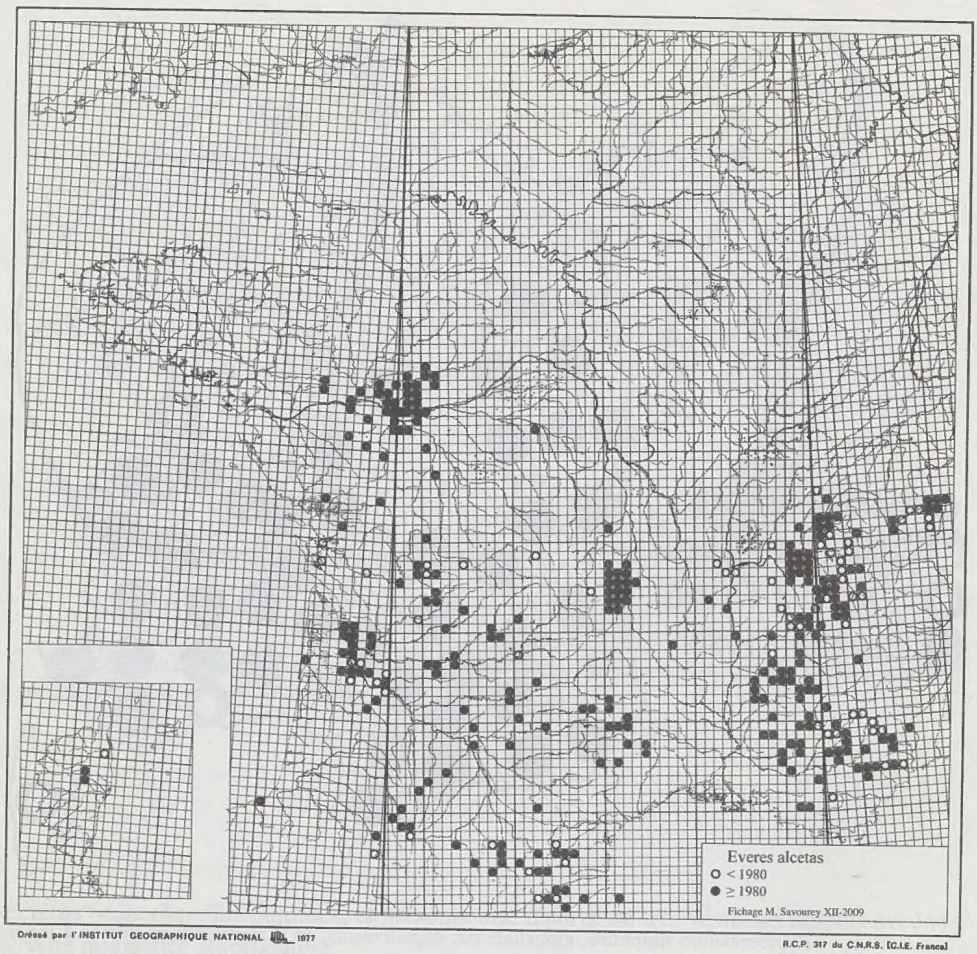
Everes alcetas
○ < 1980
● ≥ 1980
Fichage M. Savourey XII-2009
Dressé par l'INSTITUT GEOGRAPHIQUE NATIONAL 1977
R.C.P. 317 du C.N.R.S. [G.I.E. Francel

CARTE 2. — Représentation détaillée, définie par carrés UTM de 10 km de côté, de la répartition en France d'*Everes alcetas* (mise à jour en 2009). Dessin : Christian JACQUARD.

1. Pays de la Loire

Une seule citation en **Vendée** (85) {GUILLOTON, 1987}. En **Maine-et-Loire** (49), je ne disposais que d'une seule citation jusqu'en 2001, à Souzay-Champigny {GUILLOTON}, puis une explosion soudaine à partir de 2003-2004 m'a fourni une trentaine de mentions nouvelles {LAMBERT, DROUET} (DROUET, 2008) ! L'espèce semble donc s'implanter fortement, particulièrement entre Loire, Maine et Loir. Il en est de même dans la **Sarthe** (72), avec une implantation très récente : Nogent-sur-Loir, Luché-Pringé, Marçon, Thoiré-sur-Dinan, Dissé-sous-le-Lude, Montabon, Malicorne-sur-Sarthe, La Fontaine-Saint-Martin {DUPIN, FAILLIE, NICOLLE, LAMBERT, 2003-2004} (BÉCAN, 2006).

2. Centre

Je n'ai enregistré que quelques citations anciennes en **Indre-et-Loire** (37), mais on note encore une tendance récente à l'expansion : Razines, Les Essards {CAMA, 1988-1992},

landes Saint-Martin (sur Continvoir) {Manil, 1998}, La Roche-Clermault, Rivarennes, Continvoir, Bourgueil {Lesuire, Letellier, 1988-2000}, Langeais, Marcilly, Lublé, La Chaussée-sur-Vienne {Lambert, 1999-2003}, dans des localités plutôt humides. Une seule station récente dans le **Cher** (18), à Mehun-sur-Yèvre {Lambert, 2003}.

3. Limousin

L'espèce ne semble présente qu'au sud-ouest de la **Corrèze** (19) calcaire : Materre, Saint-Aulaire, Chauzanel (Vignal & Vintéjoux, 1986), Chasteaux {Serrurier, 1996}. Selon S. Delmas : « Coteaux calcaires, mésobromion, moins fréquente dans le xérobromion strict. Vol discret ; espèce facilement confondue avec *E. argiades*. Les mentions de localités sises sur terrains siliceux (Tulle ...) procèdent peut-être d'erreurs d'identification ».

4. Auvergne

Deux indications en **Haute-Loire** (43) : Brives-Charensac {Essayan, 1998}, vallée de l'Alagnon, nord de Massiac {Fournal, 2004}. Les rares citations du **Puy-de-Dôme** (63) (Guillemot, 1854, 1858) n'avaient jamais été confirmées, jusqu'à ce qu'une subite explosion soit enregistrée à partir de l'année 2000 par les entomologistes locaux, particulièrement aux environs de la vallée de l'Allier, d'Ardes et de Collanges à Clermont-Ferrand (Bachelard, Fournier). Alors que cet article était sous presse, l'espèce a été découverte pour la première fois dans l'**Allier** (03) entre Bellenaves et Montmarault (sur Coutansouze) {Dauget, 2008}.

5. Poitou-Charentes

L'espèce est présente dans les quatre départements, mais je n'ai recueilli que quelques citations depuis 1980 :

— **Charente** (16) : Braconne {Guilloton, 1986}, Viville {Letellier, 1982}, Cognac {coll. Stempffer, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 1941}, Vœuil-et-Giget (Drouet, 2002).

— **Charente-Maritime** (17) : Saint-Agnant {Nicolle, 1975}, Benon {Goulaine, coll. Guilloton, 1986}.

— **Deux-Sèvres** (79) : Chizé {Letellier, 1982}, Azay-le-Brûlé {Varenne, 1986}, Availles [-sur-Chizé] (1993), Argenton-Château (1980), Argentine (sur Saint-Généroux) (2004) {Lambert}.

— **Vienne** (86) : Monthoiron {Guilloton, 1997}.

La carte départementale très « noircie » ne doit donc pas faire illusion !

6. Aquitaine

Pour quatre départements, on ne note qu'une vingtaine d'observations récentes. L'espèce s'est raréfiée en quantité autour de Bordeaux et des rives de la Garonne, où elle semblait abondante il y a un siècle et plus, mais elle y est encore bien présente, comme le confirment des observations récentes {2002 à 2004, Labatut}.

— **Dordogne** (24) : Lussas-et-Nontronneau, Leguillac-de-Cercles, Saint-Front-sur-Nizonne, Saint-Martial-de-Valette {Sibert, 1998}, Saint-Astier {Rogard, 1985-1990}, Lanquais {Revol, 1997}, Urval, Le Bugue {Lesuire, après 1980}, Naussanes, Montbazillac {Chauliac, 2000} ; Bergerac, Les Eyzies.

— **Gers** (32) : Auch {Quinette, 1985}, Mauvezin {Essayan, 1987}, Miramont-d'Astarac, Villecomtal-sur-Arros {Lafranchis, 1998-1999}.

— **Gironde** (33) : Blaye (site détruit !), Le Taillan [-Médoc], Saint-Médard-d'Eyrans {Rogard, 1981-1992}, Beautiran {Descombes, 1986}, Noaillan {Gibeaux, 1973}, Galgon {Lafranchis, 1976}, et stations plus anciennes non mentionnées récemment, comme Sainte-Foy-la-Grande, Floirac, Mazères, Bouliac, Saint-Côme, Fargues, Picon, Cabanac [-et-Villagrains], Villenave-d'Ornon, Pompignac (Catalogue Lhomme, Catalogue Gouin) {coll. Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris}, Cadaujac, Morizès, Saint-Laurent-d'Arce, Sauveterre-de-Guyenne (Grelier, 1989).

— **Lot-et-Garonne** (47) : Laparade {coll. Homberg, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris}, Massoulès, Montayral {Lafranchis, 1996-1999} ; serait assez répandu dans le Quercy, d'après ce dernier auteur ...

— **Pyrénées-Atlantiques** (64) : une seule donnée, Urrugne {Quinette, 1982} !

7. Midi-Pyrénées

On relève deux foyers importants dans les Pyrénées et les Causses, ainsi que quelques autres observations plus dispersées :

— **Hautes-Pyrénées** (65) : Galan {Dalous, 1996}, Ozon {Fournier, 1993}, Lourdes, Soréac {Bernard, 1988}, Estaing {Borde, 1964}, Lannemezan {coll. Chabaud, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 1945}.

— **Haute-Garonne** (31) : Belbèze-en-Lauraguais, Goyrans, Clermont-le-Fort, Lacroix-Falgarde, Venerque {Dalous, 1993-1997}, L'Isle-en-Dodon, Boussens, Nailloux, Gardouch, Saint-Béat, Lombres, Couledoux {Essayan, 1978-1998}.

— **Ariège** (09) : Seix {Fournier, 1993}, Vernajoul, Saint-Lary {Radigue, 1996}, Montségur, Roquefixade, Vicdessos, Ussat, Ornolac [-Ussat-les-Bains] {Essayan, 1976-1999}, Tarascon, Crampagna, Le Plantaurel {Picard, coll. Bérard}.

— **Tarn-et-Garonne** (82) : Castelsarrazin, Bruniquel {Diringer, 1985-1986}, Labastide-de-Penne, Montaigu-du-Quercy {Lafranchis, 1996-1997}, Cazes-Mondenard {Chauliac, 2000}.

— **Tarn** (81) : Puycelci {Varenne, 1985}, Saint-Benoît-de-Carmaux {Essayan, 1999}.

— **Lot** (46) : Cabrerets {Fournier, 1995}, Sauliac-sur-Célé {Mothiron, 1996}, Biars-sur-Cère {Cama, 1969}, Figeac {Chauliac, 2001}.

— **Aveyron** (12) : Cantobre (sur Nant) {Lafranchis, 1999}, Saint-Félix-de-Sorgues, Nant {Fournier, 1996}, Coussergues, Cornus, Gages, Saint-Saturnin-de-Lenne, Saint-Laurent-d'Olt {Essayan, 1998-1999}, Vezouillac (sur Verrières) {Serrurier, 1997}, vallée du Liort {Noordijk, 2001} (Noordijk, 2004).

8. Languedoc-Roussillon

L'aire ouest-pyrénéenne compacte se prolonge dans l'Aude et les Pyrénées-Orientales, tandis que les populations des Causses débordent très localement sur le sud de la Lozère et l'est du Gard, mais pas dans l'Hérault ...

— **Aude** (11) : Saint-Polycarpe, Missègre, Cubières [-sur-Cinoble], Rennes-les-Bains, Niort [-de-Sault], Mérial (Ajac), Axat {coll. Praviel, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris, 1929}, Salvezines, Montfort-sur-Boulzane {Dalous, 1982-1988}, Serres, Lanet, Saint-Jean-de-Paracol, Puivert, L'Aguzou (sur Escouloubre) {Essayan, 1983-1999}.

— **Pyrénées-Orientales** (66) : Fillols (Mathias, 1971), Conat, Saint-Michel-de-Cuxa (sur Codalet) {Cama, 1981}, Amélie-les-Bains, Montbolo {Vigneron, 1980}, Prats-de-Mollo {Quinette, 1986 ; Varenne, 1999}, Vernet [-les-Bains], Py {Lechat, 1971}, Banyuls, Cerbère {Gibeaux, 1993}, Fontpédrouse {Mothiron, 1983}, Betllans (sur Conat) {Chauliac, 1994}.

— **Gard** (30) : Aumessas {Guilloton, 2005}, Arre {Van der Molen, 2005}.

— **Lozère** (48) : La Malène {Savourey, 1994}, Le Truel (sur Saint-Pierre-des-Tripiers), Le Rozier {Essayan, 1999}.

9. Provence – Alpes – Côte-d'Azur

L'espèce, bien que ne figurant pas dans le catalogue provençal de Siépi, est bien présente dans l'arrière-pays, mais boude le littoral (on ne la rencontre quasiment pas à moins de cinquante kilomètres de la côte !). D'autre part, les anciennes localités des Alpes-de-Haute-Provence demanderaient à être confirmées : l'absence de données récentes révèle un autre effet pervers des interdictions de chasse en vigueur pendant trois décennies (2) dans ce département ...

— **Alpes-de-Haute-Provence** (04) : Saint-Vincent-sur-Jabron, Mane, Vergons {Varenne, 1985-1992}, Digne [-les-Bains], La Motte-du-Caire, Moustiers-Sainte-Marie, Noyers-sur-Jabron, Thoard {Maurel, après 1980}, Revest-des-Brousses, Le Castellet, Carniol, Simiane-la-Rotonde, Saint-Jurs, Majastres {Chauliac, 1981-1982}, Beynes {Pégoud, 1984}, Saint-Michel-l'Observatoire, Redortiers, Valbelle, forêt de Fontbelle (montagne de Lure, versant nord), La Robine-sur-Galabre, Verdaches, pont de Garuby (sur Les Salles-sur-Verdon) (Dufay), Villemus, Saint-Martin-les-Eaux (Moulignier), Les Mées, Colmars-les-Alpes.

— **Hautes-Alpes** (05) : l'espèce n'est pas citée dans les publications connues du Dr Hubert Cleu et du Dr Paul-Albert Droit, ce qui est assez étonnant ... Et je n'ai pu recueillir moi-même que les informations suivantes : La Bessée-sur-Durance {Descombes, 1989}, Châteauneuf-de-Chabre, La Faurie {Lelièvre, 1980-1989}, Sigottier {Essayan, 1994}, La Piarre, Manteyer {Diringer, 1998-1999} !

— **Alpes-Maritimes** (06) : là encore, l'espèce est sans doute assez locale, car elle n'apparaît pas dans le récent inventaire du Mercantour de Th. Lelièvre, bien que cet excellent observateur ait parcouru tout le massif en toutes périodes de l'année. Elle semble en fait cantonnée à mi-chemin entre la mer et les hauts sommets (vallons et plateaux intermédiaires) : Puget-Théniers {Quinette, 1989}, Saint-Vallier-de-Thiey {Guilloton, 1986}, Rigaud, Sallagriffon {Varenne, 1985-1989}, Valdlebore {Lesuire, après 1980}, Saint-Pons (sur Nice), Caussols, Coursegoules, Saint-Barnabé (sur Coursegoules), Guillaumes, Cipières {Cama, 1982}.

— **Var** (83) : La Martre, Bargème, Saint-Zacharie, La Verdière, Comps [-sur-Artuby], Jabron (sur Comps-sur-Artuby) {Varenne, 1984-1990}, Plan-d'Aups [-Sainte-Baume] {Chauliac, 1978}, Tourrettes {Grange, 1991}, Brignoles.

---

(2) L'interdiction de capturer des Lépidoptères sur l'ensemble du département des Alpes-de-Haute-Provence, en vigueur depuis l'arrêté préfectoral n° 78-2536 du 22 juin 1978, a été abrogée par arrêté préfectoral n° 2007-530 en date du 27 mars 2007.

— **Bouches-du-Rhône** (13) : très localisé dans la Sainte-Baume uniquement {Nel, Chauliac}.

— **Vaucluse** (84) : gorges de la Nesque {Mérit, 1995}, pied du mont Ventoux {Praviel, 1936}, Bedoin {Chauliac, 1979}, Buoux, Saignon, Saint-Saturnin [-lès-Apt], Villars, Beaumont-de-Pertuis (Moulignier, 1970-1979).

10. Corse

Bien que déjà notée dès le début du siècle (Mann, 1855 ; Powell [1909], *in* Dujardin, 1974 ; Cooke, 1929), l'espèce semble très localisée : Corte {Weiss, 1970}, Venaco, Saint-Pierre-de-Venaco (Dujardin, 1974 ; Coulondre, 1987). Une seule citation un peu éloignée de ce secteur : Casamance {coll. Bigot / O. P. I. E. Marseille, 1955}. À noter que la seule citation très ancienne d'*Everes argiades* en Corse procède sans doute d'une erreur (confusion avec *E. alcetas*) ou repose sur une observation très accidentelle, car elle n'a jamais été répétée ...

11. Franche-Comté

Une seule indication de feu Fernand Borde, aux Rousses (**Jura**, 39), sans doute liée aux populations toutes proches du bassin genevois signalées par le passé.

12. Rhône-Alpes

Sans doute grâce aux récents inventaires entrepris (Savourey, 1990 ; Petitprêtre, 1999), c'est la région dans laquelle nous disposons du plus grand nombre d'observations, concentrées surtout le long des vallées du Rhône, de l'Isère et de l'Arc, plus dispersées dans les parties basses de Haute-Savoie, et clairsemées un peu partout à travers la Drôme, comme en attestent plusieurs contributions récentes parues dans notre Revue. *Everes alcetas* reste bizarrement très rare sur la rive gauche du Rhône (Ardèche, Loire, Rhône), ainsi que dans les pays limitrophes : localisé près de Martigny, en Valais suisse (Gonseth, 1987), il a probablement disparu des environs de Genève {Versoix, 1950, coll. Charles Fischer, Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris} (Boillat, 1994), et paraît manquer sur le versant italien, en particulier dans le Val d'Aoste ...

— **Ardèche** (07) : une seule citation, Limony {Colomb, 1994}.

— **Loire** (42) : très rare aussi ; vallée du Batalon (sur Luppé), Janon (sur Saint-Étienne) {Bérard, Colomb, 1972-1990}.

— **Rhône** (69) : L'Arbresle {Sagnes, 1971}, Saint-Pierre-la-Palud {Thibaud, coll. Chauliac, 1971}, Crépieux, Rillieux [-la-Pape], Sathonay {Girod, 1970-1973}, Saint-Genis-Laval, Semons (sur Tupin-et-Semons) (Mouterde). Toutes ces localités datent déjà et seraient donc à confirmer, les infrastructures routières ayant particulièrement bouleversé le paysage depuis !

— **Ain** (01) : Rossillon, Talissieu, Colomieu, Izieu, Brégnier-Cordon, Virieu-le-Grand, Châtillon-en-Michaille {Essayan, 1992-1996}, Cormaranche-en-Bugey {Guilloton, 1993}, Vésenex-Crassy {Boillat, 1992}, Conzieu {Pégoud, 1994}, Ambérieu [-en-Bugey] {Girod, 1957}.

— **Drôme** (26) : Mensac (sur Treschenu-Creyers), Boulc, Miscon, Treschenu-Creyers {De Heer, 1994-1998}, Saillans {Essayan, 1999}, Luc-en-Diois {Lelièvre, 1991},

col du Reychasset (sur Laux-Montaud) {Chauliac, 1981}, Saou, Saint-Benoît-en-Diois, Plaisians {Serrurier, 1989-1993}, Chamaloc, Chaudebonne {Pégoud, 1987-1997}, Tain [-l'Hermitage], Pradelle (Couy), Dieulefit, Saint-Pantaléon-les-Vignes (Herrenschmidt), Châtillon-en-Diois, Saint-Roman (Heres), Trente-Pas (sur Saint-Ferréol-Trente-Pas), vallées de la Courance et de la Roanne (Pupier).

— **Isère** (38) : La Murette, Villard-Bonnot, La Tronche, Grenoble, Pont-de-Claix {Pégoud, 1972-1998}, Crolles, Le Touvet, mont Saint-Eynard (sur Le Sappey-en Chartreuse), Allevard {Vincent, 1978-1991}, Mens, Roissard, {Lelièvre, 1992-1994}, montagne du Conest (sur Vizille), Haute-Jarrie (sur Jarrie) {Bernard, 1987-1989}, Allemond {Serrurier, 1989}, Oz-en-Oisans {Fournier, 1982}, Choranche {Grange, 1997}, Domène {Mothiron, 1984, Lelièvre, 1992-1994}, Vieux-Saint-Maximin (sur Pontcharra-sur-Bréda) {Cocault, Luquet, 1970}, Vizille, Oulles {Morel, 1989} ; citations plus anciennes : Saint-Martin-le-Vinoux, Claix, Voreppe, Gières, Corenc, Seyssinet, Veurey [-Voroise], Montfleury, Bourgoin [-Jallieu], Charamel (sur Frontonas), Saint-Egrève, Seyssins ...

— **Savoie** (73) : Apremont, Bissy (sur Chambéry), Saint-Jean-de-la-Porte, Saint-Pierre-d'Albigny, La Chambre, Notre-Dame-du-Cruet, Saint-Étienne-de-Cuines, Saint-Alban- des-Villards, Saint-Colomban-des-Villards, Saint-Jean-de-Maurienne, Hermillon, Saint-Julien-Mont-Denis, Fontcouverte-la-Toussuire, Saint-Pancrace {Savourey, 1990-2009}, La Thuile, Cruet, Chindrieux {Spruytte, 1993-1997}, Les Chavannes-en-Maurienne, Serrières-en-Chautagne, Jongieux, La Chapelle-du-Mont-du-Chat {Guilloton, 1993-1994}, Ruffieux {Favretto, 1994}, Queige, Beaufort, Arbin {Blanchemain, 1994-1997}, Valloire {Vincent, 1967}, Saint-Jean-de-Chevelu, Yenne {Denize, 1984-1995}, Coise-Saint-Jean-Pied-Gauthier, Fréterive {Heres, 1978-1980}, Saint-Marcel, Chambéry, Brison-Saint-Innocent, Saint-Alban-des-Hurtières {Cusin, 1975-1979}, Aime {Jacob, 1981}, La Biolle {Roux, 1987}, Lucey {Essayan, 1994}, Moûtiers {Pouget, 1968}, Jarsy {Drouet, 1983}, Aiton {Devouges, 1998}, Les Marches {Pégoud, 1998}.

— **Haute-Savoie** (74) : Magland, Cluses, Cruseilles {Nicolle, 1989-1995}, Monnetier [-Mornex], Reignier {Descombes, 1971-1989}, Les Clefs {Moënne-Loccoz, 1968}, Sillingy, Menthon [-Saint-Bernard], Talloires, Évires, La Clusaz, Le Grand-Bornand {Borde, 1961-1971}, Petit Salève (sur Monnetier-Mornex et Étrembières) {Boillat, 1982}.

Conclusion

La carte départementale, très semblable à celle de Lafranchis (2000 : 204), peut donner l'illusion d'une vaste répartition assez homogène, mais un examen plus détaillé des données fait clairement apparaître deux aires disjointes, l'une atlanto-aquitaine, et l'autre rhônalpine-provençale : pourquoi cette coupure très franche d'une centaine de kilomètres ? ... Je ne me risquerai pas à quelque hypothèse hasardeuse ! Si *Everes alcetas* habite la moitié la plus chaude du pays, on remarquera cependant qu'il évite les parties les plus sèches (Hérault, Ardèche, Gard, littoral méditerranéen). Je le rencontre d'ailleurs en Savoie dans des lieux certes ensoleillés, mais généralement guère éloignés d'un ruisseau ! On remarquera qu'en Aquitaine et dans tout le grand Sud-Ouest, ses localités suivent également d'assez près les grands cours d'eau ... La manière dont son aire contourne le Massif Central suggère qu'il n'aime guère les terrains siliceux et préfère clairement les substrats calcaires, tout comme les plantes nourricières préférées de sa larve (entre autres la Coronille bigarrée, ou « Faucille », *Securigera varia* ...). Thierry Varenne a d'ailleurs noté 90 % de ses propres observations sur terrains calcaires.

En fonction de ce que nous avons exposé ci-dessus, il n'est pas évident qu'*Everes alcetas* régresse fortement, sauf dans les environs immédiats des très grosses agglomérations comme Bordeaux et Lyon, ainsi que dans les régions viticoles comme la Combe de Savoie, l'Aude, le Vaucluse, la Gironde ..., et, en Suisse, le Valais (Gonseth, 1987). Sans doute faut-il imputer cette stabilité de ses populations d'une part à la nature de son habitat, souvent constitué de friches situées en bordure de voies de communication (rivières, routes et chemins) — milieux encore répandus dans la moitié sud du pays, notamment —, d'autre part à sa thermophilie marquée (pour lui, vive le réchauffement de la planète ! ...). Pour ce Lycène, il s'agit d'atouts qui peuvent compenser, au moins provisoirement, les effets néfastes de la pollution et de l'urbanisation. Il est à noter que l'année 2003, particulièrement chaude, est marquée par une abondance exceptionnelle de l'espèce, et par son extension remarquable dans certaines régions (Maine-et-Loire, Indre-et-Loire, Sarthe), confirmée en 2004.

Comme toujours, je serai heureux d'obtenir toutes informations nouvelles ou non publiées jusqu'ici, afin de pouvoir compléter dans le futur cette première cartographie à l'attention de tous les lecteurs d'*Alexanor* ...

Remerciements

Une fois n'est pas coutume, je citerai, en essayant de n'oublier personne — en cas d'omission, acceptez mes excuses, vous fûtes si nombreux ! —, tous ceux qui ont aimablement collaboré directement ou non en me confiant leurs données personnelles : Roland Bérard (†), Christian Bernard, Louis Bigot, Joël et Loïc Blanchemain, Harry Boillat, Fernand Borde (†), Jean Bourgogne (†), Alain Cama, André Chauliac, Raymond Cocault, Claude Colomb, André Cusin, Antoine Dalous, Jan A. De Heer, Sylvain Delmas, Guy Denize, Jean-Paul Descombes, Pascal Devouges, Yvan Diringer, Éric Drouet, Stéphane Dupin, Pascal Dupont, Roland Essayan, Louis Faillie (†), Jean-Pierre Favretto, Martin Fournal, François Fournier, Christian Gibeaux, Camille Girod, le Marquis Robert de Goulaine, Jean-Alain Guilloton, Patrick Grange, Alain Heres, Gérard Jacob, Tristan Lafranchis, Bruno Lambert, Jacques Lechat, Thierry Lelièvre (†), Lionel Lesuire, Michel Letellier, Gérard-Christian Luquet, Luc Manil, Philippe Mathias, Nicolas Maurel, Xavier Mérit, Pierre Moënne-Loccoz, Gérard Morel, Philippe Mothiron, Marc Nicolle, Joseph Pégoud, André Pouget, Jean-Paul Quinette, François Radigue, Jean-Marc Revol, Jacques Rogard, André Roux (†), Pierre Sagnes, Bruno Serrurier, Jean-Marie Sibert, Jef Spruytte, Claude Tautel, Thierry Varenne, Jean Vigneron, André Vincent et Jean-Claude Weiss. Je remercie également G. Chr. Luquet pour sa collaboration à la rédaction et à la recherche d'informations (en particulier dans les collections du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris), et Christian Jacquard pour la réalisation de l'illustration.

Références bibliographiques

[Cette liste bibliographique, partielle seulement, omet les références de nombreux documents concernant l'ensemble du pays, notamment celles des anciens catalogues bien connus de la plupart d'entre nous, dont on pourra trouver le détail dans l'ouvrage de Delmas, Maechler & Sibert (2006). Bien qu'ayant dû compiler tous ces travaux, je ne cite ci-après que ceux qui sont explicitement référencés dans le texte ci-dessus]

Ajac (Jeanine) et **Ajac (André)**, 1969. — Rhopalocères de l'Aude. *Alexanor*, **6** (1) : 17-24.

Bachelard (Philippe) et **Fournier (François)**, 2004. — Lépidoptères nouveaux ou peu courants observés en Auvergne en 2003 (Rhopalocera, Heterocera). *Arvernsis*, n^os^ 29-30 : 6-11.

Bécan (Rodolphe), 2006. — Sur la progression en Sarthe d'*Everes alcetas* et *Brenthis daphne* (Lepidoptera Papilionoidea). *Bulletin de l'Entomologie tourangelle*, **27** (1) : 3-5, 3 illustr. photogr. coul.

Boillat (Harry), 1994. — Les Papillons de jour dans le canton de Genève hier et aujourd'hui. *Miscellanea faunistica Helvetiae*, **2** : 1-128, 3 fig., 122 cartes de répartition. Centre Suisse de Cartographie de la Faune édit., Neuchâtel (Suisse).

Cama (Dr Alain) et **Pelletier (Jean)**, 1984. — Étude faunistique des Lépidoptères de l'Indre-et-Loire (Rhopalocera). *Alexanor*, **13** (4), **1983** : 147-151, 1 carte.

Cooke (Brigadier-General **Bertram Hewett [Hunter]**), 1929. — Spring collecting in Corsica (Lep.). *The Entomologist*, **62**, n° 791 (avril 1929) : 79-83.

Coulondre (Antoine), 1987. — Observations sur quelques espèces diurnes et nocturnes de Corse (Lepidoptera). *Alexanor*, **15** (1) : 37-40.

Couy (Serge), 1988. — Contribution à la connaissance des Rhopalocères de la Drôme (surtout septentrionale) (Lepidoptera Rhopalocera). *Alexanor*, **15** (5) : 259-269, 1 carte.

Delmas (Dr **Sylvain**), **Maechler (Jean)** et **Sibert (Jean-Marie)**, 2006. — Lepidoptera Rhopalocera (Hesperioidea et Papilionoidea). Deuxième édition. *Catalogue permanent de l'Entomofaune française*, (série nationale), **6** : 1-102, 3 tabl., 264 cartes de répartition, 1 fig. (carte de synthèse). Union de l'Entomologie Française (U. E. F.) édit., Dijon.

Drouet (Éric), 2008. — *Everes alcetas* (Hoffmannsegg, 1804) dans le Maine-et-Loire (Lep. Lycaenidae). *Oreina*, n° 2 : 44.

Dufay (Claude), 1965-1966. — Contribution à la connaissance du peuplement en Lépidoptères de la Haute-Provence. *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, 1965, **34** (5) : 145-160, 1 fig., 1 tabl. ; (6) : 197-212 ; (9) : 361-378 ; 1966, **35** (1) : 17-32 ; (2) : 65-80 ; (4) : 169-184 ; (7) : 329-344 ; (8) : 377-392 ; (9) : 425-440, 2 tabl. ; (10) : 437-488, 2 tabl.

Dufay (Claude), 1977. — Contribution à la connaissance du peuplement en Lépidoptères de la Haute-Provence. Premier supplément [Contribution à l'étude entomologique des Basses-Alpes et de Haute-Provence, 20]. *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, **46** (5) : 131-142.

Dujardin (Francis), 1974. — Description de *Everes alcetas irenae*, subspecies nova de Corse (Lep. Lycaenidae). *Entomops*, Nice, **8** (3), n° 35 : 83-84, 1 illustr. photogr.

Fournier (François), 2006. — Répartition actuelle et variations d'*Everes alcetas* (Hoffmannsegg, 1804) dans le département du Puy-de-Dôme (Rhopalocera : Lycaenidae). *Arvernsis*, n^{os} 37-38 : 22-24.

Gonseth (Yves), 1987. — Atlas de distribution des Papillons diurnes de Suisse (Lepidoptera Rhopalocera) (avec liste rouge). *Documenta faunistica Helvetiae*, **5** : 1-242, nombr. cartes et diagrammes. Centre Suisse de Cartographie de la Faune édit., Neuchâtel (Suisse).

Grelier (Yvan), 1989. — Contribution à la liste des Macrolépidoptères de Gironde (Lepidoptera). *Bulletin de la Société Linnéenne de Bordeaux*, **17** (2) : 51-135, 1 carte.

Guillemot (Antoine [Barthélémy Jean]), 1854. — Catalogue des Lépidoptères du département du Puy-de-Dôme. *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne*, **27** : 71-192.

Guillemot (Antoine [Barthélémy Jean]), 1858. — Premier supplément au Catalogue des Lépidoptères du département du Puy-de-Dôme. *Annales scientifiques, littéraires et industrielles de l'Auvergne*, **30**, **1857** : 417-438.

Hérès (Alain), 1980. — Les Rhopalocères du canton de Châtillon-en-Diois (Drôme). *Alexanor*, **11** (5) : 209-223, 1 carte, 3 pl. photogr. coul. h.-t., 1 tabl.

Herrenschmidt (François), 1986. — Contribution à la connaissance de la faune des Macrolépidoptères de la Drôme méridionale (Lepidoptera). *Alexanor*, **14** (8) : 339-362, 1 carte.

Lafranchis (Tristan), 2000. — Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. 448 p., très nombr. illustr. photogr., dessins et cartes en coul. Collection « Parthénope ». Biotope édit., Mèze (Hérault).

Leestmans (Ronny), 1965. — Étude biogéographique sur les Lépidoptères diurnes de la Corse. *Alexanor*, **4** (1) : 17-24, 2 cartes ; **4** (2) : 89-96, 2 pl. photogr. (23 fig.) ; **4** (3) : 113-120 ; **4** (4) : 179-189, 3 cartes.

Leestmans (Ronny), 1968. — Troisième addenda à l'étude biogéographique sur les Lépidoptères diurnes de Corse. *Alexanor*, **5** (6) : 281-288, 3 pl. photogr. (20 fig.) ; **5** (7) : 297-304, 1 carte ; **5** (8) : 345-352, 1 pl. photogr. (12 fig.).

Mann (Josef [Johann, Chevalier **von])**, 1855. — Die Lepidopteren, gesammelt auf einer entomologischen Reise in Corsika im Jahre 1855. *Verhandlungen des zoologisch-botanischen Vereins in Wien*, **5** : 528-572.

Moulignier (François), 1990. — Les Lépidoptères du Parc Naturel Régional du Luberon. 548 p., 2 087 fig. (dont 2 080 cartes de répartition) [Document miméographié]. Université de Provence (Aix-Marseille I) et Parc Naturel Régional du Luberon (Apt) éditeurs.

Moulignier (François), 1996. — Les Lépidoptères du Parc Naturel Régional du Luberon. Tome II. Premier additif. 232 p., 4 cartes de situation, 1 fig. au trait, 370 cartes de répartition [Document miméographié]. Parc Naturel Régional du Luberon éditeur, Apt (Vaucluse).

Mouterde (Régis), 1952-1955. — Catalogue des Lépidoptères de la région lyonnaise. Première partie : Macrolépidoptères. *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, **21** (3), 1952 : 57-72 {1-16} ; **22** (1), 1953 : 9-24 {17-32} ; **22** (6), 1953 : 145-160 {33-48} ; **23** (1), 1954 : 9-24 {49-64} ; **23** (6), 1954 : 153-168 {65-80} ; **24** (1), 1955 : 9-24 {81-96} ; **24** (6), 1955 : 145-146 {97-98}.

Noordijk (Jinze), 2004. — Les Rhopalocères de la vallé du Liort (Aveyron, Midi-Pyrénées) et leur lien vis-à-vis de la qualité de l'environnement (Lepidoptera, Papilionoidea et Hesperioidea). *Alexanor*, **23** (2), **2003** : 119-126, 1 carte, 1 tabl., 1 illustr. photogr. coul.

Petitprêtre (Jérôme), **Bérard (Roland)**, **Bordon (Jacques)**, **Hérès (Alain)**, **Pégoud (Joseph)** et **Savourey (Michel)**, 1999. — Les Papillons diurnes de Rhône-Alpes. Atlas préliminaire. 1-203, 242 cartes (dont 23 en coul.), 2 cartes sur transparents mobiles en couleurs. Muséum d'Histoire Naturelle de la Ville de Grenoble édit., Grenoble (Isère).

Pupier (Roger), 1980. — Les lépidoptères du Diois et des Baronnies septentrionales (Drôme). Première contribution : les Rhopalocères. *Alexanor*, **11** (6) : 243-259, 1 carte.

Savourey (Michel), 1990. — Inventaire et répartition des Rhopalocères du département de la Savoie (Lepidoptera). *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, **59** (2) : 33-48 ; **59** (3) : 69-84 ; **59** (4) : 105-120 ; **59** (5) : 137-152 ; **59** (6) : 173-188 ; **59** (8) : 309-324 [Ce travail existe également sous forme d'un volume broché, 96 p., 10 fig., 5 tabl. ; Société Linnéenne de Lyon édit.].

Tolman (Tom) et **Lewington (Richard)**, 1999. — Guide des Papillons d'Europe et d'Afrique du Nord. 440 espèces illustrées en 2000 dessins couleurs. Édition française traduite et adaptée de l'anglais par **Patrice Leraut**. 320 p., 104 pl. coul., 420 cartes de répartition. Delachaux et Niestlé édit., Lausanne (Suisse) et Paris.

Vignal (Paul) et **Vintéjoux (Max)**, 1986. — Liste de Macrolépidoptères de Corrèze (Mise à jour au 1er octobre 1986). *Miscellanea entomologica*, **51** (1) : 1-30, 1 carte. Sciences Nat édit., Venette (Oise).

481, Avenue Samuel-Pasquier, F-73300 Saint-Jean-de-Maurienne
<savourey73@orange.fr>]

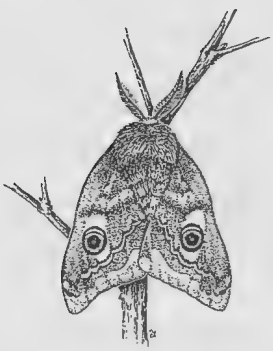

Orthonama vittata (Borkhausen, 1794), la Phalène du Trèfle-d'eau, espèce retrouvée en Île-de-France et nouvelle pour la Seine-et-Marne

(Lepidoptera Geometridae Larentiinae)

par Christian Gibeaux [1]

Orthonama vittata (Borkhausen, 1794) est une petite espèce de la taille d'un *Eupithecia* (environ 21 mm d'envergure). En raison de sa taille réduite, elle peut facilement passer inaperçue, en dépit de sa couleur claire, propre à attirer l'attention du lépidoptériste habitué à récolter les petites espèces.

Cette Géomètre eurasiatique est répandue de la Sibérie occidentale à l'Europe du Nord ; elle est entre autres signalée d'Irlande et de Grande-Bretagne (*Oblique Carpet*) [2], du Danemark (*Sump-bladmåler*), de Norvège (*Sumplinjemåler*), de Suède (*Tvåbandad fältmätare*), de Finlande (*Luhtamittari*), d'Estonie (*Joonik-kirivaksik*), de Lituanie (*Brūkšniasparnė Cidarija*) [3], de Lettonie, de Pologne, d'Allemagne (*Sumpflabkraut-Blattspanner*, *Bitterklee-Blattspanner*), des Pays-Bas et de Belgique (*Moeraswalstro-spanner*), du Luxembourg, de France (la *Phalène du Trèfle-d'eau*, la *Larentie ligneuse*, l'*Eubolie du Trèfle-d'eau*, la *Phalène du Gaillet palustre*), de Suisse, d'Italie, d'Autriche, de Tchéquie (*Zubočárník vachtový*) [4], de Slovaquie, de Hongrie (*Lápi Galajaraszoló*) [5], de Roumanie, de Russie et de Turquie d'Europe (Müller, *in* Karsholt & Razowski, 1996 : 237, n° 8245).

En France, Lhomme ([1930-1931], p. 488, n° 1255, et p. 747, sous le nom de *lignata* Hb.) la signale comme une espèce surtout septentrionale, et la mentionne de quatorze départements français. La Seine-et-Marne n'est pas citée ; en Seine-et-Oise, l'espèce est indiquée de La Minière (= Guyancourt) (Rodolphe Homberg) et de Segrez (= Saint-Sulpice-de-Favières) (Alphonse Lavallée) (stations aujourd'hui respectivement situées dans les Yvelines et l'Essonne). La consultation de la collection générale du Laboratoire

---

[1] Bénévole au Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, Laboratoire d'Entomologie ; membre du groupe de travail permanent de la Commission consultative des Réserves biologiques de la forêt de Fontainebleau.

[2] Les divers noms communs cités ici sont issus de la littérature entomologique classique ou des pages en ligne de différents sites consultables sur *Internet*. Pour certains noms parus dans des ouvrages moins courants, j'ai renvoyé à la référence bibliographique précise.

[3] Voir **R. S. Kazlauskas** (1984), *Nycterosea vittata* Bkh., p. 94, n° 805.

[4] Voir **M. Králíček & A. Gottwald** (1987), *Orthonama vittata* Bkh., p. 52, n° 764.

[5] Voir **L. A. Gozmány** (1979), *Orthonama lignata*, vol. 1, p. 740, n° 8097.

d'Entomologie du Muséum de Paris ne m'a pas permis de retrouver ces exemplaires franciliens ; en revanche, y figure un exemplaire provenant de Saint-Félix, dans l'Oise (Paul Jacoviac *leg.*, 1970), département également cité par Lévêque & Fournal (2009 : 7). L'espèce semble largement répartie dans les départements atlantiques, en Bretagne, en Normandie, dans l'Aisne, l'Oise, le Nord-Est, ainsi qu'en Corrèze, dans le Puy-de-Dôme, en Savoie et dans l'Isère. À ces informations issues de la littérature, il convient d'ajouter celles que j'ai relevées dans la collection générale du Laboratoire d'Entomologie du Muséum de Paris : Ardennes, Lumes (Louis Demaison *leg.*, 1928) ; Nièvre, Decize (Hubert Marion *leg.*, 1949-1950) ; Finistère, Quimperlé, forêt de Carnoët, env. de Névez (J. Bourgogne *leg.*, 1959, 1972, 1973) ; Morbihan, Guidel (J. Bourgogne *leg.*, 1973, 1979) ; Vendée, Olonne (J. Bourgogne *leg.*, 1938) ; Meurthe-et-Moselle, Art-sur-Meurthe, Buré (J. Bourgogne *leg.*, 1934, 1937) ; Doubs, Granges-Sainte-Marie (Paul Jacoviac *leg.*, 1965). Mentionnons pour finir une localité belge : Province de Luxembourg, Vance, près d'Arlon (Paul Jacoviac *leg.*, 15-VIII-1970).

Plus récemment, Philippe Mothiron (2001 : 53), dans son *Inventaire commenté des Lépidoptères de l'Île-de-France*, rappelle les deux localités anciennes d'Île-de-France (*ante* 1923) mentionnées par Lhomme (*op. cit.*) et considère l'espèce éteinte dans notre région.

Prospectant de jour aux abords du Loing, le 3 août 1999, dans la Vallée du Cygne, j'ai récolté, en battant la végétation basse d'un milieu afforesté, un exemplaire mâle de cette espèce sans y prêter une attention particulière. Alors accaparé par d'autres tâches, je l'avais placée dans une boîte d'exemplaires à déterminer, avec l'intention d'y revenir plus tard. Ce n'est que récemment, avec l'aide du *Guide des Papillons nocturnes de France* (Robineau *& al.*, 2007), planche 12, figure 271, que je me suis hasardé à donner un nom à cet exemplaire. Une rapide comparaison avec les exemplaires de la collection générale du Muséum de Paris m'a conforté dans l'idée qu'il s'agissait bien d'*Orthonama vittata* (Borkhausen, 1794), la Phalène du Trèfle-d'eau. De prime abord, son aspect évoque celui d'une Boarmie du genre *Menophra* (pl. 21, fig. 626 du même *Guide*), ou d'un *Ecleora* (*op. cit.*, pl. 22, fig. 631), voire celui d'un *Horisme aquata* Hb. (*ibid.*, pl. 18, fig. 537) rachitique et peu marqué, mais le tracé des lignes brunes de l'aile antérieure est bien particulier, et les ailes postérieures ne présentent pour toute ornementation qu'une ligne médiane concave ; de surcroît, les antennes sont dentées, et non bipectinées.

La chenille est bien connue pour se nourrir de *Menyanthes trifoliata* L., le Trèfle-d'eau, une Acanthacée aquatique, et de *Galium palustre* L., le Gaillet des marais, une Rubiacée des milieux très humides. Lhomme (*loc. cit.*) mentionne également parmi les plantes-hôtes *Galium mollugo* L., le Caille-lait blanc, et *Rubia peregrina* L., la Garance voyageuse, deux Rubiacées présentes dans les haies et sur les bords des chemins.

La Phalène du Trèfle-d'eau donne deux générations annuelles, volant en mai-juin, puis en août-septembre. Elle fréquente les milieux fortement humides, les prairies inondables et les bords des cours d'eau faiblement boisés, comme c'est le cas dans la Vallée du Cygne.

Il s'agit donc de retrouvailles franciliennes pour cette Phalène discrète, peut-être lucifuge, semble-t-il confinée dans son biotope électif dont elle ne s'écarte pas, mais toujours présente dans notre région. La faune des Lépidoptères recensés dans le massif bellifontain et ses abords immédiats comprend ainsi maintenant 1659 espèces.

Fig. 1. — *Orthonama vittata* (Borkhausen, 1794). Exemplaire mâle, Moret-sur-Loing, Vallée du Cygne (Seine-et-Marne), 3 août 1999 (Chr. Gibeaux *leg.*). Cliché : Jérôme Barbut.

Appendice

Étymologie. — Orthonama : du grec ὀρθός (*órthós*), « droit », et νᾶμα (*nāma*), « courant », « filet d'eau », « source » ; allusion au tracé rectiligne de la bande qui « court » à travers l'aile antérieure, par opposition aux ondulations présentes chez les espèces voisines, par exemple chez les *Xanthorhoe*. — vittata : du latin *vittatus* (*-a*, *-um*), « pourvu(e), marqué(e) ou muni(e) de bandes ». Les synonymes *lignata* Hübner, [1799], et *lignaria* Boisduval, 1840, formés sur le radical lign- du substantif latin *lignum*, « bois », avec adjonction des suffixes *-ata* et *-aria*, signifient « semblable au bois », « présentant l'aspect du bois ».

Résumé

L'auteur relate la capture d'*Orthonama vittata* Bkh. en Île-de-France, à Moret-sur-Loing (Seine-et-Marne), espèce présumée éteinte dans la région. Cette Géomètre est nouvelle pour le département de Seine-et-Marne.

Mots-clés. — Lepidoptera, Geometridae, *Orthonama vittata* Bkh., répartition, Île-de-France, Moret-sur-Loing.

Zusammenfassung

Der Verfasser berichtet über das Wiederauffinden von *Orthonama vittata* in Moret-sur-Loing (Departement Seine-et-Marne), einer Gemeinde der Île-de-France. In dieser Gegend galt *Orthonama vittata* als verschollen. Dieser Spanner ist neu für Seine-et-Marne.

Littérature consultée

Gozmány (László A.), 1979. — Vocabularium nominum animalium Europae, septem linguis redactum. **1** : 1-42 + 1-1171 ; **2** : 1-1015. Akadémiai Kaidó édit., Budapest.

Kazlauskas (Ričardas Stasėvič), 1984. — Lietuvos drugiai. 1-192, 60 fig. au trait (dont 38 cartes), 70 pl. coul. (aquar.). Mokslas édit., Vilnius, Lituanie.

Králíček (Milan) a **Gottwald (Albert)**, 1987. — Motýli jihovýchodní Moravy. III. 1-256, très nombr. illustr. photogr. (n. et bl. et coul.). OV Ceský Svaz Ochránc Prírody édit., Uherske Hradiste, Tchécoslovaquie.

Lévêque (Antoine) et **Fournal (Martin)**, 2009. — Liste-inventaire des Macro-Hétérocères de Picardie. Partie 2 : Geometridae (Lepidoptera). *L'Entomologiste picard, Bulletin de l'Association des Entomologistes de Picardie*, **19** : 2-25.

Lhomme (Léon), 1923-1935. — Macrolépidoptères. *In* : *Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique*, **1** : 1-800. Léon Lhomme édit., Le Carriol, par Douelle (Lot).

Mothiron (Philippe), 2001. — Géomètres (Lepidoptera Geometridae). *In :* Contribution à la connaissance du patrimoine naturel francilien. Inventaire commenté des Lépidoptères de l'Île-de-France. Vol. 2. *Alexanor*, **21**, Supplément hors-série : [1]-[164], 4 pl. photogr. coul., 2 fig., 7 tabl., 1 dépliant hors-texte.

Müller (Bernd), 1996. — Geometridae. *In* : **Karsholt (Ole)** and **Razowski (Józef)**, The Lepidoptera of Europe. A distributional checklist. 1-380. Apollo Books édit., Stenstrup (Danemark).

Robineau (Roland) ***et alii***, 2007. — Guide des Papillons nocturnes de France. 1-288, 2 tabl., nombr. fig. dans le texte, 55 pl. photogr. coul. Collection « Les Guides du Naturaliste », Delachaux et Niestlé édit., Paris.

Le Val-Changis, H2, 2 bis, Rue des Basses-Loges, F-77210 **Avon**.
<chr.gibeaux@gmail.fr>

Fascicules anciens d'*Alexanor* (premier tirage) encore disponibles séparément

Le premier tirage (en fascicules séparés) des tomes I à IV d'*Alexanor* n'ayant comporté qu'un nombre restreint d'exemplaires, la plupart des fascicules de celui-ci sont aujourd'hui épuisés. Ces quatre premiers tomes ont été réédités ultérieurement sous forme d'années complètes (regroupant chacune quatre fascicules reliés) et sont toujours disponibles au siège de la Revue.

Quelques **anciens fascicules** dépareillés du **premier tirage** sont encore disponibles au prix unitaire de 3,25 € pour la France et 4 € pour l'Étranger. En voici la liste complète :

Tome I,	1959,	fascicules 1, 2, 3
	1960,	fascicules 6, 8
Tome II,	1961,	fascicules 1, 3, 4
	1962,	fascicules 5, 6, 8
Tome III,	1963,	fascicules 1, 2, 4
	1964,	fascicules 5, 6, 7
Tome IV,	1965,	fascicules 1, 2, 4
	1966,	fascicules 6, 7

Adresser les commandes au siège de la Revue, accompagnées d'un chèque libellé impersonnellement à l'ordre **d'Alexanor, C. C. P. Paris 17. 476. 09 F.**

Nouvelle observation en France de *Stigmella lonicerarum* Frey, 1856

(Lep. Nepticulidae)

par Jean-Marie Courtois

L'aire de répartition de *Stigmella lonicerarum* Frey, 1856, est probablement incomplètement connue et ses limites varient quelque peu selon les auteurs. A. Spuler (1913 : 474, n° 20) cite l'espèce du nord de la Suisse, du sud-ouest de l'Allemagne, des Pays-Bas et de Livonie (actuelles Lettonie et Estonie). E. Hering (1957 : 628, n° 3036, fig. 377) signale les sous-espèces *livonica* Skala, *teutonica* Skala, et *lentinensis* Skala (1) respectivement du domaine Baltique, de Thuringe et de Haute-Autriche. Johansson *& al.* (1990 : 229) indiquent l'espèce de l'est de la Suède, du sud-ouest de la Finlande, d'Estonie, du sud et de l'est de l'Allemagne, d'Autriche, de Suisse, de l'est de la France et du nord de l'Italie, et soulignent son absence au Danemark, en Norvège et dans l'ouest de l'Europe. Puplesis (1994) complète son aire de répartition. Plus récemment, Laštůvka & Laštůvka (1997 : 16, 104) considèrent que ce Microlépidoptère est inconnu des Pays-Bas, de Belgique, du Danemark et d'Allemagne du Nord, sa répartition se limitant à l'Europe centrale et sud-orientale.

Sa phénologie, en ce qui concerne les imagos, est rapportée d'une manière homogène : en mai et juin (Spuler, *op. cit.* ; Lhomme, [1963] : 1170, n° 4206) ; en juin (Johansson *& al.*, 1990 : 229 ; Laštůvka & Laštůvka, 1997 : 16, 104). Pour les mines, les données s'étendent sur deux saisons : dates précoces en août (E. van Nieukerken, comm. pers.) ; septembre et octobre (Hering, *loc. cit.* ; Laštůvka & Laštůvka, 1997 : 16, 104) ; octobre (Spuler ; Lhomme ; Johansson *& al.*, *loc. cit.* ; observations personnelles).

La plante nourricière universellement citée est le Chèvrefeuille des haies ou Camérisier à balais (*Lonicera xylosteum* L., Caprifoliaceae) ; Staudinger (1901 : (2) 222, n° 4307) mentionne également, mais avec doute, le Chèvrefeuille des jardins (*L. caprifolium* L.), information rejetée par Johansson *& al.* (1990 : 229), qui considèrent *Stigmella lonicerarum* comme strictement monophage sur le Camérisier à balais.

En France, selon L. Lhomme ([1963] : 1170, n° 4206), *Stigmella lonicerarum* a été très peu observé ; cet auteur ne le mentionne que de Rouen (Seine-Maritime), d'après des observations effectuées durant l'automne 1940 aux abords de cette ville par Josef Haase, et rapportées par Hugo Skala (1941 : 148-149). E. van Nieukerken, qui émet des réserves quant à la citation de Skala (1941), a bien voulu me faire savoir (*in litt.*, avril 2004) qu'il avait lui-même observé cette espèce en France, et me communiquer les coordonnées figurant sur les étiquettes du matériel qu'il a recueilli (deux mines occupées et une abandonnée, *in* coll. du Muséum de Leyde) : « 73 Savoie, Saint-Thibaud-de-Couz ; 500-700 m, *Lonicera*

(1) Ces trois noms, publiés par Skala en 1939, sont considérés comme invalides par Johansson *& al.* (1990 : 228).

xylosteum ; 12-VIII-1979, *leg.* E. J. van Nieukerken ». Cette information est reprise par Nieukerken *& al.* (2006 : 52).

Depuis quelques années, l'examen des feuilles de nombreux plants de *Lonicera xylosteum* m'a révélé la présence régulière d'un nombre très significatif de mines occupées par des larves de Diptères et, moins d'une fois par saison, de mines ressemblant fort à celles de Nepticulides : mines longues et très étroites au début de leur parcours, suivant le bord de la feuille, puis serpentant et s'orientant finalement vers le centre du limbe, s'élargissant deux à quatre fois en fin de parcours, marquées d'une fine ligne médiane d'excréments noirs. Toutefois, ces dernières étaient invariablement désertées, et incitaient à désespérer de trouver un jour un autre occupant que des Diptères. Mais la persévérance porte parfois ses fruits ; finalement, la découverte d'une minuscule chenille jaune, vivante, effaça les doutes et relança l'intérêt.

L'année 2003, qui connut une longue période de canicule marquée, engendra-t-elle des modifications quant à la répartition ou à l'abondance de l'espèce ? Toujours est-il que la présence du Microlépidoptère devenait d'une part un fait vérifié, et que, d'autre part, ses effectifs dépassaient le stade d'individus isolés, fait inhabituel pour les espèces dites rares.

Les prélèvements ont été effectués dans les environs de Metz (Moselle, France), sur des plants de *Lonicera xylosteum* L. disséminés sur environ un kilomètre carré ; en voici l'énumération détaillée :

— 13-X-2003 : une chenille ;
— 25-X-2003 : une chenille et une mine abandonnée ;
— 27-X-2003 : une chenille ;
— 28-X-2003 : une chenille ;
— 4-XI-2003 : quatre chenilles sur un même pied.

Sept cocons d'un brun plutôt clair ont été obtenus, qui ont laissé émerger deux adultes :

— un exemplaire, 30-III-2004 (mine du 4-XI-2003) ;
— un exemplaire, 4-IV-2004 (mine du 27-X-2003).

Les adultes obtenus seraient ainsi les seuls récoltés et conservés en France.

Durant l'année 2004, l'examen systématique des Camérisiers n'a révélé d'autre présence que celle des très habituelles larves de Diptères.

Les milieux visités appartiennent principalement à la strate arbustive d'une hêtraie-chênaie sessiliflore calcaricole mésoxérophile, présente sur les versants sud et sud-est des Côtes de Moselle ; ils sont inclus dans des groupements de fourrés établis en lisière forestière, et exceptionnellement au sein de formations relevant de la végétation perturbée des pelouses situées sur d'anciens terrains de manœuvre utilisés par l'Armée.

Sur les mêmes sites, alors que la végétation y est restée intacte, et en dépit d'examens attentifs, je n'ai plus trouvé aucune mine en 2005, 2006 et 2007, et encore moins en 2008, année pendant laquelle les conditions climatiques furent marquées par des températures globalement peu élevées.

Résumé

L'auteur signale une nouvelle observation de *Stigmella lonicerarum* Frey, espèce peu connue de France. Il apporte également quelques informations concernant son écologie.

Mots-clés : Lepidoptera — Nepticulidae — *Stigmella lonicerarum* Frey — Écologie — France.

Abstract

The author reports a new observation of *Stigmella lonicerarum* Frey, a little-known species in France. Some ecological informations are also given.

Key words : Lepidoptera — Nepticulidae — *Stigmella lonicerarum* Frey — Ecology — France.

Remerciements

Je remercie bien vivement le Dr Erik VAN NIEUKERKEN, de l'Université de Leyde, spécialiste des Nepticulides, pour la communication de ses informations personnelles sur la présence de *Stigmella lonicerarum* en France.

Littérature consultée

Johansson (Roland), Nielsen (Ebbe Schmidt), Nieukerken (Erik J. van) and **Gustafsson (Bert)**, 1990. — The Nepticulidae and Opostegidae (Lepidoptera) of North West Europe. *Fauna entomologica scandinavica*, **23** (1) : 1-414, 111 fig. (dessins au trait et illustr. photogr.) ; **23** (2) : 415-739, 1 122 illustr. (186 aquarelles, 936 fig. au trait). E. J. Brill et Scandinavian Science Press edit[s], Leyde (Pays-Bas) et Copenhague (Danemark).

Puplesis (Rimantas K.), 1994. — The Nepticulidae of Eastern Europe and Asia : Western, Central and Eastern parts. 1-552, 840 fig. Backhuys Publishers, Leiden [Leyde].

Hering (Erich [Martin]), 1957. — Bestimmungstabellen der Blattminen von Europa. 3 volumes : 1-1 185, 725 fig. W. Junk édit., 's Gravenhage [La Haye].

Laštůvka (Aleš) und **Laštůvka (Zdeněk)**, 1997. — Nepticulidae Mitteleuropas (Lepidoptera). 1-230, 1 carte, 189 fig. Konvoj Ltd. édit., Brno (République tchèque).

Lhomme (Léon), [1946]-[1963]. — Microlépidoptères. *Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique*, **2** (2) : 489-1253. Léon Lhomme édit., Le Carriol, par Douelle (Lot).

Nieukerken (Erik J. van), Laštůvka (Aleš) and **Laštůvka (Zdeněk)**, 2006. — The Nepticulidae and Opostegidae of mainland France and Corsica : an annotated catalogue (*Lepidoptera : Nepticuloidea*). *Zootaxa*, n° 1216 : 1-114. Magnolian Press édit., Auckland, Nouvelle-Zélande.

Skala (Hugo [Otto Victor]), 1939. — Miner in deutschen Landen. *Zeitschrift des österreichischen Entomologen-Vereines*, Wien, **24** (2) : 27-30 ; **24** (3) : 43-45 ; **24** (4) : 62-64 ; **24** (6) : 91-95 ; **24** (7) : 111-112 ; **24** (8) : 125-128 ; **24** (9) : 138-144 ; **24** (10) : 149-152, 6 pl. (pl. V-X).

Skala (Hugo [Otto Victor]), 1941. — Minen aus der Normandie. *Zeitschrift des wiener Entomologen-Vereines*, **26** (6) : 148-150 ([2]).

Spuler (Arnold), 1913. — Die sogenannten Kleinschmetterlinge Europas, einschließlich der primitiven Familien der sogenannten Großschmetterlinge, sowie der Nolidae, Syntomidae, Nycteolidae und Arctiidae. Avec la collaboration d'**Emil Fischer** (Zurich), de **Julius von Kennel** (Dorpat-Youriev, [Esthonie]), d'**Adolf Meess** (Karlsruhe in Baden) et de **Hans Rebel** (Vienne, [Autriche]). [1]-[8] + [I]-[CXXVIII] + [121]-[528], 362 fig. dans le texte, 22 pl. coul. (env. 1400 fig.). E. Schweizerbart'sche Verlagsbuchhandlung, Nägele und Dr Sproesser édit., Stuttgart, Allemagne.

Staudinger (Dr Phil. **Otto)** und **Rebel** (Dr Phil. **Hans)**, 1901. — Catalog der Lepidopteren des palaearctischen Faunengebietes. I. Theil : Famil. Papilionidae – Hepialidae. [I]-[XXXII] + 1-411. – II. Theil : Famil. Pyralidae – Micropterygidae. 1-368. R. Friedländer und Sohn édit., Berlin.

6, Chemin des Lavandières, **Lorry-lès-Metz**, F-57050 **Metz**.

([2]) Texte de cette note disponible sur *Internet* en consultant la page suivante : <http://www.biologiezentrum.at/pdf_frei_remote/ZOEV_26_0148-0150.pdf>.

ISSN 0002-5208

INVENTAIRE COMMENTÉ
DES LÉPIDOPTÈRES DE L'ÎLE-DE-FRANCE
III. BOMBYCOÏDES (Lepidoptera Hepialidae, Cossidae, Limacodidae, Lasiocampidae, Endromidae, Saturniidae, Lemoniidae, Sphingidae, Drepanidae, Notodontidae, Lymantriidae et Arctiidae)

Contribution à la connaissance du patrimoine naturel francilien

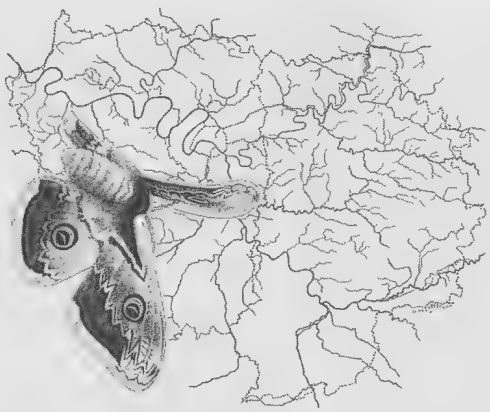

Philippe MOTHIRON
avec la collaboration des membres du G. I. L. I. F.
et des lépidoptéristes cités dans le texte

2010

Supplément hors-série au tome 23 d'Alexanor
ALEXANOR, Revue française de Lépidoptérologie
45, rue Buffon, F-75005 PARIS

Sous presse

Consacré aux Sphingides, aux Bombycoïdes (Lasiocampidae, Endromidae, Saturniidae et Lemoniidae) et à plusieurs autres familles de Macrohétérocères (Hepialidae, Cossidae, Limacodidae, Drepanidae, Notodontidae, Lymantriidae, Arctiidae), le troisième volume de l'*Inventaire commenté des Lépidoptères de l'Île-de-France* est sous presse. Il comporte 124 pages et 6 planches en couleurs. Pour chacune des 224 espèces citées de la région francilienne, il donne la répartition précise, ainsi que divers renseignements biologiques. Plusieurs chapitres analysent la composition de la faune et son évolution dans le temps. L'ouvrage se termine par un complément aux volumes I (Noctuelles) et II (Géomètres).

Tirage limité à 500 exemplaires ! Prix : 15 € (+ port : 3 €).

Alexanor, CCP Paris 17.476.09 F

Le latin dans la nomenclature des Rhopalocères européens Accentuation et prononciation

par Lucio Russo

Avant-propos

J'ai souvent constaté des erreurs de prononciation ou d'accentuation de mots latins à l'occasion d'entretiens avec certains de nos collègues.

Il n'est pas indispensable d'être un savant latiniste ou helléniste pour exprimer son propre talent d'entomologiste académique ou amateur ; toutefois, j'adhère entièrement à la très judicieuse considération de G. H. Parent (1993 : 40), selon lequel « Ce n'est pas parce que le latin est une langue morte qu'il faut la martyriser ! ».

Les biologistes du XIX^e^ siècle n'eurent pas de doutes lorsqu'ils décidèrent d'employer le latin à l'appui de la divulgation de leurs recherches, comme les savants du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle l'avaient déjà compris. En effet, l'emploi d'une langue morte, dont les règles sont bien définies et immuables, réduisait considérablement les risques interprétatifs connexes à l'universalité de leur discipline.

Compte tenu du fait que le *Code International de Nomenclature Zoologique* n'admet pas l'apposition des signes diacritiques sur les dénominations scientifiques (les accents aigu, grave ou circonflexe, la cédille, le tréma, etc.), quelques notions de prosodie latine ne pourraient que favoriser l'exacte accentuation des termes employés dans la nomenclature des Rhopalocères européens.

Introduction

Le latin distinguait des syllabes longues et des syllabes brèves, selon le temps (« durée ») que l'on employait à les prononcer. L'expression « quantité syllabique » indique cette durée. Le nombre des syllabes d'un terme latin correspond à celui de ses voyelles, à l'exception des diphtongues, qui constituent une syllabe : *i-a-py-gi-a*, *au-so-ni-a*, *si-na-pis* comprennent respectivement cinq, quatre et trois syllabes. Quant aux voyelles, elles peuvent être brèves (ă, ĕ, ĭ, ŏ, ŭ, ў) ou longues (ā, ē, ī, ō, ū, ȳ) « par position » (par rapport à d'autres lettres), ou « par nature ». La prosodie enseigne les règles permettant de déterminer la quantité *par position*, tandis que seul un bon vocabulaire permet de connaître la quantité *par nature*, qu'il signale expressément.

L'accentuation

L'accentuation (accent tonique) d'un mot latin, d'un mot latinisé ou d'un mot grec latinisé (= romanisé), est strictement liée à la **quantité de la pénultième syllabe**, qui peut entrer dans une des catégories suivantes :

(a) **longue par nature**, si elle contient une voyelle longue par elle-même : *tripo-lī-nus*, *afri-cā-na*, *pi-cē-nus*, *me-dū-sa*, *fari-nō-sa* ;

(b) **longue par nature**, si elle renferme une diphtongue (*ae*, *au*, *oe*, *eu*) : *ac-tāē-a*, *phōē-be*, *lyn-cēūs* ;

(c) **longue par position**, lorsque la voyelle précède soit les lettres « x » ou « z », soit deux ou trois consonnes consécutives : *caeru-lē-scens*, *hyper-ān-tus*, *Cha-rā-xes*, *Ly-sān-dra*, *ca-mīl-la* ;

(d) **brève par nature**, si la voyelle est brève par elle-même : *he-că -te*, *a-cĕ-ris*, *fe-rŭ-la* ;

(e) **brève par position**, quand la voyelle précède une autre voyelle, sans former avec elle une diphtongue : *cro-cĕ-a*, *Parnas-sĭ-us*, *Dană-us*, *car-dŭ-i*.

Du grec au latin

Les romains ne prononçaient avec l'accent original que les mots introduits du grec dans leur intégrité : *pỳramus* (Πύραμος), *dàrdanus* (Δάρδανος), *làchesis* (Λάχεσις). Les mots romanisés, adaptés à la structure « quantitative » du latin, en suivaient les lois toniques et phonétiques : *Polỳxena*, *Dànaus*, *Euphròsyne* au lieu de Πολυξένη, Δαναός et Εὐφροσύνη. Entre autres, la translittération prévoyait les particularités suivantes :

(f) Les voyelles « e » et « i », qui en latin sont brèves si elles précèdent une autre voyelle, deviennent longues quand elles romanisent **˝η˝** ou **˝ει˝** suivies d'une autre voyelle : Λίγ**ει**α → *lig**ē**a* ; Βρισ**η**ίς → *bris**ē**is* ; Γαλάτ**ει**α → *galat(h)**ē**a*.

(g) En revanche, si « e » et « i » romanisent les voyelles grecques **˝ε˝** et **˝ι˝** suivies d'une autre voyelle (ἰδ**έ**α, Ὄργ**ι**α), elles gardent leur quantité brève (*id**ĕ**a*, *Org**ĭ**a*).

(h) La diphtongue « ae » (longue) romanise la diphtongue grecque **˝αι˝** : *ā**ē**thiops* → **Αἰ**θίοψ.

(i) Les patronymes grecs en **˝-ίδης˝** prennent la désinence romanisée « *-ĭdes* » : Πελοπ**ίδης** → *pelop**ĭdes***.

(l) La terminaison grecque **˝-αδης˝** devient « *-ădes* » en latin.

(m) Les patronymes en **˝-είδης˝** (Ἀτρ**είδης**, Ἰφικλ**είδες**), dérivant des éponymes qui se terminent en **˝-εύς˝** et en **˝-κλῆς˝** (Ἀτρ**εύς**, Ἰφικ**λῆς**), prennent la terminaison latine « *-īdes* » : Atr*īdes*, *Iphiclīdes*.

(n) Dans les patronymes romanisés en **-āis**, **-ēis**, **-ītis**, **-ōtis**, **-ōis**, **-īne** et **-ōne**, la voyelle de la pénultième syllabe est longue par nature : *bris**ē**is*, *Min**ō**is*, *Limen**ī**tis*, *Col**ō**tis*.

Le mot « éponyme » désigne un personnage mythique ou historique ayant donné son nom à une descendance, une souche ou une localité ; « patronyme » désigne le nom de la localité ou du descendant qui en dérive. Ainsi, *Pelīdes* est le patronyme du héros grec Achille ; il signifie « fils de *Pelēus* » (*Pelēus* constituant l'éponyme dont dérive *Pelīdes*).

(o) Les voyelle grecques **˝ε˝** (epsilon) et **˝ο˝** (omicron) sont toujours brèves.

(p) Au contraire, les voyelles grecques "**η**" (êta) et "**ω**" (oméga) sont toujours longues. Dans la translittération latine, ces quatre voyelles gardent toujours leur quantité originale (Πολυξένη → Polyxĕna, Ἀλκυόνη → alcyŏne, Πανδώρα → pandōra, Ἄδμητος → admētus), tandis que les voyelles « **α** » (alfa), « **υ** » (upsilon) et « **ι** » (iota) peuvent être longues ou brèves.

Analyse des dénominations

À la lumière des règles jusqu'ici exposées, j'ai analysé les quelque 1 250 dénominations (familles, genres, espèces, formes, sous-espèces, etc.) citées dans le guide de Tom TOLMAN, *Butterflies of Britain and Europe* (édition de 1997).

Les dénominations appartenant aux catégories **(a)**, **(b)**, **(c)**, **(f)**, **(h)**, **(m)**, **(n)** et **(p)** prennent l'accent sur la pénultième syllabe : *Minòis, africàna, Agrodiaètus, Charàxes, ligèa, Iphiclìdes ;* dans celles des catégories **(d)**, **(e)**, **(g)**, **(i)**, **(l)** et **(o)**, l'accent tombe sur l'antépénultième syllabe : *làchesis, cròcea, Parnàssius, ìlia.*

Les dénominations ne comportant que deux syllabes prennent toujours l'accent sur la première : *àrge, bàton, rùbi, cìrce, dòrus, nàpi* ; toutefois, ***inès***, comme ***abdelazìz, belzebùb*** et ***boabdìl***, se prononce avec l'accent sur la dernière voyelle.

Au-delà d'un pédant pragmatisme, **toutes les dénominations exprimées dans la structure linguistique, alphabétique et phonétique du latin ne doivent être prononcées qu'« *à la latine* »**, et non « à la grecque ».

Les colonnes du tableau récapitulatif ci-après font apparaître les éléments suivants :

— colonne **(1)** : liste alphabétique des terminaisons des dénominations relevées, transcrites à partir de la voyelle (brève = ˘ ; longue = ¯) de la pénultième syllabe, suivie de toutes les autres lettres finales du taxon.

— colonne **(2)** : dénominations comportant les terminaisons énumérées dans la colonne **(1)**, leur accentuation « à la latine » ainsi que, dans certains cas, mentions de l'étymon (grec ou latin) ou de la *derivatio nominis* (indiquées entre parenthèses).

— colonne **(3)** : mention de la catégorie, telle que désignée ci-dessus, à laquelle se rattache la dénomination, selon les caractéristiques de la pénultième syllabe.

— colonne **(4)** : nombre des dénominations présentant la terminaison mentionnée dans la colonne **(1)**.

Nota 1. Signification des abréviations : lat. = latin ; gr. = grec ; pr. = prononcer ; épon. = éponyme.

Nota 2. Il n'a pas été tenu compte des dénominations (une cinquantaine environ) dérivées de noms de personnes ou de localités modernes, déclinées au génitif latin, dont la prononciation pourrait donner lieu à une cacophonie marquée (*powelli*, *nicholasi*, *violetae*, *wilkinsoni*, *annoceuri*, etc.).

TABLEAU I. — Principales dénominations extraites de TOLMAN & LEWINGTON (1997)

(1)	(2) Dénominations recensées et accentuation latine	(3)	(4)
-ăca	***syrìaca, valesìaca, vogesìaca***	(d)	3
-ăche	***arsilàche*** (gr. : αἐίρω + λάχη)	(a)	1
-ache	*astrache* (erreur de TOLMAN en lieu et place d'***astràrche***)	(c)	1
-ăchis	***Ínachis*** (lat. : Ĭnăchis — gr. : Ἴναχίς)	(d)	1
-ăcis	***sàlmacis*** (gr. : Σαλμακίς — lat. : Salmăcis)	(d)	1
-ăcus	***styrìacus, syrìacus***	(d)	2
-āda	***aislàda***	(a)	1
-ădes	***Agrìades, Chìlades***	(l)	2
-ădes	***argìades*** (gr. : Ἀργεάδης)	(l)	1
-ăe	***pasìphae*** (gr. : Πασιφάη — lat. : Pāsĭphăē)	(e)	1
-āēa	***Melitaèa*** (pr. : *Melitèa* — gr. : Μελιταία)	(h)	1
-āēa	***pangaèa, napaèa, pyrenaèa***	(b)	3
-āēca	***magnagraèca*** (pr. : *magnagrèca*)	(b)	1
-āēgi	***crataègi*** (pr. : *cratègi* — génitif lat. : crătāēgī)	(b)	1
-āēmon	***palaèmon*** (pr. : *palèmon* — gr. : Παλαίμων — lat. : Pălāēmōn)	(h)	1
-āēna	***Lycaèna*** (gr. : λύκαινα)	(h)	1
-āēno	***palaèno*** (nom d'une Nymphe)	(b)	1
-āēra	***paramegaèra***	(b)	1
-āētus	***Agrodiaètus*** (gr. : ἀγροδίαιτος, « qui vit à la campagne »)	(h)	1
-āēus	***melibaèus, aristaèus, pygmaèus***	(b)	3
-āger	***meleàger*** (LÜBKER : *Melèager* — gr. : Μελέαγρος)	(a)	1
-āgus	***abencerràgus***	(a)	1
-āis	***Áglais*** (lat. : Aglăĭs — gr. : Ἀγλαίς)	(e)	1
-ăla	***mègala*** (gr. : μεγάλη — lat. : mĕgălē)	(d)	1
-ālba	***subtàlba***	(c)	1
-āldus	***ubàldus***	(c)	1
-āle	***hỳale*** (gr. : ’Υάλη — lat. : Hўălē)	(d)	1
-āle	***eurỳale*** (gr. : Εὐρυάλη)	(d)	1
-āle	***òmphale*** (pr. : òmfale — lat. : Omphălē)	(d)	1
-ālis	***Nymphàlis, boreàlis, glaciàlis, cardinàlis, nivàlis*** …	(a)	12
-ălus	***Carterocèphalus***	(d)	1
-ăme	***eurỳdame*** (gr. : Εὐρυδάμη — lat. : Eurydămē)	(d)	1
-ămi	***càrthami***	(d)	1
-ămon	***thèrsamon***	(d)	1
-āmpus	***melàmpus***	(c)	1
-ămus	***cỳdamus, pỳramus*** (gr. : Πύραμος)	(d)	2
-āmus	***nostrodàmus***	(a)	1
-amus	*nelàmus* (in errore pro ***melànus*** ?)		1
-āna	***Arethusàna, hispàna, elbàna, roxelàna, dolomitàna*** …	(a)	28
-ānda	***amànda***	(c)	1
-ānder	***leànder, alexànder***	(c)	2

(1)	(2) Dénominations recensées et accentuation latine	(3)	(4)
-āndra	***Lysàndra, cassàndra, karsàndra*** …	(c)	4
-ăne	***èrgane*** (gr. : ἐργάνη — lat. : ergănē — « l'artisane », épithète de Minerve)	(d)	1
-ănops	***mèlanops*** (lat. : mĕlănōps)	(d)	1
-ānor	***alexànor*** (gr. : ἀλεξάνωρ — *cf.* lat. Bĭānor, Euphrānor …)	(a)	1
-ānta	***atalànta***	(c)	1
-ānte	***goànte***	(c)	1
-ānthe	***cleànthe***	(c)	1
-ānthi	***cheirànthi***	(c)	1
-āntis	***atlàntis***	(c)	1
-āntus	***hyperàntus***	(c)	1
-ānus	***oràn**us*, *albergàn**us*, *montàn**us*, *armoricàn**us*, *telicàn**us*** …	(a)	9
-ānus	***Azàn**us*** (lat. : Azānes ; Azāni, -ōrum)	(a)	1
-ănus	***dàrdanus*** (gr. : Δάρδανος — lat. : Dardănus)	(d)	1
-āon	***Lycàon*** (lat. : Lycāōn), ***machàon*** (gr. : Μαχάων — lat. : Măchāōn)	(a)	3
-āos	***menelàos***	(a)	1
-ăpe	*aphrape* (erreur de TOLMAN en lieu et place d'***aphìrape***)	(d)	1
-ăpha	***sỳngrapha*** (pr. : sìngrafa)	(d)	1
-ăphus	***poliògraphus***	(d)	1
-āpis	***sinàpis*** (lat. : sĭnāpis)	(a)	1
-āpne	***theràpne*** (gr. : Θεράπνη)	(c)	1
-ăra	***Chàzara*** (lat. : Chāzări, -ōrum)	(d)	2
-ārae	***sahàrae*** (pr. : saàré)	(a)	1
-ărae	***cìnarae*** (pr. : cìnaré — lat. : cĭnăra, cĭnărae)	(d)	1
-ăres	***làchares*** (gr. : Λαχάρης — pr. : làcarès — lat. : Lachăres)	(d)	1
-ăres	***Tòmares*** (gr. : τόμαρος)	(d)	1
-ārge	***Paràrge***	(c)	1
-ārgus	***bellàrgus, semiàrgus***	(c)	2
-āris	***ocellàris, rivulàris, polàris, insulàris, regulàris, vulgàris***	(a)	6
-ăris	***Hamèaris*** (gr. : ἅμα + ἔαρ, ἔαρος = « avec le printemps »)	(d)	2
-ārtis	***britomàrtis***	(c)	1
-ărus	***ìcarus, tỳndarus, cỳllarus*** (lat. : Cyllărŭs — gr. : Κύλλαρος)	(d)	3
-āsae	***humedàsae***		1
-āssus	***halicarnàssus***	(c)	1
-āsta	***adràsta***	(c)	1
-āste	***medesicàste***	(c)	1
-āstis	***bubàstis*** (gr. : βούβαστις)	(c)	1
-āstus	***theophràstus*** (gr. : Θεόφραστος)	(c)	1
-āta	***fumàta, flavofasciàta, piràta, debilitàta, caudàta, dentàta*** …	(a)	16
-ăte	***hècate*** (gr. : Ἑκάτη — lat. : Hĕcătē)	(d)	1
-ăte	***èrate*** (gr. : ἔρατος, ἔρατη = « l'aimable »)	(d)	1
-āter	***melanoposmàter***	(a)	1
-ătra	***Cleòpatra*** (lat. : Clĕŏpătra — gr. : Κλεοπάτρα)	(d)	1

(1)	(2) Dénominations recensées et accentuation latine	(3)	(4)
-ătrox	***sàgratrox***	(d)	1
-ātus	***venàtus, vittàtus, albocellàtus, decoloràtus, insperàtus ...***	(a)	7
-ătus	***Polyòmmatus*** (gr. : πολυ-όμμάτος)	(d)	1
-āūra	***plesàura***	(b)	1
-ăus	***Dànaus*** (gr. : Δαναός)	(e)	1
-āva	***batàva*** (lat. : bătāvus, -a, -um)	(a)	1
-āxes	***Charàxes*** (pr. : Carȧxès)	(c)	1
-ĕa	***cròcea, cyànea, ròsea, Libỳthea, sulphùrea, ochràcea ...***	(e)	12
-ĕa	***Leptĭdea*** (lat. : leptis + gr. : ἰδέα)	(g)	1
-ēa	***elèa, ligèa*** (gr. : Ἐλεία, λιγεία)	(f)	2
-ēa	***egèa, phegèa***	(a)	2
-ēa	***gigantèa, atlantèa, galathèa***	(a)	3
-ēa	***alethèa*** (gr. : ἀλήθεία), ***chariclèa*** (gr. : Χαρίκλεία)	(f)	2
-ēa	***amalthèa*** (gr. : Ἀμάλθεία)	(f)	1
-ēae	***centaurèae*** (gr. : κεντάυρεῖον)	(f)	1
-ĕae	***cretàceae*** (pr. : cretȧcéé), ***mediterràneae, virgàureae***	(e)	3
-ĕae	***àlceae*** (lat. : ālcĕă, ālcĕæ — gr. : ἀλκέα)	(g)	1
-ēas	***orèas*** (lat. : ŏrēas — gr. : ὀρειάς)	(f)	1
-ēcta	***neglècta***	(c)	1
-ēcto	***alècto***	(c)	1
-ĕdae	***andròmedae*** (gr. : Ἀνδρομέδη — lat. : Andrŏmĕda)	(o)	1
-ĕdon	***èumedon*** (gr. : Εὐμέδων)	(o)	1
-ēis	***brisèis, Oenèis*** (pr. : Œnȇis — gr. : Οἰνηίς — lat. : Oenēis)	(f)	2
-ēius	***telèius, plebèius*** (lat. : plebēiŭs)	(c)	2
-ĕlas	***leucòmelas, xanthòmelas, erythròmelas*** (gr. : μέλας)	(o)	3
-ĕle	***sèmele, Hyponèphele*** (gr. : Ὑπονεφέλη)	(o)	2
-ĕlis	***fàscelis*** (SPULER : étymologie incertaine)	(d)	1
-ēlla	***florèlla, aethiopèlla***	(c)	2
-ēllum	***tessèllum, cribrèllum***	(c)	2
-ēlma	***sulitèlma***	(c)	1
-ĕme	***chrysòtheme*** (gr. : Χρυσόθεμη — lat. : Chrȳsŏthĕmē)	(o)	1
-ēme	***euphème***	(p)	1
-ēmpta	***contèmpta***	(c)	1
-ēmus	***euphèmus***	(p)	1
-ēna	***philomèna, catèna***	(a)	2
-ēna	***olympèna, ellèna*** (gr. : ἕλληνη)	(p)	2
-ĕna	***hèlena*** (gr. : Ἑλένη), ***polỳxena*** (gr. : Πολυξένη — lat. : Pŏlyxĕna)	(o)	2
-ēne	***selène, galène, athène*** (gr. : Σελήνη, Γαλήνη, Ἀθήνη)	(p)	3
-ēne	***pyrène*** (gr. : Πυρήνη), ***europomène*** (gr. : εὐρωπός + μήνη)	(p)	2
-ĕne	***clìmene*** (gr. : Κλυμένη)	(o)	1
-ĕnes	***Gègenes*** (gr. : γηγενής)	(o)	1
-ēno	***euphèno*** (lat. : euphēnō — gr. : Εὐφηνώ – fille de Danaus)	(p)	1

(1)	(2) Dénominations recensées et accentuation latine	(3)	(4)
-ĕnos	*nephohiptàmenos* (gr. : νέφος + ιπτάμενος)	(o)	1
-ēnse	*jorgènse, caldeirènse*	(c)	2
-ēnsis	*massiliènsis, volgènsis, benacènsis, asturiènsis, rifènsis* …	(c)	45
-ēnti	*gennargènti*	(c)	1
-ēntus	*opulèntus*	(c)	1
-ēnus	*picènus*	(a)	1
-ēon	*actèon* (en lieu et place d'*actaèon ?* — gr. : Ἀκταίων)	(h)	1
-ēra	*megèra, gomèra*	(a)	2
-ĕra	*astrìfera, punctìfera*	(d)	2
-ĕra	*hìera* (lat. : hĭĕra — gr. : ἱερά)	(o)	1
-ērae	*lavathèrae* (rectius : *lavatèrae*)	(a)	1
-ĕrae	*èstherae* (pr. : ȅstéré)	(d)	1
-ērdos	*sacèrdos*	(c)	1
-ēres	*Evères* (gr. : εὐ + ήρης)	(p)	1
-ĕris	*Pìeris, àceris*	(d)	2
-ērnans	*altèrnans*	(c)	1
-ĕros	*ànteros* (gr. : Ἀντέρως — lat. : Antĕrōs)	(o)	1
-ĕrus	*Heteròpterus, floccìferus*	(d)	2
-ĕryx	*Gonèpteryx* (gr. : -πτέρυξ)	(o)	1
-ērxes	*artaxèrxes*	(c)	1
-ēsa	*burgalèsa*	(a)	1
-ēscens	*flavèscens, caerulèscens, nivèscens*	(c)	3
-ĕsis	*làchesis* (gr. : Λάχεσις)	(o)	1
-ēssa	*Vanèssa*	(c)	1
-ēster	*argèster*	(c)	1
-ēstes	*orèstes*	(c)	1
-ēstis	*agèstis* (rectius : *agrèstis ?*)	(c)	1
-ēstor	*agèstor*	(c)	1
-ēstra	*hypermnèstra*	(c)	1
-ēstris	*sylvèstris*	(c)	1
-ĕtas	*àlcetas* (gr. : Ἀλκέτας — lat. : Alcĕtas)	(o)	1
-ĕte	*optìlete* (gr. : ὀπτιλέτη – « la clairvoyante », épithète de Minerve)	(o)	1
-ēte	*arète* (gr. : Ἀρήτη)	(p)	1
-ētes	*pherètes* (gr. : Φέρητος — lat. : Phĕrēs, Phĕrētis)	(p)	1
-ētsos	*hephètsos*	(c)	1
-ētta	*gardètta*	(c)	1
-ētus	*accrètus, admètus* (gr. : Ἄδμητος)	(a)	2
-ēus	*lyncèus, morphèus*	(b)	2
-ĕus	*Cacỳreus, àlveus, rosàceus*	(e)	3
-ēxis	*alèxis*	(c)	1
-īa	*iphigenìa* (gr. : Ἰφιγένεια)	(f)	1
-ĭa	*Apòria, cecìlia, astèria, belèmia, titània, Pyrònia, pènia* …	(e)	73

(1)	(2) Dénominations recensées et accentuation latine	(3)	(4)
-ĭa	***aglàia, vulcània, Spiàlia, lathònia*** (rectius : *latònia*)	(e)	4
-ĭa	***eunòmia*** (gr. : Εὐνομία)	(e)	1
-ĭae	***rùssiae, acàciae*** (pr. : ac̲àcié), ***cacàliae, bryòniae*** …	(e)	8
-ĭas	***Còlias, ìsias, ismènias, nìcias***	(e)	4
-ĭca	***scòtica, baètica*** (pr. : bè̲tica), ***ìndica, pùnica, crètica*** …	(d)	36
-ĭcae	***bràssicae*** (pr. : brà̲ssicé)	(d)	1
-īcae	***urtìcae*** (pr. : urtì̲cé)	(a)	1
-ĭcans	***àlbicans***	(d)	1
-ĭce	***hèlice, laòdice*** (gr. : Λαοδίκη), ***callìdice, daplìdice*** … (lat. : Hĕlĭce)	(d)	5
-ĭcis	***ìlicis*** (lat. : īlex, īlĭcis)	(d)	1
-īcta	***Mellìcta***	(c)	1
-īcus	***andronìcus*** (lat. : Andrŏnīcus — gr. : Ἀνδρόνικος)	(a)	1
-ĭcus	***Thymèlicus, boèticus, còrsicus, tàuricus, ibèricus*** …	(d)	18
-ĭda	***pròcida, càlida, fèrvida, nìtida, pellùcida, splèndida***	(d)	6
-ĭdae	***Pièridae, Danàidae, Nymphàlidae*** … (lat. : Pĭĕrĭdae)	(d)	9
-ĭdas	***Pelòpidas*** (gr. : Πελοπίδας)	(d)	1
-ĭdas	***lỳcidas*** (gr. : Λυκίδας), ***neòridas***	(d)	2
-ĭdes	***pelòpides, egèrides***	(i)	2
-īdes	***Iphiclìdes*** (épon. : Ἰφικλῆς)	(m)	1
-īdes	***atrìdes, neoclìdes*** (épon. : Νεοκλῆς))	(m)	2
-ĭdes	***Làmpides*** (gr. : Λάμπιδος ; λάμπω), ***Scolitàntides***	(d)	2
-ĭdes	***eròides, malvòides, euphenòides, aracnòides, alcippòides*** …	(d)	13
-ĭdis	***phlòmidis*** (lat. : phlŏmĭdis)	(d)	1
-īdo	***Cupìdo*** (lat. : Cŭpīdŏ)	(a)	1
-ĭdon	***còridon*** (gr. : Κορυδών)	(d)	1
-ĭdum	***hespèridum***	(d)	1
-ĭdus	***nùmidus***	(d)	1
-ĭe	***aethèrie, clỳtie*** (gr. : Κλυτίη)	(e)	2
-ĭe	***parthènie*** (gr. : Παρθενίη)	(e)	1
-ĭfer	***òrbifer***	(d)	1
-ĭi	***cìrsii, marrùbii, mànnii, ripàrtii***	(e)	4
-ĭla	***rùtila, myrmecòphila, xeròphila***	(d)	3
-ĭle	***demòphile*** (gr. : Δημοφίλη — lat. : Dēmŏphĭle)	(d)	1
-ĭlis	***dèbilis, miràbilis, dòrilis***	(d)	3
-īlla	***camìlla, sibìlla, lucìlla***	(c)	3
-īllae	***alchymìllae*** (pr. : alkimi̲llé)	(c)	3
-īllum	***fritìllum***	(c)	1
-ĭlus	***pàmphilus, tròchilus*** (gr. : τροχίλος), ***eurỳpilus***	(d)	3
-ĭma	***pòrima*** (gr. : πόριμος)	(d)	1
-ĭma	***velocìssima, caelestìssima***	(d)	2
-īmnas	***Hypolìmnas***	(c)	1
-ĭmon	***lỳsimon*** (gr. : Λύσιμον)	(d)	1

(1)	(2) Dénominations recensées et accentuation latine	(3)	(4)
-ĭmus	*mìnimus*	(d)	1
-ĭna	*prosèrpina* (lat. : Prosĕrpĭna)	(d)	1
-īna	*rumìna, jurtìna, sibyllìna, valesìna, Albulìna, azorìna …*	(a)	23
-īnae	*rosìnae, carlìnae* (pr. : carlı̯né)	(a)	2
-īnda	*clorìnda*	(c)	1
-ĭne	*àchine*	(d)	1
-īne	*nerìne*	(n)	1
-īnes	*cardamìnes*	(a)	1
-īnga	*Lopìnga*	(c)	1
-īnna	*corìnna, arduìnna*	(c)	2
-īnus	*tripolìnus, apollìnus, statilìnus, alpìnus, subalpìnus*	(a)	5
-ĭo	*Papìlio, scìpio, pumìlio*	(e)	3
-īon	*arìon, orìon* (gr. : Ὠρείων — lat.: Ōrīōn)	(f)	2
-ĭon	*satỳrion, aegìdion*	(e)	2
-ĭon	*glycèrion, endỳmion* (gr. : Ἐνδυμίων — lat. : Endymĭōn)	(e)	2
-ĭops	*aèthiops* (gr. : Αἰθίοψ — lat. : aethĭōps)	(e)	1
-ĭor	*prestàntior, màior, excèlsior*	(e)	3
-ĭphron	*àlciphron* (gr. : Ἀλκίφρων), *èpiphron* (lat. : epĭphrōn)	(d)	2
-īppe	*cydìppe, cleodìppe, adìppe, chlorodìppe*	(c)	4
-īppus	*alcìppus, misìppus, chrysìppus, oedìppus, plexìppus*	(c)	5
-īra	*deianìra* (gr. : Δηιάνειρα)	(f)	1
-īris	*Cyanìris, osìris, neomìris*	(a)	3
-ĭrus	*sèphirus*	(d)	1
-īsa	*elīsa, Kanetìsa*	(a)	2
-īscae	*hibìscae*	(c)	1
-īscens	*pyrenemìscens*	(c)	1
-īssa	*larìssa*	(c)	1
-īta	*psylorìta* (gr. : Ψηλορείτης)	(f)	1
-ĭta	*glaciegènita*	(d)	1
-ĭtas	*calàritas*	(d)	1
-ītes	*thersìtes, triglìtes* (gr. : τριγλῖτις)	(a)	2
-ītis	*Limenìtis, Apharìtis, Cigarìtis*	(n)	3
-ĭton	*hòspiton*	(d)	1
-ĭum	*Satỳrium*	(e)	1
-ĭus	*bàvius, jàsius, dèlius, fritillàrius, sertòrius, sỳllius …*	(e)	11
-ĭus	*virgìlius, stìrius, icàrius, gòrdius*	(e)	4
-ja	*frèija*	—	1
-ōa	*sardòa* (lat. : sardōus, sardōa)	(a)	1
-ŏba	*ìmproba*	(d)	1
-ŏbe	*nìobe* (gr. : Νιόβη)	(o)	1
-ōdes	*Ochlòdes* (gr. : ὀχλώδης)	(p)	1
-ŏdus	*Carchàrodus* (gr. : καρχαρόδους)	(o)	1

(1)	(2) Dénominations recensées et accentuation latine	(3)	(4)
-ŏe	*Éuchloe* (gr. : Εὐχλόη), *prònoe*	(o)	2
-ŏe	*hippòthoe*, *callìrhoe* (gr. : Καλλιρόη)	(o)	2
-ois	*Minòis* (gr. : Μινωίς)	(n)	1
-ŏla	*Manìola*, *linèola*, *altìcola*, *alpìcola*, *desertìcola*	(d)	5
-ŏla	*carpathìcola*, *montìcola*, *sylvìcola*, *tenuìcola*	(d)	4
-ŏlans	*mèolans*	(d)	1
-ŏlas	*ìolas* (gr. : Ἰόλας)	(o)	1
-ŏle	*ìole* (lat. : Ĭŏlē — gr. : Ἰόλη)	(o)	1
-ŏle	*hòmole* (gr. : Ομόλη — lat. : Hŏmŏlē)	(o)	1
-ōllo	*apòllo*	(c)	1
-ōlon	*semicòlon*	(a)	1
-ŏlus	*silvìcolus*, *argìolus*	(d)	2
-ōme	*europòme* (gr. : Εὐρωπώμη)	(p)	1
-ōmon	*argyrognòmon*	(a)	1
-ōmpa	*eupòmpa*	(c)	1
-ōna	*lappòna* (ou *làppona*)	(a)	1
-ōne	*damòne* (gr. : Δάμων — lat. : Dāmōn, -ōnis)	(p)	1
-ōne	*amymòne* (gr. : Ἀμυμώνη)	(p)	1
-ōne	*phicomòne*, *deiòne* (gr. : Δηιώνη)	(p)	2
-ŏne	*tisìphone*, *hermìone* (lat. : Hermĭŏnē), *gorgòphone*	(o)	3
-ŏne	*gòrgone*, *alcỳone* (gr. : Ἀλκυόνη — lat. : Alcўŏnē), *myrmìdone*	(o)	3
-ōnis	*adònis* (gr. : Ἄδωνις)	(p)	1
-ōnum	*Polygònum* (lat. : pŏlўgōnum)	(a)	1
-ōnus	*hypochiònus*, *cerònus*, *tithònus*, *polònus*	(a)	4
-ŏpa	*antìopa* (gr. : Ἀντιόπη)	(o)	1
-ŏpe	*astèrope*, *mèrope* (lat. : Mĕrŏpē)	(o)	2
-ŏpes	*trìopes* (lat. : trĭŏpēs), *stèropes* (gr. : Στερόπης)	(o)	2
-ŏphrys	*Càllophrys* (gr. : κάλλος + ὀφρύς)	(o)	
-ŏpi	*pèlopi*	(o)	1
-ōpis	*Laeosòpis* (gr. : λαιός + ὤπις — pr. : Léos̲ŏpis)	(p)	1
-ŏpis	*callìopis* (lat. : Callĭŏpē, Callĭŏpēs)	(o)	1
-ōpis	*Thaleròpis* (gr. : θαλερῶπις)	(p)	1
-ōptes	*panòptes* (gr. : πανόπτης)	(c)	1
-ŏpus	*Aphàntopus* (gr. : ἄφαντος + πούς)	(o)	1
-ōra	*inhonòra*, *pandòra* (gr. : Πανδώρα)	(a)	2
-ōrdi	*onopòrdi*	(c)	1
-ŏre	*evàgore* (gr. : Εὐαγόρη)	(o)	1
-ōre	*mariscolòre*	(a)	1
-ŏris	*ròboris* (lat. : rōbur, rōbŏris)	(d)	1
-ōrmis	*canidiaformis*	(c)	1
-ōros	*polychlòros* (gr. : πολύς + χλωρός)	(p)	1
-ōrum	*tessinòrum*, *arvòrum*	(a)	2

(1)	(2) Dénominations recensées et accentuation latine	(3)	(4)
-ŏrus	***antèborus*** (même accentuation qu'*ellĕbŏrus* et *urobŏrus* ?)		1
-ōsa	***farinòsa, deliciòsa, albovenòsa***	(a)	3
-ŏse	***pàndrose*** (gr. : Πάνδροσος)	(o)	1
-ōta	***tardenòta*** (lat. : tardē-nōta)	(a)	1
-ōtae	***ballòtae*** (pr. : ball̲oté — gr. : βαλλωτή)	(p)	1
-ŏtes	***Pseudophìlotes*** (gr. : pseudo + Φιλότης)	(o)	1
-ŏtes	***Lèptotes*** (gr. : λεπτότης, « mince »)	(o)	1
-ōtis	***melòtis*** (gr. : μηλωτίς), ***Colòtis*** (gr. : Κωλώτις)	(p)	2
-ōtta	***charlòtta***	(c)	1
-ŏus	***nausìthous, pirìthous*** (gr. : Πειρίθοος)	(e)	2
-ōxa	***cleodòxa***	(c)	1
-ŭca	***catalèuca***	(d)	1
-ūcta	***redùcta***	(c)	1
-ūcus	***Tarùcus***	(a)	1
-ŭi	***càrdui*** (lat. : cārdŭus, cārdŭi)	(e)	1
-ŭla	***còrdula*** (nom de jeune fille)	(d)	1
-ŭla	***pàcula*** (lat. : Pācŭla – nom d'une prostituée qui aida les Romains)	(d)	1
-ŭla	***pỳrrhula*** (lat. : petite *pyrrha* (?), selon Spuler)	(d)	1
-ŭla	***mòrula, fèrula, sìcula, impròbula, Plebìcula***	(d)	5
-ŭlae	***bètulae, trèmulae, serràtulae***	(d)	3
-ūle	***cleobùle*** (gr. : Κλεόβουλη)	(b)	1
-ŭli	***pòpuli, èsculi*** (lat. : *aescŭli*)	(d)	2
-ūlla	***hispùlla***	(c)	1
-ŭlus	***orbìtulus, oràmulus***	(d)	2
-ūna	***idùna*** (divinité germanique)		1
-ūncus	***benùncus***	(c)	1
-ūnda	***rotùnda***	(c)	1
-ūra	***Apatùra, obscùra***	(a)	2
-ŭra	***fulvosàtura***	(d)	1
-ūrna	***matùrna***	(c)	1
-ūrra	***mamùrra***	(c)	1
-ūsa	***edùsa, pherùsa, medùsa, ichnùsa, arethùsa, hippomedùsa***	(a)	6
-ūssa	***celadùssa***	(c)	1
-ūstris	***palùstris***	(c)	1
-ŭus	***occìduus***	(e)	1
-ūxa	***marùxa***	(c)	1
-ỹas	***Hypòdryas*** (lat. : hỹpŏdrỹăs), ***Euphỳdryas***	(e)	2
-ȳche	***Glaucopsỳche***	(c)	1
-ȳgne	***epistỳgne***	(c)	1
-ỹlas	***dòrylas*** (gr. : Δορύλας — lat. : dŏrỹlas)	(d)	1
-ỹle	***hypsìpyle*** (lat. : Hīpsĭpỹlē)	(d)	1
-ȳle	***eriphỳle*** (gr. : Ἐριφύλη — pr. : érifi̲lé)	(a)	1

(1)	(2) Dénominations recensées et accentuation latine	(3)	(4)
-ŭma	***anònyma, dìdyma*** (gr. : Δίδυμα)	(d)	2
-ūmpha	***Coenonỳmpha***	(c)	1
-ŭne	***andrògyne, euphròsyne***	(a)	2
-ŭne	***mnemòsyne*** (lat. : Mnēmŏsŭnē)	(a)	1
-ūnis	***erỳnis***	(a)	1
-ūnna	***dictỳnna***	(c)	1
-ūnnis	***Erỳnnis, Argỳnnis***	(c)	2
-ūntas	***amỳntas***	(c)	1
-ŭo	***sthènnyo***	(e)	1
-ŭris	***làthyris*** (gr. : λάθυρος — lat. : lāthŭris)	(d)	1
-ŭrus	***Sàtyrus, tìtyrus***	(d)	2
-ŭte	***hippòlyte, àdyte*** (gr. : ἄδυτη)	(d)	2

Dénominations dérivées de noms de personnes ou de localités

Dans le tableau suivant, nous proposons une accentuation plus ou moins acceptable concernant quelques dénominations dérivées d'anthroponymes ou de toponymes modernes.

TABLEAU II. — Dénominations dérivées d'anthroponymes ou de toponymes modernes

abdelkàder	*carswèlli*	*fettìgii*	*lèighebi*	*pardìlloi*
adalwìnda	*casimìri*	*fiòrii*	*leonàrdi*	*perlìnii*
aìnsae	*cerìsyi*	*foulquièri*	*leonhàrdi*	*philìppi*
aksouàli	*christiànae*	*frederìcikoènigi*	*loèwii*	*rambùri*
allàrdi	*cingòvskii*	*fruhstòrferi*	*lorquìnii*	*ramòndi*
alliòni	*colìni*	*gàlloi*	*màckeri*	*reàli*
alluàudi	*coutsìsi*	*ghìgii*	*magdalènae*	*romèii*
augustìni	*cràmera*	*gèyeri*	*mànleyi*	*rothlièbi*
bèckeri	*cràmeri*	*gibràti*	*màrloyi*	*rudkòwskyi*
bellièri	*dàvidi*	*grùneri*	*marshàlli*	*schawèrdae*
bènderi	*delattìni*	*haefelfíngeri*	*martèni*	*tamadàbae*
berisàlii	*desfontàinii*	*hànsii*	*martìni*	*thomàsi*
bèrtolis	*donzèlii*	*hassàni*	*mersìna*	*turàtii*
biedermànni	*drenòwskii*	*heldrèichii*	*miègii*	*uhagònis*
blachièri	*dujardìni*	*honnoràtii*	*mohàmmed*	*vandèllii*
blèusei	*duponchèli*	*hùntera*	*mniszèchii*	*vogèlii*
bolivàri	*eitschbèrgeri*	*illgneri*	*mòrsei*	*wèissi*
brethertòni	*èscheri*	*jehandèzi*	*mùelleri*	*werdàndi*
burèschi	*evèrsi*	*krickeldòrffi*	*natàsha*	*wolfensbèrgeri*
burmànni	*fabrèssei*	*kruepèri*	*nivèllei*	*wỳssii*
cantenèri	*farriòlsi*	*lavathèrae*	*nogèlii*	*zapatèri*
càroli	*feisthamèli*	*lederèri*	*noguèrae*	*zullìchi*

Résumé

L'auteur expose quelques règles pratiques pour une accentuation et une prononciation correctes des dénominations latines employées dans la nomenclature des Rhopalocères européens.

Riassunto

L'autore espone alcune regole di base per una corretta accentazione e pronuncia dei termini latini o latinizzati impiegati nella nomenclatura dei Ropaloceri europei.

Remerciements

Je suis redevable à Bruno Espinosa (Dipartimento di Entomologia Agraria, Portici [Napoli/Naples]) et à Georges H. Parent (Arlon, Belgique) pour leur aide relative aux recherches bibliographiques. Je remercie également Tristan Lafranchis (Égio, Rhodia, Grèce) pour le contrôle de la correction linguistique du texte du présent travail.

Travaux consultés

Bonazzi (Abbé **D. Benedetto**), 1913. — Dizionario greco-italiano, compilato ad uso delle Scuole della Badia di Cava dei Tirreni. I-VII + 1-1 228. A. Morano édit., Naples.

Calonghi (Ferruccio), 1975. — Dizionario latino-italiano. I-XVI + 1-2 960. Rosenberg & Sellier édit., Turin.

Castiglioni (Luigi) e **Mariotti (Scevola)**, 1969. — Vocabolario della lingua latina. I-XII + 1-2 493. Ermanno Loescher édit., Turin.

Forcellini (Egidio), **Facciolati (Jacopo)** et **Furlanetti (Giuseppe)**, 1864-1887. — Totius latinitatis lexicon, consilio et cura Jacobi Facciolati, opera et studio Aegidii Forcellini, seminarii Patavini alumni lucubratum, a Josepho Furlanetto, alumno ejusdem seminarii, auctum et emendatum. 4 vol., I-LII + 1-671 + 1-755 + 1-785 + 1-636. Fratr. Giachetti édit., Padoue. Édition de Francesco Corradini et Joseph Perin, complétée des 2 vol. de l'*Onomasticon totius latinitatis*, a cura di Giuseppe Perin, 1913-1920, Padoue.

Lübker (Friedrich [Frederico]), 1898. — Lessico ragionato dell'antichità classica. I-VIII + 1-1 342, illustr. Forzani e C. édit., Rome.

Minotto (Antonio Stefano), 1889. — Trattato della prosodia, dell'accento e della pronuncia nella lingua latina. 1-56. Ermanno Loescher edit., Turin.

Nybakken (Oscar Edward), 1960. — Greek and Latin in Scientific Terminology. 1-321. The Iowa State University Press edit., Ames, USA [1959].

Parent (Georges H.), 1993. — Contribution au Babélien, dialecte ou patois nomenclatural. Remarques critiques sur les désignations toponymiques latines de la littérature lépidoptérologique (Première partie). *Linneana belgica*, **14** (1) : 37-54.

Rocci (Lorenzo), 1958. — Vocabolario greco-italiano. Trente-troisième édition (1987) : I-XX + 1-2 074. Società Editrice Dante Alighieri, Città di Castello (PG), Italie.

Spuler (Arnold), 1901-1908. — Die Schmetterlinge Europas. Vol. 1. Allgemeiner Teil — Spezieller Teil. I-CXXVIII + 1-386 + [1]-[6], 265 fig. dans le texte. E. Schweizeibart'sche Verlagsbuchhandlung, Nägele und Dr Sproesser édit., Stuttgart, Allemagne.

Tolman (Tom) and **Lewington (Richard)**, 1997. — Butterflies of Britain and Europe. 1-320, 106 pl. coul., 420 cartes de répartition. Harper Collins édit., Londres.

Volpis (Leone), 1955. — Prosodia e metrica latina. 1-60. Carlo Signorelli édit., Milano.

Via Monte Fumaiolo, 5, I-71042 **Cerignola** (Foggia), Italie.

DÉSTOCKAGE

ISSN 0002-5208

INVENTAIRE COMMENTÉ DES LÉPIDOPTÈRES DE L'ÎLE-DE-FRANCE

I. NOCTUELLES (Lepidoptera Noctuidae)

Contribution à la connaissance du patrimoine naturel francilien

Philippe MOTHIRON

avec la collaboration des membres du G. I. L. I. F.
et des lépidoptéristes cités dans le texte

1997

Supplément hors-série au tome 19 d'Alexanor

ALEXANOR, Revue française de Lépidoptérologie
45, Rue de Buffon, F-75005 PARIS

OPIE

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT ILE-DE-FRANCE

Le premier volume de l'*Inventaire commenté des Lépidoptères de l'Île-de-France*, consacré aux Noctuelles, comporte 144 pages et 4 planches en couleurs. Pour chacune des 361 espèces de Noctuelles de la région francilienne, il donne la répartition précise, ainsi que divers renseignements biologiques. Plusieurs chapitres analysent la composition de la faune et son évolution dans le temps.

Destockage ! Prix : 8 € (+ port : 3,75 €).

Alexanor, CCP Paris 17.476.09 F

Bilan d'un suivi trentenaire sur les Rhopalocères et Zygénides de la région de Thiverval-Beynes (Yvelines)

(Lepidoptera Rhopalocera, Zygaenidae)

par Roland Essayan

Ayant découvert les « coteaux de Thiverval » (Yvelines) au début des années soixante-dix, à l'époque où, lycéen, j'avais entrepris la cartographie des Rhopalocères et Zygènes de mon département natal, je souhaite aujourd'hui tenter de dresser un bilan de l'évolution trentenaire de la faune lépidoptérique de cet intéressant secteur. Cet essai me paraît d'autant plus justifié qu'aucune référence bibliographique « classique » ne se rapporte à cette localité d'une grande richesse, bien que située à seulement vingt-cinq kilomètres environ, à vol d'oiseau, des portes occidentales de Paris.

Les caractéristiques du site

Les cartes géologiques montrent une avancée des affleurements des calcaires lutétien et campanien (Crétacé supérieur) depuis la vallée de la Seine (Mantois) vers la vallée de la Mauldre au sud, avec une langue extrême en direction de l'est, un peu au-delà de l'École Nationale d'Agriculture de Thiverval-Grignon, dans la vallée du ru de Gally. Dans la partie sud-ouest de la région considérée, le massif de la forêt domaniale de Beynes, utilisé par *Gaz de France* comme zone de stockage souterrain, est recouvert localement de sables et d'argiles.

Les vallées se situent à une altitude variant de 45 à 55 m, celle des plateaux oscillant entre 120 et 125 m ; cette dénivellation génère des coteaux localement pentus, suffisamment inclinés pour échapper aux cultures écocides qui investissent plateaux et fonds de vallée, lesquels sont transformés en véritables « déserts agraires », d'après Patrick Gros (*in litt.*, 28-XII-1998).

Du point de vue botanique, la flore caractéristique des côtes sèches calcaires est présente, avec une intéressante densité de grands Cytises âgés, notamment sur la commune de Beynes, sur le coteau longeant au sud le camp de Frileuse (Côte de Beynes).

Le territoire étudié couvre partiellement quatre communes : Thiverval-Grignon (coteaux des Fontenelles et des Sept-Arpents) ; Crespières, qui abrite les coteaux du moulin de la Bonde, de la Garenne de Wideville et de la source de Clairefontaine, ainsi que le champ de manœuvres de Frileuse (coteaux de la Fontaine d'Aulu et de Rochefort) ; Beynes, sur laquelle l'emprise du camp militaire de Frileuse a permis la préservation d'un vaste site naturel, englobant les pentes de la Côte de Beynes ; enfin, Mareil-sur-Mauldre, avec le prolongement des coteaux de la vallée du ru de Gally. Un vallon, au sud d'Herbeville, hébergeant des biotopes comparables, a été prospecté par Patrick Gros (*cf.* carte 1).

CARTE 1. — Le secteur de Thiverval-Grignon durant les années 1960, d'après la carte I. G. N. au 50 000e (levés de 1962).

Riche d'une biodiversité remarquable, le secteur de Beynes et Thiverval-Grignon abrite plusieurs Z. N. I. E. F. F. de type 1 (1), plus ou moins contiguës, réunies pour la plupart au sein d'une Z. N. I. E. F. F. de type 2. Les principales Z. N. I. E. F. F. de type 1 concernent les sites énumérés ci-après :

— Z. N. I. E. F. F. n° 78 305 001, dite « Pelouses de la ferme de Launay », sur la commune d'Herbeville (au nord-ouest de Crespières), d'une surface de 13,90 ha ;

(1) Z. N. I. E. F. F. : Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique. Les Z. N. I. E. F. F. de type 1, de très fort intérêt patrimonial, représentent les « noyaux durs » des Z. N. I. E. F. F. de type 2, «enveloppes» englobant toutes les Z. N. I. E. F. F. de type 1 d'une même entité territoriale cohérente.

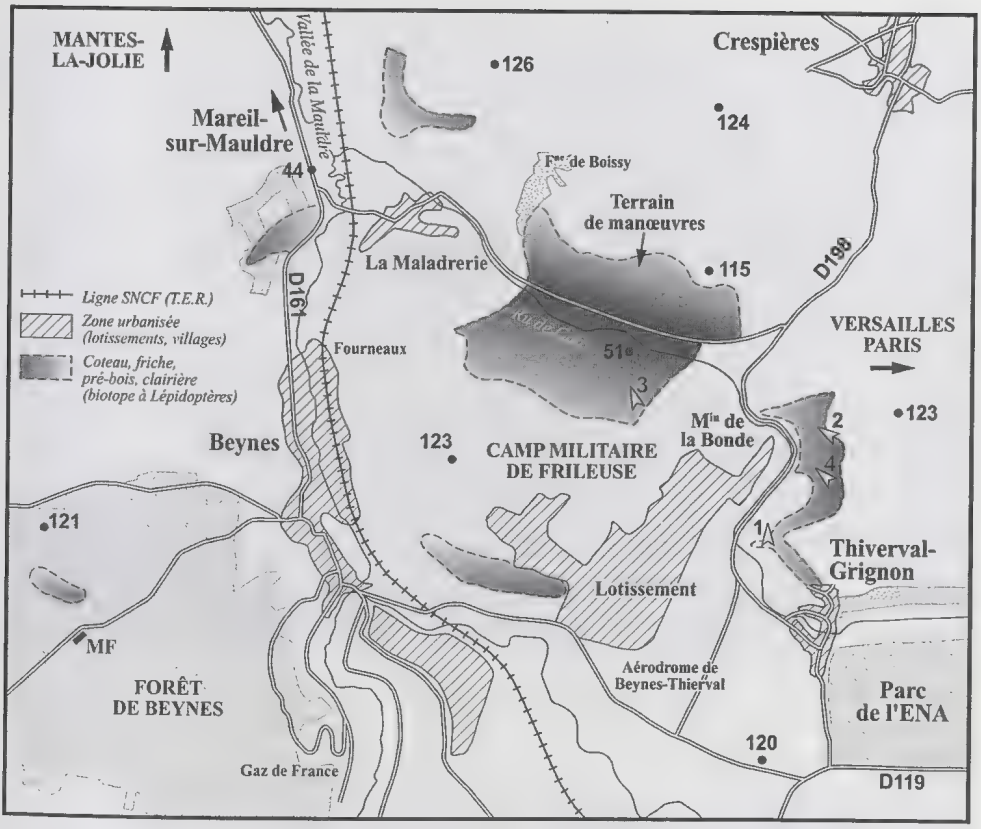

CARTE 2. — Le secteur de Thiverval-Grignon en 2003, d'après la carte I. G. N. au 25 000e (levés de 1993). Les flèches numérotées correspondent aux emplacements d'où ont été réalisés les clichés illustrant le présent travail (fig. 1 à 4). Dessin : Christian JACQUARD, d'après une esquisse de Roland ESSAYAN.

— Z. N. I. E. F. F. n° 78 305 002, dite « Pelouse des Groux » (2), sur la commune d'Herbeville, d'une surface de 12,50 ha ;

— Z. N. I. E. F. F. n° 78 189 001, dite « Pelouse du Val des Quatre-Pignons », sur les communes de Crespières et de Thiverval-Grignon, d'une surface de 41,80 ha ; cette entité s'étend depuis le coteau des Fontenelles, par ceux des Sept-Arpents, du Moulin de la Bonde et de la Garenne de Wideville, jusqu'à celui de la source de Clairefontaine ;

— Z. N. I. E. F. F. n° 78 615 021, dite « Parc de Grignon », sur la commune de Thiverval-Grignon, d'une surface de 231,40 ha ; cette entité comprend l'ensemble du parc de Grignon et revêt un fort intérêt paléontologique ;

— Z. N. I. E. F. F. n° 78 615 003, dite « Pelouse de la Queue de Beynes », sur la commune de Thiverval-Grignon, d'une surface de 32 ha ; cette entité s'étend depuis le lieu-dit « Les Barricades » jusqu'au lieu-dit « Le Haras » ;

---

(2) Les termes masculins « grou », « grouet », et féminins « groue » et « grouette » — dont l'étymologie est à rapprocher de celle des mots *gravier*, *grave*, *grève*, *grèze* et *groie* — désignent une terre ingrate, pierreuse, superficielle et xérique, englobant des cailloutis de nature calcaire. C'est la raison pour laquelle on rencontre fréquemment ces mots (déclinés au singulier ou au pluriel) dans la toponymie des secteurs occupés par des coteaux ou des plateaux calcaires de caractère plus ou moins steppique (Gérard LUQUET, comm. pers.).

— Z. N. I. E. F. F. n° 78 062 003, dite « Côte de Beynes », sur la commune de Beynes, d'une surface de 9,60 ha ;

— Z. N. I. E. F. F. n° 78 062 002, dite « Terrain militaire de Frileuse (Ru de Gally) », sur les communes de Beynes et Crespières, d'une surface de 235,90 ha ; cette entité s'étend depuis le coteau de la Fontaine d'Aulu (au nord de la route de la Maladrerie), jusqu'au bois de Blanc-Soleil, au sud.

Hormis celle du parc de Grignon, toutes ces Z. N. I. E. F. F. de type 1 sont incluses dans la Z. N. I. E. F. F. de type 2 n° 78 380 021, dite « Vallée de la Mauldre et ses affluents », d'une surface de 1694,10 ha ; cette entité s'étend, du nord au sud, de la commune d'Aulnay-sur-Mauldre à celles de Villiers-Saint-Frédéric et de Saint-Germain-de-la-Grange ([3]).

La situation actuelle

En une trentaine d'années, la seule modification majeure, sans réel impact sur la faune diurne, a été la construction du vaste lotissement des Quatre-Pignons, sur les terres agricoles du flanc oriental du plateau occupé par les installations militaires de Frileuse (*cf.* carte 2). Sur le reste du site, les cultures ont certes rogné de-ci de-là les plateaux et détruit des haies ; un incendie a altéré la zone de la commune de Mareil-sur-Mauldre abritant des Cytises, et les chasseurs y ont retourné quelques pelouses pour y semer en maïs des parcelles traitées en cultures à gibier. Globalement, on constate un embroussaillement des parties basses, dans les environs du moulin de la Bonde. Mais surtout, on est frappé par la prolifération des lapins, qui, attaquant l'ensemble de la strate herbacée, jusque sous les buissons, maintiennent des parties ouvertes : de multiples terriers et cartouches de chasseurs attestent de l'abondance du Lagomorphe ... Localement, les nombreux engins militaires tracent évidemment de profondes ornières et de larges sillons. Cependant, en dépit de l'impact de ces divers facteurs de perturbation du milieu, l'ensemble demeure relativement préservé (fig. 1 à 4), et pour le moment à l'abri de l'avidité des promoteurs immobiliers — assurément l'un des plus grands fléaux sévissant actuellement en Île-de-France.

Les inventaires entomologiques

Des relevés entomologiques ont été pratiqués sur l'ensemble du site entre 1970 et 2003, au cours de trois périodes successives, selon le calendrier mentionné ci-après.

— **1.** De 1970 à 1974 : données personnelles (dont une prospection le 20 septembre 1970 en compagnie de Gérard Luquet et Raymond Cocault sur la pelouse des Fontenelles).

— **2.** De 1991 à 1995 : données de Patrick Gros.

— **3.** De 2000 à 2003 : données personnelles (6-V-2000, 2-VII-2000, 24-VIII-2000, 25-V-2001, 5-IV-2002, 14-VI-2002, 16-IV-2003, 4-VIII-2003).

([3]) Toutes ces Z. N. I. E. F. F. ont été réactualisées et validées par le *Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel* (C. S. R. P. N.) *d'Île-de-France* lors de sa séance du 12 juin 2008 (Gérard Luquet, comm. pers.).

FIG. 1. — Vue d'ensemble, depuis la plaine agricole, sur le coteau des Septs-Arpents (communes de Thiverval-Grignon et de Crespières), à l'arrière-plan. Cliché : Roland ESSAYAN, 16 avril 2003.

FIG. 2. — Le coteau surplombant le moulin de la Bonde (Crespières). Ce secteur représente la partie la plus xérique du site ; la zone concernée abrite entre autres *Arethusana arethusa*. Au fond, le terrain militaire de Frileuse. Cliché : Roland ESSAYAN, 16 avril 2003.

TABLEAU I. — Liste des Rhopalocères observés sur le site étudié. – **C, T, M** : communes de Crespières, Thiverval-Grignon, Mareil-sur-Mauldre. **B** : commune de Beynes (coteau situé au sud du camp de Frileuse [Côte de Beynes] et forêt domaniale). – + : présence de l'espèce durant la période concernée.

Rhopalocères observés (nomenclature selon Tristan LAFRANCHIS, 2000) (4)	**1 Période 1970-1974**	**2 Période 1991-1995**	**3 Période 2000-2003**	
			C, T, M	**B**
Erynnis tages	+	+	+	+
Carcharodus alceae	+		+	+
Spialia sertorius	+			+
Pyrgus malvae	+	+	+	+
Pyrgus armoricanus	+			
Thymelicus sylvestris	+		+	
Thymelicus lineola	+			
Thymelicus acteon	+	+	+	
Ochlodes faunus	+	+	+	+
Iphiclides podalirius	+	+	+	
Papilio machaon	+	+	+	+
Leptidea sinapis	+	+	+	+
Pieris brassicae	+	+	+	+
Pieris rapae	+	+	+	+
Pieris napi	+	+	+	+
Anthocharis cardamines	+	+	+	+
Colias alfacariensis	+	+	+	+
Colias crocea	+	+	+	+
Gonepteryx rhamni	+	+	+	+
Hamearis lucina		+	+	
Thecla betulae		+	+	+
Neozephyrus quercus				+
Satyrium w-album	+			
Callophrys rubi	+	+	+	+
Lycaena phlaeas	+			
Lampides boeticus	+			
Cupido minimus	+		+ (5)	
Celastrina argiolus	+	+	+	+
Glaucopsyche alexis	+			
Cyaniris semiargus	+			
Polyommatus icarus	+	+	+	+
Lysandra bellargus	+	+	+	+
Lysandra coridon	+	+	+	+
Aricia agestis	+	+	+	+

(4) Sauf modifications taxinomiques ou nomenclatoriales intervenues ultérieurement.

(5) *Cupido minimus* a été revu sur la pelouse du Val des Quatre-Pignons en 2003 par nos collègues Serge BARANDE et Cyrille GAULTIER (Gérard LUQUET, comm. pers.).

Plebeius argus	+		+	+
Pararge aegeria	+	+	+	+
Lasiommata megera	+	+	+	+
Coenonympha arcania	+	+	+	+
Coenonympha pamphilus	+	+	+	+
Pyronia tithonus	+	+	+	+
Aphantopus hyperantus	+	+	+	
Maniola jurtina	+	+	+	+
Melanargia galathea	+	+	+	+
Arethusana arethusa	+	+	+	
Argynnis paphia	+			+
Argynnis aglaja	+	+	+	
Argynnis adippe	+			
Issoria lathonia		+	+	+
Clossiana dia			+	+
Limenitis camilla	+			
Aglais urticae	+	+	+	+
Inachis io	+	+	+	+
Vanessa atalanta	+	+	+	+
Vanessa cardui		+	+	+
Polygonia c-album	+	+	+	+
Araschnia levana	+		+	+
Melitaea cinxia	+			
Melitaea phoebe	+			

Commentaires

Les Zygénides, que nous n'avons pas fait figurer dans le tableau, mais qui avaient été évoqués dans une note antérieure (ESSAYAN, 1981), sont en constant recul. On déplore une très forte régression de presque toutes les espèces de Zygènes, là comme partout ailleurs dans la partie centrale du Bassin parisien, mais surtout les disparitions de *Jordanita globulariae* et de *Zygaena loti* après 1972, celles de *Zygaena viciae* et de *Zygaena carniolica* après 1975, enfin celles de *Zygaena ephialtes*, de *Zygaena purpuralis* et de *Zygaena minos* après 1992. Dernièrement, seuls *Zygaena fausta* (une vingtaine d'exemplaires de cette espèce — protégée à l'échelon régional —, localisés, le 24-VIII-2000) et *Zygaena* (*transalpina*) *hippocrepidis* (deux exemplaires le 4-VIII-2003) ont pu être recensés sur le site. *Zygaena filipendulae* nous a échappé, mais il serait abusif de conclure à sa disparition locale, à l'inverse des autres espèces qui semblent souffrir de l'altération de la strate herbacée (du fait de l'abondance excessive des lapins !) et de la baisse subséquente de l'hygrométrie ambiante.

Les *Thymelicus* sont en forte régression, comme ailleurs, pour des causes difficiles à définir (*Th. acteon* avait pourtant été noté comme « très commun » en 1972 !). En revanche, *Carcharodus alceae* a été l'objet de sept pointages en 2003.

Iphiclides podalirius, espèce protégée en Île-de-France, est présent, mais en faible densité, malgré la bonne représentation du Cerisier de Sainte-Lucie (*Prunus mahaleb*).

Cyaniris semiargus a disparu de la région, les prairies fleuries de fond de vallée s'étant embroussaillées. Cette espèce est en forte régression dans le Bassin parisien. Cependant, je l'ai retrouvée à Versailles, isolée sur les zones argileuses du terrain militaire des Matelots (1 ♂ et 1 ♀ le 30-V-2003). *Glaucopsyche alexis* semble avoir définitivement disparu partout, pour des causes inconnues. Patrick Gros a furtivement aperçu un *Satyrium* non identifié le 17-VI-1991, peut-être *S. pruni*. Enfin, par bonheur, *Plebeius argus* se maintient bien et a été observé en petit nombre à chaque visite, entre fin mai et début août ; il semble manifestement profiter de la présence des lapins.

Aphantopus hyperantus est en forte régression depuis une bonne dizaine d'années, comme dans d'autres régions (ouest de la France, centre du Bassin parisien), certainement en raison du réchauffement climatique global et de la baisse de l'hygrométrie. *Arethusana arethusa*, espèce protégée en Île-de-France, reste toujours fortement localisé sur une zone très circonscrite du site, mais se maintient (10 ♂♂ et 2 ♀♀ observés le 24-VIII-2000).

Clossiana dia, autre espèce protégée en Île-de-France, réserve une bonne surprise. Non relevée au cours des décennies précédentes, cette Argynne semble s'être installée dernièrement dans la région de Thiverval et s'y maintient avec bonheur. Gérard Luquet a du reste également constaté que cette espèce est en phase d'extension récente dans les départements de l'Essonne et de la Seine-et-Marne. *Vanessa cardui* et *Issoria lathonia*, espèces migratrices, nous avaient échappé il y a une trentaine d'années. Quant aux Mélitées, elles semblent avoir définitivement disparu d'une bonne partie du centre du Bassin parisien !

Bilan

Le maintien d'une biodiversité de niveau élevé est tributaire de la subsistance d'une mosaïque de milieux diversifiés, de surface suffisante, permettant à chaque espèce de trouver les conditions de survie les plus proches de sa niche écologique. À l'inverse, l'isolement des populations au sein de vastes zones urbanisées, cultivées ou cloisonnées par diverses voies de communication, génère nécessairement des impacts négatifs dont peu d'espèces peuvent s'affranchir.

La région succinctement étudiée dans la présente note révèle le maintien actuel de quatre espèces protégées en Île-de-France (sur les huit encore présentes il y a trente ans). En fonction du patrimoine biologique remarquable qu'elle héberge encore aujourd'hui, elle mérite d'être intégrée au sein d'un réseau d'espaces naturels à préserver impérativement et à maintenir en l'état. Tout aménagement écocide (installation de terrains de golf, extension des surfaces agricoles ou urbanisées ...) doit y être inconditionnellement proscrit. On remarquera au passage que les terrains militaires du site concerné, comme dans les départements de l'Aisne ou de la Marne, offrent, malgré l'impact des véhicules tout-terrain sur le sol, des zones de refuge appréciables pour la faune et la flore. Il serait donc souhaitable que la présente étude et les inventaires qui la supportent permettent d'instruire les dossiers d'une démarche visant à assurer la sauvegarde de cette zone refuge, afin que puisse perdurer la biocœnose particulièrement riche qu'elle héberge encore aujourd'hui.

FIG. 3. — Vue sur la zone réglementée du terrain militaire de Frileuse (commune de Beynes). Cette zone écorchée à Serpolet abrite une petite population de *Plebeius argus*. Cliché : Roland ESSAYAN, 2 juillet 2000.

FIG. 4. — Vue, depuis le coteau des Sept-Arpents, en direction de la côte du Moulin de la Bonde. Au second plan, à fond à gauche, le champ de manœuvres du camp de Frileuse, avec les zones mises à nu par le passage des véhicules militaires. Cliché : Roland ESSAYAN, 2 juillet 2000.

Remerciements

Je tiens à remercier ici bien vivement Messieurs Christian Jacquard (Paris), pour le soin apporté à la qualité de l'illustration incluse dans la présente note, et Patrick Gros (Salzbourg, Autriche), pour le travail de prospection intermédiaire, ainsi que mon ami Gérard Luquet, compagnon de terrain, qui m'a incité à publier cet inventaire et qui a amélioré mon texte, comme à l'accoutumée.

Résumé

Un suivi lépidoptérologique réalisé en trois phases sur une trentaine d'années, dans le secteur de Thiverval-Grignon (Yvelines), a permis de montrer que malgré le maintien des biotopes dans des conditions de conservation globalement satisfaisantes, la survie de certains Papillons n'échappe pas aux fluctuations négatives à grande échelle. Les Zygènes sont particulièrement touchées par ces régressions, alors que cette zone-refuge en était particulièrement riche. Cependant, cette petite région des Yvelines, proche de Paris, recèle encore quatre espèces protégées à l'échelon de l'Île-de-France. Au total, cinquante-huit espèces de Rhopalocères ont été recensées sur le site ; quarante-sept d'entre elles ont été revues récemment, dont au moins une manifestement en extension.

Travaux consultés

Essayan (Roland), 1981. — Contribution à l'étude des Lépidoptères de la région parisienne. III. Zygaenidae. *Alexanor*, **11** (8), **1980** : 341-344, 6 cartes.

Lafranchis (Tristan), 2000. — Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. 448 p., très nombr. illustr. photogr., dessins et cartes en coul. Collection « Parthénope ». Biotope édit., Mèze (Hérault).

5, Rue de Savoie, F-21121 **Fontaine-lès-Dijon.**
<roland.essayan@laposte.net>

Hypotia muscosalis Rebel, 1917 (= *H. delicatalis* Asselbergs, 2004), Pyrale nouvelle pour la Corse

(Lepidoptera Pyralidae Pyralinae)

par Gérard Brusseaux

Très proche d'*Hypotia corticalis* D. & S., *Hypotia delicatalis* Asselbergs, 2004, a été décrit d'Espagne d'après des captures réalisées par son découvreur en 1994, 1996 et 2002. À la même époque, le 5-VIII-1995, j'ai moi-même capturé plusieurs exemplaires de cette espèce (environ une demi-douzaine) dans le sud-est de la Corse, à Cirendinu (commune de Sainte-Lucie-de-Porto-Vecchio), grâce à un piège lumineux de type Boudinot équipé d'un tube à ultra-violets de 80 watts. Je les avais alors identifiés comme des *Hypotia corticalis* très petits et paraissant assez frottés, et je n'en ai finalement conservé qu'un seul mâle en bon état, fermement convaincu qu'il s'agissait de petits *corticalis*.

À cette date, le genre *Hypotia* n'avait pas encore été révisé et je n'ai pas alors trouvé l'opportunité d'approfondir le sujet. Ce n'est qu'en 2005 que Patrice Leraut, après avoir effectué la révision du genre concerné (Leraut, 2004), attira mon attention sur cette nouvelle espèce décrite dans le genre *Hypotia* Zeller. Les informations communiquées par P. Leraut réveillèrent en moi le souvenir de mes captures corses de 1995. Je lui confiai donc le seul mâle que j'avais conservé, et il me confirma qu'il s'agissait bien d'*Hypotia delicatalis*.

Ultérieurement, František Slamka (2006) a montré que *delicatalis* était synonyme de *muscosalis* Rebel, 1917, de sorte que ce dernier nom doit seul être employé, en vertu de l'article de priorité du *Code International de Nomenclature Zoologique*.

Il peut paraître étonnant qu'*Hypotia muscosalis* soit resté oublié si longtemps, puis qu'il ait été redécouvert simultanément en plusieurs endroits d'Espagne et en Corse, en l'espace de quelques années. Quoi qu'il en soit, cela montre que la lépidoptérologie reste un domaine de recherche particulièrement prometteur, notamment pour ceux qui veulent bien s'intéresser aux Microlépidoptères. En témoigne aussi l'inventaire de la faune lépidoptérique de Corse, qui n'a cessé de s'accroître depuis la parution de la dernière révision de la liste des Lépidoptères de Corse (Nel & Brusseaux, 2004).

Je ne puis donc qu'encourager nos collègues lépidoptéristes à prêter davantage attention aux Pyrales, aux Microlépidoptères, ainsi qu'aux petites espèces des autres groupes, que ce soit en Corse ou ailleurs : ils y trouveront nécessairement matière à nouvelles découvertes.

Remerciements

Je remercie bien sincèrement Patrice Leraut pour la transmission de l'information concernant *Hypotia delicatalis* et pour la détermination de mon matériel.

Travaux consultés

Asselbergs (Jan E. F.), 2004. — *Hypotia delicatalis* Asselbergs, sp. n., a new species from Spain, close to *Hypotia corticalis* (Denis & Schiffermüller, 1775) (Lepidoptera : Pyralidae). *Shilap, Revista de la Sociedad hispano-luso-americana de Lepidopterología*, **32**, n° 128 : 275-279, 1 pl. photogr. coul (4 fig.), 1 pl. de fig. au trait (6 illustr.).

Brusseaux (Gérard) et **Nel (Jacques)**, 2004. — Révision de la liste-inventaire de Charles E. E. Rungs (1988) des Lépidoptères de Corse [Contribution à la connaissance de la faune entomologique de la Corse. Lepidoptera. Révision de la liste-inventaire de Charles E. E. Rungs (1988) des espèces de l'île]. *Revue de l'Association roussillonnaise d'Entomologie*, **13**, Supplément : 1-145, 6 pl. photogr. coul. hors-texte (93 fig.).

Leraut (Patrice), 2004. — Contribution à l'étude du genre *Hypotia* Zeller (Lepidoptera, Pyralidae). *Revue française d'Entomologie*, (N. S.), **26** (2) : 77-96, 41 fig. au trait, 30 illustr. photogr.

Slamka (František), 2006. — Pyralinae, Galleriinae, Epipaschiinae, Cathariinae and Odontiinae (Lepidoptera). *Pyraloidea of Europe*, **1** : 1-138, 16 pl. photogr. coul., 11 pl. de fig. au trait (genitalia), 60 fig. dans le texte et 117 cartes de répartition. František Slamka édit., Bratislava, Slovaquie (1).

52, Avenue de la République, F-94260 **Fresnes**.

HILLSIDE BOOKS - LYDIE RIGOUT

1 Hillside Avenue CANTERBURY Kent CT2 8ET ROYAUME-UNI

Téléphone : + (44) 1227 769924 - Fax : + (44) 1227 456013

e-mail : lr@insects.demon.co.uk

site internet : http://www.insects.demon.co.uk

Livres d'entomologie

Éditions :

- Nouveaux volumes de la série des Coléoptères du Monde
- Continuation de l'œuvre de P. Blandin sur l'étude des *Morpho*
- Continuation de l'œuvre de J.-Cl. Weiss sur l'étude des *Parnassius* du Globe
- Co-éditeur avec Goecke & Evers de la nouvelle série des « Butterflies of the World »

Librairie moderne : tous les livres d'entomologie dans toutes les langues

Librairie ancienne : ouvrages épuisés ou ouvrages anciens

Littérature de travail : tirés à part et separata

Notre site internet : *www.insects.demon.co.uk/books.html*
donne la liste des 18 000 références disponibles (livres, tirés-à-part et separata)

Écrire ou téléphoner en Français - règlement par chèque en Euros

(1) Adresse de l'éditeur : František Slamka, Račianska 61, SK-831 02 Bratislava, Slovakia.

Sur la répartition française de *Nothocasis sertata* (Hübner, [1817])

(Lepidoptera, Geometridae, Larentiinae)

par Antoine Lévêque, Maurice Duquef et Georges Orhant

La Phalène du Sycomore, *Nothocasis sertata* (Hübner, [1817]) (1), entre autres mentionnée et figurée dans les ouvrages de Leraut (1992 : 202-203), de Fajčík & Slamka (1996 : 56 ; pl. 17 et pl. VII) et de Robineau & *al.* (2007 : 59 et 193 [pl. 15], n° 411) est, d'après ces auteurs, une Géomètre montagnarde, localisée, qui se rencontre préférentiellement dans les bois frais et ombragés d'altitude. Lhomme ([1929-1930] : 467, n° 1207) et Zangheri (1965 : 10 ; fig. 3), à l'instar de bien d'autres auteurs, indiquent *Acer pseudoplatanus* comme plante nourricière de la chenille. Se développant sur les Érables, l'espèce est donc à rechercher dans les érablières. La période de vol du papillon, au début de l'automne, ne favorise guère son observation.

Nous nous proposons ici de faire le point sur la répartition française de cette espèce considérée comme rare et qui, jusqu'à présent, n'a jamais fait l'objet dans notre pays d'un quelconque travail de synthèse. D'une manière générale, il ressort qu'elle se rencontre uniquement dans l'est de la France, plus précisément depuis le nord-est de la Picardie, en passant par le Massif Central, jusqu'aux Alpes du Sud. Les données en notre possession nous permettent d'affirmer que *Nothocasis sertata* est présent dans au moins vingt départements de France continentale.

Sa découverte en Picardie est récente : le premier exemplaire a été pris dans l'**Aisne** le 29 septembre 1996 par l'un d'entre nous (M. D.), plus précisément dans le bois de Plomion (Association des Entomologistes Picards [= ADEP], 1999 : 35). Dès lors, cette Phalène a été régulièrement retrouvée dans les massifs forestiers voisins : forêt de La Haye-d'Aubenton (deux exemplaires le 6 octobre 1997, M. D. ; ADEP, *loc. cit.*), forêt de Saint-Michel (un individu le 9 octobre 1999, M. D. ; Duquef, 2005 : 43), forêt de Marle (deux papillons le 10 octobre 1999, M. D.), forêt d'Andigny (neuf exemplaires le 22 septembre 2000, M. D.), forêt du Regnaval (cinq individus le 29 septembre 2000, M. D.), forêt du Val Saint-Pierre (cinq papillons le 3 octobre 2000 et un autre le 2 octobre 2007, M. D.) et forêt du Nouvion-en-Thiérache (deux individus le 17 septembre 2003, M. D.). En Picardie, *N. sertata* reste donc cantonné en Thiérache, dans le département de l'Aisne, où il vole entre la mi-septembre et la mi-octobre dans les zones boisées en Érables. À l'heure où nous bouclons définitivement cet article, seul le bois de Marfontaine reste à prospecter en Thiérache ; il serait néanmoins étonnant de ne pas y découvrir l'espèce. Tous les spécimens cités ci-dessus sont conservés dans la collection M. Duquef.

(1) Ce taxon est classé au sein de la tribu des Trichopterygini et a pour synonyme *appendicularia* Boisduval, 1840 (Leraut, 1997 : 210, n° 3949).

Au sud-est de ce secteur géographique, l'espèce a également été découverte récemment dans le département des **Ardennes**, à Vaux-en-Dieulet, par Denis GRANGE, qui en a observé une vingtaine d'exemplaires le 24 septembre 2000 (comm. pers.).

Nothocasis sertata est aussi recensé en Lorraine, dans les départements de la **Moselle** — une donnée non datée, issue de la collection Louis Perrette, communiquée par Michel MARTIN — et de la **Meurthe-et-Moselle**. Concernant ce dernier département, plusieurs données sont à signaler : la mention détaillée d'Henri HEIM DE BALSAC et Marcel CHOUL (1974 : 169-170) à Buré-d'Orval (sur la commune d'Allondrelle-la-Malmaison, en Gaume française), qui décrivent l'espèce comme un élément caractéristique des hêtraies bajociennes, présent en forte densité, donnant lieu à des pullulations occasionnelles (par exemple au bois de Saint-Mard, boisement belge frontalier proche de Buré, le 21 septembre 1968) ; un mâle capturé à Villers-lès-Nancy le 1er octobre 1992 par Michel MARTIN (*in litt.*) ; enfin, des observations régulières dans la vallée de la Moselle — un à trois exemplaires par an — effectuées en septembre et octobre à Liverdun par André CLAUDE (*in litt.*).

Plus au sud, l'espèce est présente dans le département de la **Haute-Saône** : deux individus, un le 23 et l'autre le 25 septembre 1986 à Saint-Bresson (JUGAN & JOSEPH, 1988 : 344). Denis JUGAN (*in litt.*) nous signale également pour ce département deux mâles à Esmoulières le 22 septembre 1989, à 590 m d'altitude, et trois mâles le 10 septembre 1999 au Ballon de Servance, à 1 210 m d'altitude. Cette dernière localité se situe en limite avec le département des **Vosges**, où l'espèce était déjà signalée dans le Catalogue Lhomme (LHOMME, *loc. cit.*), sur la base des données (environs du col de la Schlucht) consignées dans le *Catalogue des Lépidoptères d'Alsace* d'Henri DE PEYERIMHOFF (1862 : 165, n° 639) ([2]). Ces données historiques se situent en limite avec le département du **Haut-Rhin**. Dans son *Catalogue*, LHOMME (*loc. cit.*) indique également ce dernier département d'après Charles FISCHER, qui mentionne la présence de l'espèce à Steinbach (Molkenrain) ([3]). Dans la quatrième partie de son *Aperçu théorique des espèces de Papillons se trouvant en Alsace*, Charles FISCHER ([1942] : 22) cite en outre cette espèce de Mulhouse (Haut-Rhin), ainsi que du Rainkopf [dans la vallée de Munster] et du col de la Schlucht.

Nothocasis sertata est également répandu depuis le massif du Jura (départements du **Jura** et de l'**Ain**), jusqu'au sud des Alpes et aux Préalpes méridionales. Sa présence dans le département du Jura est relatée par les frères JOSEPH (1991 : 85) : un individu observé le 4 octobre 1987 à Lavans-lès-Saint-Claude. Sa présence dans l'Ain nous est, quant à elle, rapportée par Lionel LESUIRE sur la base d'un spécimen qui lui a été donnée par Christian JOSEPH, aujourd'hui dans sa collection (Confort, 17 septembre 1990, 850 m d'altitude). Philippe MOTHIRON (en ligne) fait état sur le site *Internet* « Lepinet » d'une observation plus récente de Christian JOSEPH (2004). LHOMME (*loc. cit.*) indiquait déjà ce département, citant l'espèce de Divonne (dans la zone du Hêtre des pentes du Jura), d'après le Docteur Émile ROMAN. Michel SAVOUREY (*in litt.*) nous signale l'existence, dans la collection Fernand Borde, d'un spécimen mâle capturé le 2 octobre 1957, également à Divonne-les-Bains ; cette collection est actuellement conservée au Muséum d'Histoire Naturelle de Chambéry. Toutefois, la mention la plus ancienne de *Nothocasis sertata* dans le département de l'Ain

---

([2]) Henri DE PEYERIMHOFF cite l'espèce sous le nom d'*appendicularia* et ajoute le commentaire suivant : « Forêts de Hêtres de la Haute-Montagne ; environs de la Schlucht, etc. ; pas bien rare du côté lorrain ».

([3]) Le Molkenrain (1 125 m) est un relief des environs de Mulhouse, situé entre Thann et Guebwiller.

semble émaner de Joseph Mongenet, qui signale l'espèce de Gex dès 1911 ; cette mention est reprise dans le Catalogue des Lépidoptères de Suisse de Vorbrodt & Müller-Rutz (1914 : 44, n° 916).

Présente en **Savoie**, l'espèce est citée — sous le nom de *Trichopteryx sertata* — comme rare en octobre 1967 et 1968 dans les marais de Chautagne (Dumon, 1969 : 91). Ce marais s'étend le long du Rhône, au sud de Serrières-en-Chautagne et au nord du lac du Bourget. Bourgogne (1973 : 120), quant à lui, la mentionne de Pralognan, dans la Vanoise. Quelques années plus tard, elle est observée par Jean Vigneron et Hervé Bouhin à Bonneval-sur-Arc les 29 et 30 août 1982 (Savourey, *in litt.*). Puis Michel Savourey l'observe à Vallarembert les 3 septembre 1991 et 26 septembre 1992 (Le Corbier, Les Orgières, 1 550 m d'altitude, coll. M. Savourey), chaque fois en un seul exemplaire, ainsi qu'à Saint-François-de-Sales, dans la tourbière des Creusates, à 1 360 m d'altitude (huit mâles le 27 septembre 1997 volant jusque vers minuit, par une température inférieure à + 6 °C ; coll.M. Savourey) ; cette tourbière d'altitude est protégée par un arrêté préfectoral de protection de biotope. Par ailleurs, Jean-Paul Descombes signale l'espèce le 2 septembre 2000 au col des Saisies (*in litt.*). Ce dernier l'avait aussi observée le 8 septembre 1973 dans le département de la **Haute-Savoie**, au col de la Colombière, à 1 500 m d'altitude (coll.J.-P. Descombes). Pour ce dernier département, Philippe Mothiron (en ligne) fait état d'une observation récente (2007) qui lui a été communiquée par Philippe Francoz.

Plusieurs individus sont repérés par Pierre Sagnes dans le département de l'**Isère**, à Mizoën, entre le 1er et le 5 septembre 1979, à 1 100 m d'altitude (coll. P. Sagnes). Dans le même département, François Fournier nous fait part de son observation d'un individu à Corrençon-en-Vercors le 14 septembre 1980, à 1 300 m d'altitude. Quinze ans plus tard, Claude Tautel (comm. pers.) capture l'espèce dans la vallée du Vénéon (massif de l'Oisans), à Vénosc, le 11 octobre 1995, à 1 200 m d'altitude. Plus récemment, Jean Haxaire et Odile Paquit prennent un mâle le 22 août 2002 à L'Alpe-d'Huez, au niveau de la Combe Chave, dans la vallée de la Sarenne, à 1 646 m d'altitude (coll. G. Orhant). À notre connaissance, il s'agit de la date la plus précoce connue à ce jour pour cette espèce en France. Philippe Mothiron (en ligne) relate également la présence de l'espèce en 2007, donnée que lui a indiquée Yann Baillet.

Dans la collection Claude Herbulot, aujourd'hui conservée à la Zoologische Staatssammlung München (Collection Zoologique de l'État [de Bavière], Munich), se trouve un exemplaire capturé le 30 août 1957 à La Motte-en-Champsaur, à 1 800 m d'altitude, dans le département des **Hautes-Alpes**. Jean-Paul Descombes nous signale aussi avoir observé cette Géomètre dans ce département, à Ailefroide, le 7 septembre 1996, à 1 500 m d'altitude. Les Hautes-Alpes étaient déjà citées dans le catalogue de Lhomme (*loc. cit.*) : La Bessée [-sur-Durance], d'après le Docteur Hubert Cleu (1947 : 161).

Plus au sud encore, l'espèce est observée dans le département des **Alpes-Maritimes** par Thierry Varenne le 1er octobre 1995 au col de Tende, vers 1 400 m d'altitude (Frédéric Billi, *in litt.*). L'année suivante, elle est trouvée en forêt domaniale de Clans (F. Billi, *in litt.*) : elle y est observée entre 700 et 1 400 m d'altitude du 2 au 30 octobre (particulièrement abondante le 15 octobre). L'espèce est ensuite découverte à quelques kilomètres de là, à Roquebillière, sur la piste de l'Alberas, vers 1 100 m d'altitude, le 24 septembre 1997 (F. Billi, *in litt.*). Philippe Mothiron nous informe également l'avoir observé dans ce département, dans les environs de Lucéram, à 1 350 m d'altitude, le 1er novembre 2007 (comm. pers.). En termes de phénologie, il s'agit là de la date la plus tardive que nous connaissions.

Dans les Préalpes méridionales, l'espèce est indiquée dans les **Alpes-de-Haute-Provence** sur la montagne de Lure (Dufay, 1965 : 211). Cet auteur précise plusieurs stations : environs des Oratoires et de la Chapelle, versant sud, 1 200 m d'altitude ; environs du sommet, depuis le refuge jusqu'au col du Pas de la Graille, 1 600 m à 1 800 m d'altitude ; versant nord ([4]). Elle est également mentionnée du département voisin de **Vaucluse** : dans le Luberon, à Apt (Moulignier, 1990 : 356 et 396), et sur le mont Ventoux (Luquet, 2000 : 86, 149, 154, 300 et 328). Sur ce massif, d'après le dernier auteur cité, l'espèce — qu'il considère comme très rare en France — paraît restreinte au versant nord, confinée dans le niveau supérieur à Érables de la série supraméditerranéenne du Chêne pubescent (commune de Beaumont-du-Ventoux, route du Col du Comte, valat de Pralong, 1 040 m d'altitude : deux exemplaires pris le 12 octobre 1978, Gérard Luquet *leg.*, coll. G. Luquet). L'espèce est par ailleurs citée du sud du département de la **Drôme**, à Dieulefit et à Saint-Pantaléon, durant la période 1970-1985 (Herrenschmidt, 1986 : 349). Plus récemment (après 2000), le Papillon a été mentionné dans la Drôme par Patrick Rosset (Philippe Mothiron, en ligne).

Nothocasis sertata est connu de l'est du Massif Central. Le Papillon a en effet été observé dans le département de la **Loire** par Roland Bérard (*in litt.* ; *cf.* également Bérard, 1971 : 58-59, 109 et 176-177, fig. A3), plus précisément dans le massif du Pilat (monts du Vivarais) :

— à Bonnavion, commune de Tarentaise, dans la haute vallée du Furan, à 900 m d'altitude (trois mâles et une femelle les 26-28 septembre 1970, trois mâles le 9 septembre 1971, trois femelles le 25 septembre 1973 et un mâle le 18 septembre 1981, coll. R. Bérard) ([5]) ;

— à la Croix du Chaubouret, commune du Bessat, à 1 200 m d'altitude (une femelle le 18 septembre 1980, coll. R. Bérard) ;

— à La Chaux, commune de Thélis-la-Combe, 1 100 m d'altitude (une femelle le 15 septembre 1982, coll. R. Bérard) ;

— à Janon, dans la vallée de Quatre-Aigues, commune de Saint-Étienne, à 500 m d'altitude (un mâle le 16 septembre 1987, coll. R. Bérard).

Roland Bérard nous a également fait part de l'observation effectuée par Claude Dufay le 1er septembre 1976 au lieu-dit Les Flurieux, commune de La Valla-en-Gier, à 930 m d'altitude (massif du Pilat). *Nothocasis sertata* est présent aussi dans le département de la **Haute-Loire** : Jean Nicolle (*in litt.*) en a observé un individu le 20 septembre 1986 à Vaunac, commune d'Yssingeaux, à 750 m d'altitude (coll. J. Nicolle). En outre, la Phalène du Sycomore a été récemment observée dans le **Puy-de-Dôme**. Elle est en effet citée comme nouvelle pour le département dans un travail collectif de l'Association Entomologique d'Auvergne (1997 : 4), sur la base d'une capture réalisée à La Croix-du-Fossat par Claude Colomb. Roland Bérard (*in litt.*) nous précise que cette observation eut lieu le

([4]) Dufay ne donne pas de dates. Il indique dans son introduction que son étude repose sur une douzaine d'années de prospections. Ses premières publications sur la région datant de 1951, on peut en déduire que ses observations couvrent la période 1951-1965.

([5]) Claude Tautel (comm. pers.) a également capturé l'espèce sur la commune de Tarentaise, le 9 octobre 1995. Ce toponyme a été orthographié par erreur « Tarentaize » dans l'article de Bérard (1971) cité plus haut, notamment page 176.

5 octobre 1986, à 1 400 m d'altitude. Le lieu-dit de La Croix-du-Fossat se situe sur la commune de Saint-Anthème, dans la haute vallée de l'Ance (monts du Forez).

Entre le Massif Central et les massifs jurassiens et alpins, une donnée ancienne nous révèle la présence de l'espèce dans le département du **Rhône** : Régis MOUTERDE (1954 : 159 [71], n° 746 (1206), sous le nom d'*Acasis sertata*) signale en effet dans son catalogue l'existence d'un spécimen autrefois pris à Lyon et conservé dans la collection Georges Roüast ; d'après un manuscrit inédit de Georges ROÜAST, l'espèce avait antérieurement été citée de cette ville par le lépidoptériste lyonnais GAYNON.

En complément des données précédentes, Gérard LUQUET nous fait part des vingt et un spécimens français conservés dans les collections du Muséum National d'Histoire Naturelle, à Paris :

— 1 ex., Buré-d'Orval [Meurthe-et-Moselle, probablement H. HEIM DE BALSAC *leg.*], 10-IX-1933, coll. Gérard Praviel ;

— 4 ex., « Jura » [sans autres indications], 15-IX, coll. Léon & Joseph de Joannis ([6]) ;

— 2 ex., environs de Guebwiller [Haut-Rhin], coll. Jean Schlumberger ([7]) ;

— 13 ex., « Wald beim Belchensee » [Haut-Rhin] ([8]), 3-IX-1885, A. HEYNE *leg.* ([9]), coll. Jean Schlumberger ;

— 1 ex., Les Vigneaux [Hautes-Alpes], 1 100 m, 8-IX-1971, coll. Paul Jacoviac.

Il existe par ailleurs deux spécimens dans les collections du Muséum qui portent l'unique indication « Vienne, coll. Clément Lafaury », sans autres précisions : il est donc difficile de savoir si ces exemplaires proviennent du département de la Vienne, de la ville française de Vienne (Isère), ou bien encore de Vienne, en Autriche. Néanmoins, d'après la répartition établie précédemment, il est très improbable qu'il s'agisse du département de la Vienne. Quant à la dernière hypothèse évoquée, elle paraît elle aussi peu probable. En effet, si l'espèce est citée d'un certain nombre des *Länder* fédéraux autrichiens dans la Liste des Lépidoptères d'Autriche de HUEMER & TARMANN (1993 : 114, n° 3133), elle fait en revanche défaut, d'après ces auteurs, dans ceux de Vienne et du Burgenland.

Concernant les collections du Muséum de Paris, notons enfin au passage qu'elles renferment un exemplaire étiqueté « Ormonts, 27-VIII-1898, coll. Louis Dupont ». Ce toponyme correspond à une localité suisse du canton de Vaud, abritant deux villages

---

([6]) En l'absence de toute autre précision, il est impossible de savoir si cette mention s'applique au département français ou au massif montagneux dans son ensemble, et de quel côté de la frontière. Quoi qu'il en soit, la présence de l'espèce est attestée depuis longtemps dans le Jura suisse (*cf. infra*). En outre, la première lettre du toponyme pourrait éventuellement être interprétée comme un T, auquel cas les exemplaires correspondants proviendraient de Tura – dénomination ancienne désignant le Turkménistan.

([7]) Dans l'un des carnets manuscrits (Géomètres, volume 2, folio n° 256, espèce n° 2563), énumérant les exemplaires de sa collection, Jean SCHLUMBERGER cite *Nothocasis sertata* (sous le nom de *Lobophora sertata*) du lieu-dit « Rolle », aux abords de Guebwiller.

([8]) La mention « Wald beim Belchensee » correspond, d'après une liste manuscrite de Jean BOURGOGNE complétée par Charles FISCHER (conservée dans les archives de feu Jean BOURGOGNE, au Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris), à la forêt située sur le *Grand Ballon* (1 428 m) [*Belchen* en allemand], à proximité du *lac du Ballon* [*Belchensee* en allemand], près de Guebwiller (Gérard LUQUET, comm. pers.).

([9]) Alexander HEYNE, entomologiste et marchand naturaliste allemand établi à Berlin, entretenait des relations d'amitié avec Jean SCHLUMBERGER et conduisit en sa compagnie des prospections entomologiques en Alsace (Gérard LUQUET, comm. pers.).

(Ormont-Dessus et Ormont-Dessous), et sise dans la vallée des Ormonts (district d'Aigle), entre l'extrémité orientale du lac Léman et le massif des Diablerets. La présence de *Nothocasis sertata* dans cette station est confirmée par Vorbrodt & Müller-Rutz (1914 : 44, n° 916), qui mentionnent Ormonts (Vaud) d'après les observations de Charles Blachier (Gérard Luquet, comm. pers.).

Lhomme (*loc. cit.*) mentionne comme douteuse l'observation de Maurice Sand (1879 : 104, n° 2558) à Nohant (Indre), en avril. S'il n'est pas exclu que cette mention de Sand puisse procéder d'une erreur d'identification, on remarquera cependant, au bénéfice du doute et à la décharge de son auteur, que sa localisation, pas plus que la période indiquée, ne peuvent être considérées comme tout à fait invraisemblables. Nohant se situe en effet dans l'extrême sud-est du département de l'Indre, un secteur qui fait déjà partie des contreforts du Massif Central, dont les particularités climatiques ont pu par le passé sans doute convenir, au moins localement, à une espèce d'affinités submontagnardes comme *Nothocasis sertata* ; de nos jours, le réchauffement global peut avoir modifié ce contexte. On relèvera par ailleurs que les apparitions printanières de cette espèce sont évoquées par plusieurs lépidoptéristes chevronnés, à commencer par Jean Étienne Berce (1873 : 377), qui mentionne le vol de cette Géomètre « en avril et mai, selon la plupart des auteurs ». Considérant cette affirmation comme une probable erreur de Berce, Jules Culot (1917-1919 : 128) concède toutefois que « normalement, le papillon éclôt en septembre ; il est alors probable que les exemplaires qui ont pu être capturés au premier printemps, sont des individus qui ont hiverné ». Vorbrodt & Müller-Rutz (1914 : 44 et 639, n° 916) soutiennent également la thèse du vol printanier de l'espèce, écrivant pour leur part : « Der Falter fliegt von September an mit Ueberwinterung bis März-April », et, dans les compléments, « *Auch* das Ei überwintert » ([10]). Plus récemment, Raphy Rappaz (1979 : 272, n° 1038, sous le nom de *Trichopteryx sertata*) affirme encore : « Vole en septembre-octobre [...]. Certains papillons ayant été capturés au printemps, il faut admettre que quelques individus hivernent ». *A contrario*, d'autres auteurs restreignent la phénologie imaginale de l'espèce à la période automnale, n'évoquant nullement l'hivernage et la réapparition des adultes au premier printemps ; c'est entre autres le cas de Rebel, *in* Spuler (1910 : 35), de Koch (1984 : 582-583, n° 97), de Forster & Wohlfahrt (1973-1981 : 73-74, n° 1429), de Skou (1984 : 197) et de Tautel & Fournier, *in* Robineau *& alii* (2007 : 59, n° 411). En tout état de cause, il serait donc opportun de rechercher à nouveau *Nothocasis sertata* dans ce secteur de l'Indre, et de vérifier par ailleurs la possible réapparition printanière de l'espèce après éventuel hivernage de l'imago.

Selon Zangheri (*loc. cit.*), la répartition de *Nothocasis sertata* couvre surtout les montagnes de l'Europe centrale. D'après cet auteur et la carte qu'il propose, l'aire de distribution de l'espèce s'étend de la France orientale à la Transylvanie (Roumanie), englobant les Ardennes, les Vosges, le Jura, tout l'arc alpin, les Sudètes et l'ensemble des Carpates. Cette aire couvre entre autres la Suisse, l'Autriche, le sud de l'Allemagne, la République tchèque et la Slovaquie, ainsi qu'une grande partie de la Pologne (au nord jusqu'à la Poméranie). Dans cette publication, Zangheri exclut le Massif Central et les Préalpes, mais la limite

([10]) « Le papillon vole à partir de septembre, puis, après hivernage, jusqu'en mars-avril » ; « L'œuf, *également*, hiverne ».

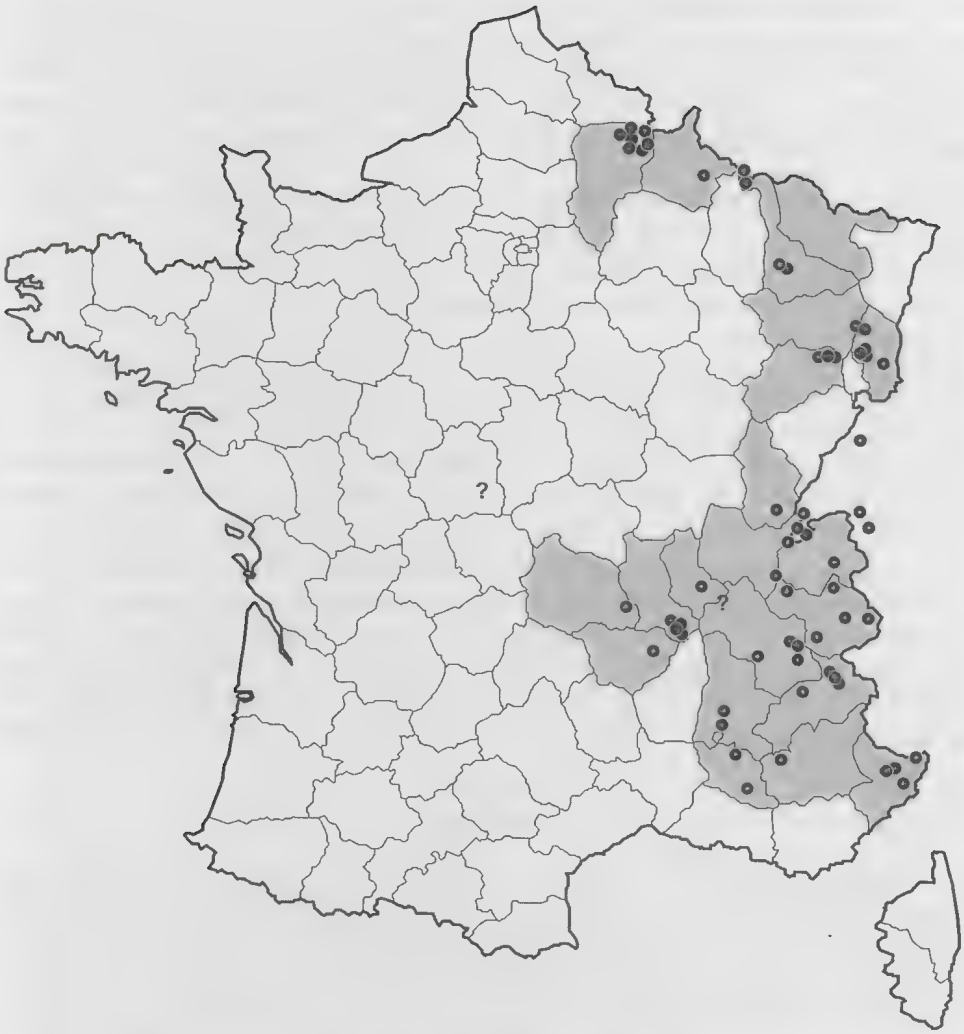

Fig. 1. — Carte de la répartition de *Nothocasis sertata* Hb. en France et dans les régions frontalières des pays adjacents. État des connaissances au 23 décembre 2009.

d'aire figurée sur sa carte inclut le nord du Morvan et le plateau de Langres ([11]). En outre, il mentionne *sertata* du Nord des Apennins (Italie), considérant ces populations comme disjointes par rapport au reste de l'aire de répartition de l'espèce, et il cite les localités suivantes du versant romagnol de la forêt domaniale de Casentinesi : Lama, alt. 700 m ; Campigna, alt. 1 068 m ; Burraia, alt. 1 400 m. Au nord, l'aire de répartition de *Nothocasis sertata* atteint le Danemark et le sud de la Suède (Skou, *loc. cit.*).

([11]) Claude Dutreix (1997, *in litt.*) nous indique avoir cherché l'espèce dans le Morvan durant l'automne 1997, mais sans succès. Nous considérons comme possible sa présence en Bourgogne, où il conviendrait de la rechercher.

Nous avons par ailleurs pu trouver dans la littérature quelques localités frontalières avec la France qui nous paraissent intéressantes à mentionner ici. Nous les avons fait figurer sur la carte. Lhomme (*loc. cit.*) indique le bois de Saint-Mard, près de Virton, en Belgique (d'après Bray) ; cette donnée est reprise dans la « Liste des Lépidoptères capturés dans la région jurassique belge par Lucien Bray [...] » publiée par Saussus & *al.* (1980 : 171, sous le nom de *Lobophora sertata*). En Suisse, Culot (1917-1919 : 127-129 ; pl. 19, fig. 392-395) mentionne l'espèce du « Jura vaudois », sans plus de précision ; cette mention correspond manifestement à l'indication de Vorbrodt & Müller-Rutz (1914 : 44, n° 916), qui citent, d'après Jules Culot, la localité de Saint-Cergue (canton de Vaud), et par ailleurs Genève ; ces auteurs évoquent en outre la présence de *Nothocasis sertata* à Dombresson (canton de Neuchâtel), d'après le *Catalogue des Lépidoptères du Jura neuchâtelois* du Pasteur Frédéric de Rougemont (1903 : 51-52 [209-210], sous le nom de *Lobophora sertata*), et Martigny (Valais), d'après les notes manuscrites d'Arnold Wullschlegel (1910). Pour être complets, citons encore Martin & Rehfous (1958 : 12, sous le nom de *Lobophora sertata*), qui signalent l'espèce des pentes du Jura, au-dessus de 1 100 m d'altitude, et sur le mont Salève, au-dessus de 650 m, ces deux localités se situant dans le bassin de Genève, la première limitrophe avec le département de l'Ain et la seconde avec la Haute-Savoie.

Les données ici rassemblées permettent donc de considérer *Nothocasis sertata* comme une Géomètre d'Europe moyenne, montagnarde à submontagnarde, qui atteint en France la limite occidentale de son aire de répartition. Si elle reste assez localisée et peu commune en France, elle est toutefois largement répandue dans la moitié orientale du pays. Nous espérons que cet article suscitera de la part de nos collègues lépidoptéristes de nouvelles prospections afin d'affiner davantage la répartition française et d'élucider la phénologie imaginale de cette espèce discrète.

Remerciements

Nous tenons à remercier vivement toutes les personnes qui, il y a déjà quelques années, nous ont communiqué les données en leur possession suite à notre annonce dans *Alexanor* : Roland Bérard (†), Frédéric Billi, Alain Cama, André Claude, Claude Dutreix, Jean-Paul Descombes, François Fournier, Christian Gibeaux, Denis Jugan, Lionel Lesuire, Michel Martin, Jean Nicolle, Pierre Sagnes, Michel Savourey et Sergio Zangheri. Que soit également remercié Gérard Luquet (Muséum National d'Histoire Naturelle) pour avoir consulté les collections du Muséum de Paris, pour la communication d'indications bibliographiques et pour sa relecture minutieuse de notre manuscrit, ainsi que le Dr Harry Boillat, Denis Grange, Philippe Mothiron et Claude Tautel pour les informations qu'ils nous ont aimablement transmises.

Références bibliographiques

Association des Entomologistes Picards, 1999. — Liste commentée des espèces de Lépidoptères déterminantes ZNIEFF. ADEP, 1998. Deuxième partie [Nymphalidae, Geometridae]. *L'Entomologiste picard, Bulletin annuel de l'Association des Entomologistes de Picardie*, **[11], 1998** : 18-40.

Association Entomologique d'Auvergne, 1997. — Complément à l'inventaire des Lépidoptères du département du Puy-de-Dôme. *Arvernsis, Bulletin des Entomologistes d'Auvergne*, **3** : 1-11, 3 fig. au trait, 2 pl. photogr. coul. (12 fig.).

Bérard (Roland), 1971. — Aspect zoogéographique du peuplement en Lépidoptères de la région forézienne. *Alexanor*, **7** (2) : 57-68, 1 carte, 1 pl. photogr. (9 fig.) ; **7** (3) : 101-112 ; **7** (4) : 169-178, 1 pl. photogr. (12 fig.).

Berce (Jean Étienne), 1873. — Hétérocères Geometridae. *In* : *Faune entomologique française*, Lépidoptères, **5** : I-X + 1-512, 14 pl. coul. de **Théophile Deyrolle** [pl. 45-58], 1 pl. en n. et bl. Les Fils d'Émile Deyrolle éditeurs, Paris.

Bourgogne (Jean), 1973. — Premier inventaire des Macrolépidoptères et Pyralides du Parc National de la Vanoise. *Travaux scientifiques du Parc National de la Vanoise*, **3** : 115-131, 2 pl. photogr. (28 fig.).

Cleu (Dr Hubert), 1947. — Le peuplement en Lépidoptères du bassin supérieur de la Durance (Briançonnais). *Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle*, Paris, (N. S.), **20** (3) : 141-188.

Culot (Jules), 1917-1919. — Géomètres [Deuxième partie, premier volume]. *Noctuelles et Géomètres d'Europe*, **3** : 1-[270], 37 pl. color. Imprimerie Oberthür, Rennes. Réimpression 1987. Apollo Bøger édit., Svendborg, Danemark.

Dufay (Claude), 1965. — Contribution à la connaissance du peuplement en Lépidoptères de la Haute-Provence (suite). *Bulletin mensuel de la Société Linnéenne de Lyon*, **34** (6) : 197-212.

Dumon (Daniel), 1969. — Note sur les Lépidoptères des marais de Chautagne (Savoie). *Alexanor*, **6** (2) : 90-93.

Duquef (Maurice), 2005. — Les Lépidoptères remarquables de la forêt domaniale de Saint-Michel (Thiérache, Aisne). *L'Entomologiste picard, Bulletin annuel de l'Association des Entomologistes de Picardie*, **[15]**, **2002-2003** : 43-45, 2 pl. photogr. coul.

Fajčík (Jaroslav) a / und **Slamka (František)**, 1996. — Drepanidae, Geometridae, Lasiocampidae, Endromidae, Lemoniidae, Saturniidae, Sphingidae, Notodontidae, Lymantriidae, Arctiidae. Traduit du slovaque par **Jan Patočka**. *Motýle strednej Európy / Die Schmetterlinge Mitteleuropas*, **1** : 1-113, 21 pl. n. et bl. de fig. au trait (genitalia), 20 pl. photogr. coul. František Slamka édit., Bratislava, Slovaquie.

Fischer (Charles), [1942]. — Kurzer theoretischer Überblick über die im Elsaß vorkommenden Falterarten. 1-40, 1 pl. [I. Teil, Rhopalocera (Tagfalter)] + 1-70, 3 pl. [II. Teil, Bombyces et Sphinges (Spinner und Schwärmer)] + 1-89 [III. Teil, Noctuidae (Eulen)] + 1-87, 1 pl. [IV. Teil, Geometridae (Spanner)]. Société Entomologique de Mulhouse édit., Mulhouse [document miméographié].

Forster (Walter) und **Wohlfahrt (Theodor A.)**, 1973-1981. — Spanner (Geometridae). *Die Schmetterlinge Mitteleuropas*, **5** : [I]-[VIII] + 1-312, 265 fig., 26 pl. coul. Franckh'sche Verlagshandlung, Stuttgart.

Heim de Balsac (Henri) et **Choul (Marcel)**, 1974. — Les Lépidoptères de la Gaume franco-belge (esquisse zoogéographique et liste des espèces) (suite). *Alexanor*, **8** (4), **1973** : 161-172.

Herrenschmidt (François), 1986. — Contribution à la connaissance de la faune des Macrolépidoptères de la Drôme méridionale (Lepidoptera). *Alexanor*, **14** (8) : 339-362, 1 carte.

Huemer (Peter) und **Tarmann (Gerhard M.)**, 1993. — Die Schmetterlinge Österreichs (Lepidoptera). Systematisches Verzeichnis mit Verbreitungsangaben für die einzelnen Bundesländer. *Veröffentlichungen des Museum Ferdinandeum*, **73**, Supplement 5 : 1-224. Tiroler Landesmuseum Ferdinandeum édit., Innsbruck, Autriche.

Joseph (Christian) et **Joseph (Patrick)**, 1991. — Contribution à l'établissement de la liste des Lépidoptères du département du Jura (deuxième partie) (Lep. Zygaenoidea et Geometroidea). *Alexanor*, **17** (2) : 79-87.

Jugan (Denis) et **Joseph (Christian)**, 1988. — Contribution à la connaissance des Macrolépidoptères de Haute-Saône (Lepidoptera). *Alexanor*, **15** (6) : 323-381, 1 fig., 1 carte, 2 tabl., 2 pl. photogr. coul.

Koch (Manfred), 1984. — Wir bestimmen Schmetterlinge [Nouvelle édition complétée, revue et corrigée, réunie en un seul volume, mise au point par **Wolfgang Heinicke**]. Deuxième tirage, 1988. 1-792, 84 pl. photogr. coul., nombr. fig. au trait. Neumann-Verlag, Leipzig et Radebeul (R. D. A.).

Leraut (Patrice [J. A.]), 1992. — Les Papillons dans leur milieu. 256 p., 61 pl. photogr. coul., 50 pl. en noir, 75 illustr. photogr. coul. Collection « Écoguides », Bordas édit., Paris.

Leraut (Patrice J. A.), 1997. — Liste systématique et synonymique des Lépidoptères de France, Belgique et Corse (deuxième édition). *Alexanor*, **20**, Supplément hors-série : 1-526, 10 illustr. photogr., 38 fig.

Lhomme (Léon), 1923-1935. — Macrolépidoptères. *In* : *Catalogue des Lépidoptères de France et de Belgique*, **1** : 1-800. Léon Lhomme édit., Le Carriol, par Douelle (Lot).

Luquet (Gérard Christian), 2000. — Biocœnotique des Lépidoptères du Mont Ventoux (Vaucluse). [I]-[XX] + [1]-[400], 29 cartes (dont 1 coul.), 117 illustr. photogr. (dont 7 coul.), 2 fig. au trait, 6 tabl. Supplément hors-série à *Alexanor, Revue française de Lépidoptérologie*. Alexanor édit., Paris.

Martin (Paul) et **Rehfous (Marcel)**, 1958. — Catalogue des Lépidoptères de la région de Genève (Macrolépidoptères). [I] + 1-22. Société Entomologique de Genève édit., Genève (Suisse) [document miméographié].

Mothiron (Philippe), en ligne. — Répartition de *Nothocasis sertata* (Hb.). *Les Carnets du Lépidoptériste français*. <www.lepinet.fr> {site consulté à la date du 23 décembre 2009}.

Mongenet (Joseph), 1911. — {Liste des Noctuelles et Géomètres de Genève}. Joseph Mongenet, Genève [Manuscrit inédit cité par Vorbrodt et Müller-Rutz (1911 : LI)].

Mouterde (Régis), 1954. — Catalogue des Lépidoptères de la région lyonnaise (Première partie : Macrolépidoptères) (suite). *Bulletin mensuel de la Société linnéenne de Lyon*, **23** (6) : 153-168 {[65]-[80]}.

Moulignier (François), 1990. — Les Lépidoptères du Parc Naturel Régional du Luberon. 548 p., 2 087 fig. (dont 2 080 cartes de répartition). Diplôme d'Études Supérieures. Université de Provence (Aix-Marseille I) et Parc Naturel Régional du Luberon (Apt) éditeurs [document miméographié].

Peyerimhoff ([Marie-Antoine Hercule] Henri de), 1862. — Catalogue des Lépidoptères d'Alsace, avec indication des localités, de l'époque d'apparition et de quelques détails propres à en faciliter la recherche. Première publication, comprenant les Diurnes, les Sphinx, les Bombyx, les Noctuelles et les Géomètres. *Bulletin de la Société d'Histoire naturelle de Colmar*, **2, 1861** : 49-171.

Rappaz (Raphy), 1979. — Les Papillons du Valais (Macrolépidoptères). 1-380, 5 fig. au trait, 9 pl. photogr. coul. Raphy Rappaz édit., Martigny (Valais), Suisse.

Rebel (Hans), 1910. — Voir **Spuler (Arnold)**, 1910.

Robineau (Roland) *et alii*, 2007. — Guide des Papillons nocturnes de France. 1-288, 2 tabl., nombr. fig. dans le texte, 55 pl. photogr. coul. Collection « Les Guides du Naturaliste », Delachaux et Niestlé édit., Paris.

Roüast (Georges), 1873-1898. — {Les Lépidoptères de la région lyonnaise} [Notes manuscrites non publiées, citées par Régis Mouterde (1952 *sqq.*)].

Rougemont (Pasteur **Frédéric [Constant] de)**, 1903. — Catalogue des Lépidoptères du Jura neuchâtelois. *Bulletin de la Société neuchâteloise des Sciences naturelles*, **29 (1901)** : 252-409 ; **31** (1903) : 3-208, 2 pl. coul. [Extraits ultérieurement réunis en un seul volume, 366 p., 2 pl. coul., Imprimerie Wolfrath & Sperlé, 1903, Société neuchâteloise des Sciences naturelles édit., Neuchâtel, Suisse].

Sand (Maurice, baron **Dudevant)**, 1879. — Catalogue raisonné des Lépidoptères du Berry et de l'Auvergne (Cher, Indre, Creuse, Puy-de-Dôme, Cantal) (France centrale). 207 p. Émile Deyrolle édit., Paris.

Saussus (Raymond), **Fouss (Edmond P.)** et **Rosman (Pierre)**, 1980. — Liste des Lépidoptères capturés dans la région jurassique belge, par Lucien Bray †, avocat à Virton (Belgique). *Linneana belgica*, **8** (4) : 142-192, 5 illustr. photogr.

Schlumberger (Jean de), [1862]-[1898]. — Registre-inventaire de la collection Jean de Schlumberger. Phalènes, volume 2 : folios 1-304 (espèces n° 2316 à n° 2609). Manuscrit autographe conservé au Laboratoire d'Entomologie du Muséum National d'Histoire Naturelle, Paris.

Skou (Peder), 1984. — Nordens Målere. Håndbog over de danske og fennoskandiske arter af Drepanidae og Geometridae (Lepidoptera). *Danmarks Dyreliv*, **2** : 1-332, 24 pl. coul., 358 fig. (illustr. photogr. n. et bl. et dessins), 1 tabl. Fauna Bøger et Apollo Bøger édit., København [Copenhague] et Svendborg, Danemark.

Spuler (Arnold), 1910. — Die Schmetterlinge Europas. Vol. II. Spezieller Teil. Geometridae – Hepiolidae. [I]-[VI] + 1-524 + [1]-[4], 239 fig. dans le texte, E. Schweizeibart'sche Verlagsbuchhandlung, Nägele und Dr Sproesser édit., Stuttgart, Allemagne.

Vorbrodt (Karl) und **Müller-Rutz (Johann)**, 1911. — Vorwort. Einleitung. Rhopalocera, Sphingidae, Bombycidae, Noctuidae, Cymatophoridae, Brephidae. *Die Schmetterlinge der Schweiz*, **1** : [I]-[LVIII] + [1]-[490], 6 tabl., 1 pl. dépliante coul., 1 carte dépliante coul. K. J. Wyss édit., Berne, Suisse.

Vorbrodt (Karl) und **Müller-Rutz (Johann)**, 1914. — Geometridae – Micropterygidae. *Die Schmetterlinge der Schweiz*, **2** : [I]-[VIII] + [1]-[728], 1 tabl., 1 pl. dépliante coul. K. J. Wyss édit., Berne, Suisse.

Wullschlegel (Arnold), 1910. — {Achtzehn Jahrgänge Kalender mit *ca.* 15.000 Fang-, Fund- und Zuchtnotizen, betreffend die im Wallis während der Jahre 1892-1909 beobachteten Schmetterlinge} [Calendrier énumérant sur dix-huit années les notices de quelque 15.000 captures, observations et élevages de Lépidoptères effectués dans le Valais durant les années 1892-1909]. A. Wullschlegel, Martigny (Valais) [Manuscrit inédit cité par Vorbrodt et Müller-Rutz (1911 : LV)].

Zangheri (Sergio), 1965. — Considerazioni ecologiche e biogeografiche sui Lepidotteri della foresta di Campigna (Appennino Tosco-Romagnolo). *Archivio botanico e biogeografico italiano*, **41** (3-4) : 1-20.

A. L., 42, Rue Émile-Zola, F-45000 **Orléans**.
M. D., 25, Rue Paul-Baroux, F-80440 **Blangy-Tronville**.
G. O., « Chrysalide », 20, Chemin des Rives, F-62170 **Wailly-Beaucamp**.

Découverte de l'Azuré de la Faucille (*Everes alcetas*) dans le département de l'Orne

(Insecta, Lepidoptera, Lycaenidae)

par Christophe LUTRAND

À l'ouest, du nouveau ...

Le 3 septembre 2006, alors que je m'apprête à quitter Verrières, petite commune du Perche, située dans le Parc Naturel Régional du même nom, mon regard s'arrête sur un Lycène en train de butiner une fleur d'une petite Fabacée, la Luzerne lupuline, appelée également Minette (*Medicago lupulina*). La couleur grise du revers des ailes et les ocelles peu marqués me font penser à l'Azuré des Nerpruns (*Celastrina argiolus*), souvent observé à cet endroit sur des pieds de Menthe. Je m'approche, étonné de ce choix ! L'individu s'envole et me dévoile une jolie teinte brunâtre sur sa face supérieure. Or, chez *Celastrina argiolus*, le dessus des ailes est toujours bleu, chez les mâles comme chez les femelles. À cet instant précis, il devient très clair dans mon esprit que ce papillon-là, je ne le connais pas !

J'active aussitôt la mise en marche de mon appareil numérique, je suis prêt pour la première photographie. Il s'ensuit un petit jeu habituel : par trois ou quatre fois, le Lycène s'envole et se pose sur d'autres pieds de Luzerne lupuline. Je suis à cinq ou six mètres de lui et je le laisse prendre ses aises. Je m'approche calmement et le plus près possible ; l'appareil ne se trouve plus qu'à cinq centimètres de l'individu : les premiers clichés sont pris. L'absorption du nectar alterne avec des contorsions de l'abdomen. Ces courbures ne sont autres que les mouvements nécessaires à la ponte ; il s'agit manifestement d'une femelle. La présence d'un petit appendice caudal aux ailes postérieures me confirme la nouveauté du spécimen pour au moins ce secteur géographique ... Quelques heures plus tard, l'analyse des photographies me conduit à une seule et troublante identification : *Everes alcetas* Hoffmannsegg, 1804, l'Azuré de la Faucille.

Everes alcetas : une remontée spectaculaire !

Autrefois considérée comme une variété d'*Everes argiades* Pallas, 1771, cette espèce en a été définitivement séparée par CHAPMAN (1908) et OBERTHÜR (1910 : 160-162, sous le nom de *coretas*), après étude de sa biologie et des genitalia. Son habitat, assez variable, fluctue des prairies mésophiles sèches et calcaricoles aux zones humides. Au milieu du XX^{e} siècle, sa présence est signalée par places dans la quasi-totalité du Midi de la France (VERITY, 1951). La latitude la plus septentrionale des stations occupées par l'espèce coïncide alors avec la Dordogne à l'ouest et la région de Genève à l'est. À la fin de ce XX^{e} siècle, *Everes argiades* est signalé en Indre-et-Loire (DELMAS & MAECHLER, 1999 ; LAFRANCHIS, 2000) et dans le Maine-et-Loire (GUILLOTON, 2001, *in* SAVOUREY, 2010 ; DROUET, 2008). En

août 2003, des captures ont lieu dans la Sarthe (Stéphane DUPIN le 12 août et Louis FAILLIE le 22 août) (BÉCAN *et al.*, 2004) ; leur succède notre observation dans l'Orne le 3 septembre 2006.

En 1999 et 2000, l'Indre-et-Loire et le Maine-et-Loire constituent la limite septentrionale du Papillon en France. En 2003, c'est le département de la Sarthe qui représente cette limite, puis, en 2006, c'est au tour de l'Orne ! Où s'arrêtera donc cette conquête du Lycène dans le Nord-Ouest ? Quelles en sont les causes ? Destruction de ses biotopes plus au sud ? Ou, à l'inverse, augmentation excessive de ses effectifs, à l'instar des Orthoptères, contraignant l'espèce à conquérir de nouveaux territoires ?

Ces déplacements trouvent-ils leur origine dans le réchauffement climatique ? Actuellement, cette hypothèse semble plus que probable. En tout état de cause, il sera intéressant d'observer si des populations pérennes pourront s'établir et se développer dans l'Orne, et plus généralement en Normandie. Ce suivi sera d'autant plus intéressant qu'une des principales plantes-hôtes de la chenille, la Coronille bigarrée (ou Faucille, *Securigera varia* = *Coronilla varia*) est absente de Basse-Normandie, où la Luzerne lupuline (*Medicago lupulina*), en revanche, est très commune (PROVOST, 1993). Dans la Sarthe, Bruno LAMBERT aurait constaté l'utilisation d'une « nouvelle » plante-hôte, le Lotier corniculé (*Lotus corniculatus*), Fabacée très largement répandue en Normandie.

Conclusion

Si la présence insolite d'*Everes alcetas* dans l'Orne apparaît comme très probablement liée au changement climatique, on notera que le phénomène n'est pas restreint à ce seul Lycène : l'augmentation des températures a pour corollaire le déplacement d'autres espèces d'insectes du sud vers le nord, parmi lesquels, par exemple, la Mante religieuse (*Mantis religiosa*). La découverte d'*Everes alcetas* dans l'Orne confirme en tout cas l'hypothèse de François RADIGUE concernant les trois grands axes préférentiels de migrations des Lépidoptères en Normandie : la vallée de la Seine, d'une part, le Perche et les plaines centrales de Basse-Normandie, d'autre part, et enfin le littoral occidental de la Manche (*Atlas des Papillons de Normandie*, à paraître).

Quoi qu'il en soit, l'Orne compte désormais un Lycène supplémentaire : vingt-trois au total, soit 37 % des soixante-trois Lycènes inventoriés en France. Un suivi de ce Papillon en 2007 sur le lieu de découverte et dans le Perche est bien évidemment prévu. Il serait également souhaitable de l'étendre à l'ensemble du département, ceci afin d'établir l'existence, la progression, ou le maintien de cette espèce dans d'autres « pays » de l'Orne.

La carte ci-jointe, extraite de la deuxième édition du *Catalogue permanent de l'Entomofaune* publié par l'Union de l'Entomologie Française (U. E. F.), montre les limites connues de l'extension du Papillon en France en 2006. Nous y avons ajouté le département de l'Orne, figuré en hachures, qui devient la limite septentrionale pour cette espèce.

Résumé

Le présent article mentionne la découverte en 2006 dans le Perche ornais de l'Azuré de la Faucille (*Everes alcetas*), espèce nouvelle pour l'Orne et pour la Normandie.

Mots-clés : Papillons — Lycaenidae — *Everes alcetas* — Perche — Orne — Basse-Normandie — Normandie.

FIG. 1. — *Everes alcetas* Hofmsg. Sujet femelle déposant ses œufs sur *Medicago lupulina*. Verrières (Orne), 3-IX-2006. Cliché : Christophe LUTRAND.

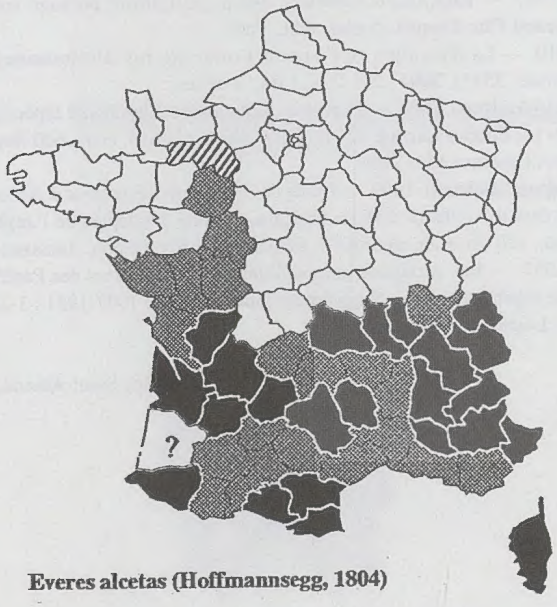

FIG. 2. — Répartition française d'*Everes alcetas* Hfmsg, 1804, au 31 décembre 2006. Fond de carte extrait du *Catalogue permanent de l'Entomofaune* (DELMAS, MAECHLER & SIBERT, 2006). Le département de l'Orne, nouvellement colonisé par l'espèce, y est indiqué par des hachures.

Références bibliographiques

Bécan (Rodolphe), **Dupin (Stéphane)** et **Nicolle (Marc)**, 2004. — Découverte de trois nouveaux Rhopalocères dans la Sarthe. *Bulletin de l'Entomologie tourangelle et ligérienne*, **25** (2) : 38-40.

Chapman (Thomas Algernon), 1908. — Are *Everes argiades* and *coretas* distinct species ? *Transactions of the entomological Society of London*, **1908** (2) : 371-374, 2 pl. photogr.

Delmas (Dr **Sylvain**) et **Maechler (Jean)**, 1999. — Lepidoptera Rhopalocera (Hesperioidea et Papilionoidea). *Catalogue permanent de l'Entomofaune française*, (série nationale), **2** : 1-98, 243 cartes de répartition, 2 tabl. Union de l'Entomologie Française (U. E. F.) édit., Dijon.

Delmas (Dr **Sylvain**), **Maechler (Jean)** et **Sibert (Jean-Marie)**, 2006. — Lepidoptera Rhopalocera (Hesperioidea et Papilionoidea) (seconde édition, mars 2006). *Catalogue permanent de l'Entomofaune française*, (série nationale), **2** : 1-102, 258 cartes de répartition, 2 tabl. Union de l'Entomologie Française (U. E. F.) édit., Dijon.

Drouet (Éric), 2008. — *Everes alcetas* (Hoffmannsegg, 1804) dans le Maine-et-Loire (Lep. Lycaenidae). *Oreina*, n° 2 : 44.

Fournier (François), 2006. — Répartition actuelle et variations d'*Everes alcetas* (Hoffmannsegg, 1804) dans le département du Puy-de-Dôme (Rhopalocera : Lycaenidae). *Arvernsis*, *Bulletin de l'Association entomologique d'Auvergne*, n^{os} 37-38 : 22-24, 1 carte coul., 1 illustr. photogr. coul.

Lafranchis (Tristan), 2000. — Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. 448 p., très nombr. illustr. photogr., dessins et cartes en coul. Collection « Parthénope ». Biotope édit., Mèze (Hérault).

Mothiron (Philippe), 2006. — *Everes alcetas* (Hoffmannsegg, 1804). *Les Carnets du Lépidoptériste français*. Site *Internet* <http://www.lepinet.fr/especes/nation/carte.php>.

Oberthür (Charles), 1910. — Notes pour servir à établir la faune française et algérienne des Lépidoptères (suite). *Études de Lépidoptérologie comparée*, **4** : 15-691, 24 pl. col.

Provost (Michel), 1993. — Atlas de répartition des plantes vasculaires de Basse-Normandie. 1-90, 237 pl. Presses Universitaires de Caen édit., Caen.

Ruckstuhl (Thomas), 1997. — Papillons et chenilles. 240 p., 550 illustr. photogr. coul. Traduit et adapté de l'allemand par **Gérard Chr. Luquet**. Nathan édit., Paris.

Savourey (Michel), 2010. — La répartition en France d'*Everes alcetas* (Hoffmannsegg, 1804) (Lepidoptera, Lycaenidae). *Alexanor*, **23** (5), **2004** : 261-272, 1 fig., 2 cartes.

Sterry (Paul) et **MacKay (Andrew)**, 2004. — Papillons. Reconnaître plus de 320 espèces en France et en Europe. Traduit de l'anglais par **Patrice Leraut**. 224 p., 1 100 illustr. photogr. coul., 600 dessins et cartes. Collection « Nature en poche », Larousse édit., Paris.

Tolman (Tom) et **Lewington (Richard)**, 1999. — Guide des Papillons d'Europe et d'Afrique du Nord. 440 espèces illustrées en 2000 dessins couleurs. Édition française traduite et adaptée de l'anglais par **Patrice Leraut**. 320 p., 104 pl. coul., 420 cartes de répartition. Delachaux et Niestlé édit., Lausanne (Suisse) et Paris.

Verity (Roger), 1947-1957. — Les variations géographiques et saisonnières des Papillons diurnes en France. *Revue française de Lépidoptérologie*, Supplément [hors-série], **1**, 1947-1951 : 1-200 ; **2**, 1952 : 201-364 ; **3**, 1957 : 365-472. Louis Le Charles édit., Paris.

9, Rue Saint-Amand, F-76000 **Rouen**.

Date de publication de ce fascicule : 30-VI-2010
Dépôt légal : 2^{e} trimestre 2010 — C.P.P.P. n° 72.557
Imprimerie Universa, Honderdweg 24, B-9230 Wetteren — 2010
Le Directeur de la publication : Gérard Chr. Luquet